

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

MARYSE COTE

PERCEPTIONS INTERPERSONNELLES,

VIOLENCE SUBIE ET NIVEAU DE TOLERANCE

DES FEMMES VIOLENTEES EN MILIEU CONJUGAL

DECEMBRE 1990

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre premier - Contexte théorique	4
Présentation de la problématique	5
Recherches empiriques	12
Hypothèses	69
Chapitre II - Méthodologie	72
Sujets	73
Epreuves expérimentales	74
Description de l'expérimentation	86
Analyses statistiques	88
Chapitre III - Présentation et interprétation des résultats	90
Présentation des résultats	95
Discussion des résultats	141
Conclusion	170
Appendice A - Epreuves expérimentales	176
Appendice B - Données socio-économiques sur les sujets	195
Appendice C - Résultats des diverses analyses statistiques	198
Références	217

Sommaire

L'objectif de cette recherche consiste à mettre en relation les perceptions interpersonnelles des femmes violentées en milieu conjugal, leurs perceptions de la violence subie, leur intention de retourner auprès de leur partenaire ou de le quitter, et leur décision suite à leur séjour au centre d'hébergement, afin d'observer, s'il y a lieu, les liens qui interviennent entre ces variables. Pour ce faire, 36 sujets sont recrutés dans un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Les sujets répondent, au début et à la fin du séjour, au Terci (Test d'évaluation du répertoire des construits interpersonnels) (Hould, 1979), au ISA (Index spouse abuse) (Hudson et McIntosh, 1981) qui évalue l'intensité de violence subie, et à un questionnaire d'informations générales. Les résultats confirment les diverses hypothèses de la recherche. En fait, l'intensité de violence subie apparaît reliée à l'image que les sujets ont d'autrui et non à l'image de soi, et ce, sans distinction quant au type d'abus. Par contre, l'image de soi fluctue lorsque les perceptions de l'intensité de violence se modifient. Par ailleurs, le séjour produit un impact positif sur l'image de soi. De plus, l'intensité de violence subie s'avère reliée à l'intention initiale des sujets face au retour avec le conjoint, ainsi qu'à leur décision suite au séjour, en plus du lien de cette dernière avec l'image du partenaire. Par conséquent, les femmes violentées qui retournent avec leur partenaire, voient celui-ci plus positivement, et la violence subie moins intense. D'autre part, celles qui modifient leur intention première produisent un plus grand changement au niveau de leur image de soi que celles qui la maintiennent, et transforment également la perception qu'elles ont d'autrui.

Ainsi, cette étude démontre qu'il existe bien des liens entre les perceptions interpersonnelles des femmes violentées en milieu conjugal, leurs perceptions de l'intensité de

violence subie, leur intention initiale face à un retour auprès du partenaire et leur décision suite à leur séjour au centre.

Introduction

Depuis le début des années '70, dû en particulier au développement du mouvement de la femme, la conscience du problème de conjointes violentées en milieu conjugal a pris de l'ampleur. Depuis lors, l'intérêt pour cette problématique, autant au niveau de la recherche, que de l'intervention, ne cesse de croître, surtout ces dernières années. Avec la mise à jour de ce problème, l'émergence de cas qui semblaient auparavant isolés, se multiplie, prend des proportions de plus en plus importantes et crée un impact social et familial non négligeable. La recherche devient alors impérative afin de comprendre tous les aspects de ce problème, dans le but de développer une intervention efficace visant à aider les personnes impliquées et à prévenir son éventualité. Cependant, l'étude du phénomène étant relativement récente, les recherches n'ont pas encore élucidé tous les aspects du problème, malgré les études de plus en plus nombreuses sur le sujet.

Jusqu'ici, les chercheurs se sont surtout attardés au problème de la violence physique. Ils tentent de définir la personnalité de celles qui la vivent et cherchent à comprendre les raisons qui soutiennent la tolérance de celles-ci à un pareil vécu. Ils tiennent aussi compte de variables sociales ou psychologiques. Peu de recherches prennent en considération d'autres formes de violence conjugale. La plupart négligent de mesurer l'intensité de la violence et de tenir compte des perceptions interpersonnelles qui peuvent intervenir dans la décision de certaines femmes violentées de rester ou de quitter leur conjoint. La présente recherche se veut donc un prolongement des études déjà effectuées dans le domaine de la violence conjugale et une exploration vers d'autres avenues de la problématique.

Cette étude débute par un relevé de la documentation sur la problématique de la violence conjugale envers les femmes et des hypothèses qui s'ensuivent à l'intérieur du premier chapitre. La seconde partie fait état de la description des sujets, des diverses épreuves utilisées et de la procédure expérimentale. Pour sa part, le dernier chapitre présente les différents résultats de l'étude et propose les interprétations qui en découlent.

Chapitre premier

Contexte théorique

Le but de cette recherche consiste à mettre en relation les perceptions interpersonnelles des femmes abusées en milieu conjugal et leur décision de quitter ou de rester avec leur conjoint. La méthodologie utilisée précise le type de violence et mesure l'intensité de celle-ci.

La première partie de ce chapitre présente la problématique de la violence conjugale envers les femmes. La deuxième partie relève les études sur les caractéristiques des femmes violentées par leur conjoint et sur les variables reliées à leur tolérance. Enfin, ce chapitre se termine par la formulation d'hypothèses.

Présentation de la problématique

Le problème de la violence conjugale envers les femmes suscite de plus en plus d'intérêt. Le caractère récent et complexe de la problématique exige certains préalables. Cette section du présent chapitre cherche d'abord à cerner l'ampleur du phénomène. Elle présente ensuite une définition de la violence conjugale et dresse une liste de ses composantes.

Statistiques

A mesure que l'intérêt se développe face au phénomène de la violence conjugale envers les femmes, celui-ci révèle des proportions de plus en plus importantes. Selon Moore (1979: voir Gellen *et al.*, 1984), il semble difficile de déterminer l'incidence exacte de la violence dans les relations conjugales. Cependant, certains auteurs avancent quelques estimations.

A partir d'une étude de la Commission des droits civils des U.S.A., Straus (1978: voir Lewis, 1982) constate que 1,8 million de femmes sont violentées par leur conjoint chaque année et qu'environ la moitié d'entre elles le sont plus de deux fois l'an. Straus et al. (1980: voir Bernard et Bernard, 1983) stipulent qu'aux Etats-Unis, une femme sur six est violentée par son conjoint. Pour une femme sur cinq qui est violentée, la violence est répétitive et ne consiste donc pas en un évènement isolé (Straus et al., 1980, Walker, 1979: voir Steinmetz, 1986). Les formes de violence conjugale moins sévères se révèlent les plus communes (Straus et Gelles, 1986: voir Gelles et Maynard, 1987). Toutefois, selon certains auteurs, une femme sur quinze ou vingt subit de la violence d'une intensité élevée (Gelles, 1974, Kentucky Commission on Women, 1979, Steinmetz, 1977: voir Steinmetz, 1986). Straus (1978: voir Rosenbaum et O'Leary, 1981) constate que 30% des femmes mariées aux Etats-Unis vivent des abus physiques à un moment de leur mariage et que, parmi elles, 13% sont fortement et fréquemment violentées.

Au Canada, selon MacLeod (1987), près d'un million de femmes sont violentées chaque année. Ce qui amène à conclure qu'une femme sur huit au Canada est physiquement violentée par son conjoint (Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, 1990).

D'après Kérouac et al. (1986), les données au Québec sur la situation de la violence conjugale envers la femme, s'avèrent semblables à celles pour le Canada. Par ailleurs, selon la Politique d'aide aux femmes violentées (Gouvernement du Québec, 1987), 300 000 femmes subissent la violence conjugale chaque année au Québec.

Toutefois, ces chiffres ne correspondent qu'au taux d'incidence connu du phénomène. Il est difficile d'en définir l'étendue exacte, et pour plusieurs chercheurs ces données sont sous-estimées en ce qui a trait au nombre de cas et à la fréquence de la violence subie par les femmes dans leur couple (Steinmetz, 1986; Walker, 1986). La plupart s'accordent à dire que le taux d'incidence réelle de femmes qui sont ou seront violentées physiquement dans leur vie par leur conjoint est de 50 % à 60 % (Gelles, 1974, Walker, 1979; voir Rosenbaum et O'Leary, 1981; Straus, 1977-1978; voir Snyder et Scheer, 1981; Straus, 1980; voir Bagarozzi et Giddings, 1983; Walker, 1979; Walker, 1986). De plus, les chiffres déclarés ne révèlent que les taux de violence physique. Il est donc permis de croire que les cas connus ne présentent que la pointe de l'iceberg et que l'ampleur du phénomène de violence conjugale envers les femmes tient une place beaucoup plus importante qu'il n'y paraît à première vue au sein des problèmes sociaux actuels.

Le seul fait de reconnaître l'existence d'un problème de cet ordre de grandeur, mérite qu'on s'attarde à son étude. Il est donc important en premier lieu de définir la violence conjugale.

Définition de la violence conjugale

Certains auteurs définissent la violence comme une action qui fait appel à la force physique, avec pour but, ou perçu comme tel, de blesser quelqu'un physiquement(Gelles et Straus, 1979; voir Gelles, 1980; Steinmetz, 1986). Pour sa part, Lystad (1986) précise que l'agression physique s'effectue à l'encontre de la volonté et du potentiel de croissance de la personne visée.

D'autres auteurs apportent certaines nuances à la définition de violence. Larouche (1987) parle de moyens subtils ou manifestes qu'une personne utilise pour avoir ce qu'elle

désire d'une autre, alors que Steinmetz (1977: voir Larouche, 1985) allègue la force physique et verbale d'un individu pour parvenir à ses fins à l'intérieur d'un différend.

Certains se sont attardés à définir la violence conjugale envers les femmes. Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (1980, MacLeod, 1980: voir MacLeod, 1987) présente la violence conjugale subie par les femmes, comme un acte émis par leur mari, ou par l'homme avec qui elles sont en relation, et auquel elles ne consentent pas. Il est fait mention aussi que cette agression peut être soit de nature physique ou psychologique.

Dans ces définitions de la violence conjugale envers les femmes, la notion d'abus physique prévaut et se retrouve à la base de plusieurs recherches. Or, la violence physique ne représente pas la seule manifestation de l'abus subi par les femmes en milieu conjugal.

A. Types de violence conjugale

Certains auteurs décrivent différents types de manifestations sous lesquelles la violence conjugale peut s'exprimer. Six types de violence conjugale apparaissent dans la littérature soit: la violence psychologique, la violence verbale, la violence économique, la destruction des biens, la violence sexuelle et la violence physique.

1. Violence psychologique. La violence psychologique atteint l'intégrité psychique de celles qui en sont l'objet. Pour Larouche (1987), la violence psychologique rejoint les aspects vulnérables des femmes, soit dans leur manque de confiance en soi, dans leurs doutes par rapport à leurs sentiments et dans leurs peurs. L'abus psychologique se traduit par des menaces de suicide ou de violence, par le dénigrement de la femme dans son rôle de conjointe ou de mère, par des insultes ou des humiliations, par le contrôle des activités et des besoins de la femme, par des actes qui visent à lui faire peur, ou encore par l'ignorance de sa présence

(Hofeller, 1982: voir Larouche, 1985; MacLeod, 1980, 1987; Sinclair, 1985). Selon certains auteurs, la violence psychologique peut parfois laisser davantage de séquelles à celles qui la subissent que d'autres formes plus apparentes d'abus (Hofeller, 1982: voir Larouche, 1985; Larouche, 1987).

2. Violence verbale. Certains auteurs émettent une distinction entre la violence psychologique et la violence verbale (Larouche, 1985; Walker, 1986). Elles classent ainsi les menaces, les cris, les intimidations et les silences, parmi la violence verbale. D'autres types de violence psychologiques, comme le dénigrement ou l'humiliation, qui sont des attitudes qui portent atteinte à la valeur personnelle de la femme, se retrouvent parfois dans une classe à part dite psychologique non verbale. La démarcation entre ces deux formes de violence ne s'avère pas toujours claire. Elles se confondent fréquemment et forment habituellement une seule et même classe.

3. Violence économique. Dans cette forme de violence, les hommes violents privent financièrement leur conjointe. De plus, ils sélectionnent eux-mêmes les besoins de leur compagne (MacLeod, 1987).

4. Destructions des biens. Ganley (1982: voir Sinclair, 1985) note une autre forme de violence qui consiste à détruire les biens auxquels la femme tient le plus. Cette attitude laisse ainsi planer la menace d'abus envers elle dans une éventualité prochaine.

5. Violence sexuelle. Quelques auteurs font une catégorie distincte de la violence sexuelle (Ganley, 1982: voir Sinclair, 1985; Larouche, 1985; Walker, 1986). Celle-ci, selon ces auteurs, peut être toute activité sexuelle conduite sous la force et accompagnée de menaces ou de violence physique. Cette forme de violence peut aussi s'exprimer par la jalousie

excessive, par le rejet ou le mépris de la conjointe comme partenaire sexuelle, par la non satisfaction de ses besoins à elle, et dans certains cas par une mutilation génitale.

6. Violence physique. L'abus physique constitue la forme la plus apparente de la violence conjugale. Comme le mentionne Larouche (1985), cette forme de violence fait référence à toute agression qui touche l'intégration physique de la femme. Ainsi, peuvent entrer dans cette catégorie: les bousculades, les lancements d'objets, les brûlures, les coups divers, les utilisations d'armes, et les atteintes à la vie de la femme (Ganley, 1982; voir Sinclair, 1985; Larouche, 1985; Walker, 1986).

Cette dernière catégorie de violence apparaît rarement sous une forme isolée. En effet, dans la plupart des cas, elle fait suite à toutes les autres formes d'agression qui sont alors également présentes (Larouche, 1985; MacLeod, 1987). En fait, il semble qu'elle soit l'aboutissement de ce que Larouche (1985, 1987) appelle l'escalade de la violence.

B. L'escalade de la violence

Pour Larouche (1985, 1987), l'escalade de la violence débute par l'émergence de la violence psychologique. Il s'ensuit la violence verbale qui renforce la première. Puis apparaît la violence physique sous toutes ses formes, y compris la violence sexuelle. Cette escalade peut aller jusqu'à l'homicide.

Selon MacLeod (1987), la violence physique émerge lorsque les épisodes d'abus psychologiques, verbaux, ou économiques augmentent en intensité et en fréquence. De plus, Meredith et al (1986) ajoutent que la violence verbale est reliée à la violence physique, en ce sens que plus la première augmente, plus la probabilité de l'autre est forte. Néanmoins, l'escalade de la violence peut se prolonger sur une longue durée de temps, voir des années,

avant qu'elle n'atteigne son paroxisme. La violence psychologique et verbale peut exister depuis un long moment avant que n'apparaisse l'étape de l'abus physique (Larouche, 1985). Par contre, s'il n'y a pas d'intervention, ou d'arrêt, lorsque les manifestations de violence sont à un stade moins intense, la sévérité des actes violents s'intensifie à la longue et peut aller jusqu'à mettre en péril la vie de celles qui la subissent (Rosenberg *et al.*, 1985; voir Gelles et Maynard, 1987; Sinclair, 1985).

C. Le cycle de la violence

Certains auteurs décrivent un cycle de la violence (Larouche, 1987; Partiel, 1981; voir Larouche, 1985; Walker, 1977-1978; voir Larouche, 1985; Walker, 1986). Celui-ci se subdivise en trois phases. La première est la période de l'établissement des tensions. Celles-ci apparaissent suite à de petits incidents mineurs. Ces épisodes révèlent une accumulation de frustrations. L'homme violent exprime alors ses frustrations par une violence verbale. Sa conjointe craint alors que la situation s'aggrave. Elle essaie alors de répondre davantage aux attentes du conjoint pour calmer celui-ci et éviter que les tensions ne s'amplifient. Au lieu de se calmer, le conjoint se convainc alors du bien fondé de son agressivité et de son droit d'être violent. Les menaces de violence physique apparaissent. La conjointe se retire. Le partenaire perçoit à ce moment le retrait de sa conjointe comme un consentement. Les tensions augmentent de plus en plus, jusqu'à ce que l'éclatement de la violence devienne inévitable. Un élément déclencheur procure alors au conjoint le prétexte de l'agression.

La seconde phase du cycle fait alors son apparition. C'est l'explosion de la violence comme telle. Cette étape dure de quelques minutes à vingt-quatre heures. A la fin de cette étape, la tension diminue pour l'homme violent. Ce soulagement lui sert de renforcement.

Le cycle se termine avec la troisième phase que constitue la période de rémission. C'est le moment où l'homme abusif cherche à fournir un renforcement à sa compagne pour permettre la survie du couple. Il devient calme, fait la promesse de ne pas récidiver, et il essaie de la convaincre qu'elle est responsable de son manque de contrôle à lui. Cette dernière période du cycle peut être de durée très variable et se mesurer en jour, en semaine, ou même en année. Cependant, avec le temps, la période de rémission devient de plus en plus brève et les épisodes de violence de plus en plus intenses et fréquents. D'ailleurs, les efforts des femmes violentées pour diminuer la violence du conjoint n'ont plus d'influence avec le temps (Walker, 1983).

Lors de la troisième étape du cycle, les femmes violentées croient alors au changement positif du conjoint abusif (Larouche, 1987; MacLeod, 1987). Pour elles, le conjoint réel est celui de cette phase et non l'homme violent (Walker, 1979: voir Cook et Cook, 1984). Larouche (1987) précise que pour les conjointes abusées, la fin d'un cycle, c'est-à-dire la troisième phase, représente pour elles une toute autre réalité qui éclipse la précédente. Hofeller (voir Larouche, 1987) et Larouche (1987) soulignent donc que la plupart des femmes violentées en milieu conjugal, ne perçoivent pas le cycle de violence qu'elles vivent. En fait, Larouche ajoute que la période de temps requise pour que les partenaires violentées puissent se voir comme victimes de violence conjugale peut être fort longue. Walker (1979: voir Cook et Cook, 1984) identifie davantage la victimisation des femmes violentées à partir de l'attitude de celles-ci lors de la dernière étape.

Recherches empiriques

Les recherches sont encore relativement récentes en ce qui a trait à la violence conjugale envers la femme. Certaines études tentent de définir les caractéristiques des

femmes qui subissent cette violence, alors que d'autres s'intéressent aux variables reliées à la tolérance qu'elles démontrent face à ce type de relation. Ces recherches tiennent compte de variables culturelles, sociologiques, relationnelles, ou encore psychologiques et perceptuelles.

Caractéristiques des femmes violentées

A. Caractéristiques culturelles

Certains auteurs allèguent que la violence conjugale envers les femmes s'inscrit dans un cadre social et non pas individuel, psychologique, ou relationnel (Dobash et Dobash, 1977-1978; Walker, 1986). Pour eux, la société accepte la violence conjugale envers les femmes, sous prétexte que celle-ci est perçue comme un problème d'ordre privé (Dobash et Dobash, 1977-1978; Hilberman, 1980; Larouche, 1987; MacLeod, 1980; Parnass, 1967, Gelles, 1974, Straus, 1974-1975: voir Gelles, 1976; Propper, 1984; Sinclair, 1985; Straus, 1976; Straus, 1978: voir Dalton et Kantner, 1983; Straus, 1980: voir McCall et Shields, 1986; Wardell *et al.*, 1983: voir Larouche, 1987; Wodarski, 1987). Cette acceptation s'effectue en dépit des changements au niveau des valeurs sociales et de la législation actuelle qui ne permet plus l'abus envers la conjointe comme auparavant (Dobash et Dobash, 1977-1978; Larouche, 1987).

Une autre opinion émise par ces auteurs soutient que la société blâme les femmes violentées pour leur victimisation et leur tolérance. Cette tolérance serait causée par le mépris acquis de leur rôle sexuel et l'obligation perçue de satisfaire leur partenaire (Ball et Wyman, 1977: voir Kuhl, 1984; Dobash et Dobash, 1977-1978; Fox, 1980, Walker, 1979: voir McCall et Shields, 1986; Hendricks-Matthews, 1982; Kalmuss, 1979, Symonds, 1979: voir Haver, 1987; Lystad, 1986; Walker, 1979: voir Lewis, 1982, Walker, 1986; Walker, 1981, 1986). Par

ailleurs, Walker (1979: voir Walker, 1986) constate que les rôles stéréotypés appris, s'observent souvent dans les relations conjugales où existe la violence.

Par contre, Bernard et Bernard (1983), dans une recherche menée auprès d'étudiants universitaires, concluent que le rôle sexuel appris n'est pas relié à l'abus. De plus, selon cette étude, les attitudes traditionnelles ne sont pas une caractéristique qui départage les hommes abusifs et les femmes violentées de ceux et celles qui ne le sont pas. Par ailleurs, Fox (1980: voir McCall et Shields, 1986) souligne que les femmes violentées ne s'identifient pas à un rôle particulièrement féminin traditionnel. D'ailleurs, Rosenbaum et O'Leary (1981) constatent que c'est dans les couples violents que se retrouve le grand écart entre les attitudes conservatrices de l'homme abusif et celles moins traditionnelles de sa partenaire.

Malgré cette tendance à blâmer la victime et l'acceptation implicite de la violence conjugale, Greenblat (1983: voir McCall et Shields, 1986) soutient que peu de gens entérinent la violence à l'intérieur de la famille et que d'ailleurs peu de données soutiennent l'acceptation sociale de celle-ci. Bref, même si la culture peut jouer un rôle dans la violence conjugale, elle ne peut suffire à l'expliquer toute seule.

B. Caractéristiques sociologiques

Pour Larouche (1987), il n'y a pas de différence entre le profil des femmes qui sont violentées en milieu conjugal et celui de celles qui ne le sont pas. Par conséquent, toute femme peut, un jour, être l'objet de ce traitement. Nombre d'auteurs précisent d'ailleurs, que les femmes violentées par leur conjoint se retrouvent dans toutes les sociétés, chez toutes les catégories de femmes, sans distinction quant à l'âge, à la race, au statut social, au nombre d'enfants, au niveau d'instruction, économique et social (Berk *et al.*, 1986; Boyd et Klingbeil,

1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Kérouac *et al.*, 1986; Larouche, 1987; Lewis, 1982; MacLeod, 1980, 1987; Steinmetz, 1978: voir Gelles, 1980; Straus *et al.*, 1980: voir Lystad, 1986, Walker, 1986; Wodarski, 1987). Toutefois, il n'y a pas de consensus sur l'influence des caractéristiques sociologiques suivantes: le niveau socio-économique, la dépendance économique, le niveau d'éducation, la religion, le statut conjugal, le milieu de vie, le type de famille d'origine et la violence à l'intérieur de celle-ci.

1. Niveau socio-économique. Thorman (1980: voir Wodarski, 1987) soutient que la violence conjugale se retrouve davantage parmi les couples qui possèdent un niveau d'éducation peu élevé, un faible revenu, ainsi qu'un statut professionnel limité. Gelles (1973: voir Gelles, 1980) ajoute cependant, qu'il ne faut pas en conclure pour autant que la violence conjugale est exclusive à ces classes sociales. Hilberman (1980) et Walker (1986) parlent d'incidence plus élevée de violence conjugale dans les milieux défavorisés, mais précisent que ce phénomène apparent reflète peut-être un manque de visibilité.

2. Dépendance économique. Par contre, certains auteurs notent que la dépendance financière au conjoint se révèle souvent une caractéristique des femmes violentées (Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Dowling, 1981: voir Roark et Vlahos, 1983; Smith, 1984). Kalmuss et Straus (1982: voir Strube et Barbour, 1983) observent même lors d'une étude, que plus grande est la dépendance économique des femmes à leur conjoint, plus celles-ci vivent de la violence sévère. De plus, Propper (1984) spécifie que même les femmes violentées de classe économique plus élevée, vivent aussi sous une dépendance financière du conjoint.

Toutefois, Gelles (1978: voir McCall et Shields, 1986) et Hornung *et al.* (1981: voir McCall et Shields, 1986, Cook et Cook, 1984) affirment que l'incidence de violence

conjugeale risque d'augmenter si la femme possède un statut plus élevé que celui de son conjoint à l'extérieur du couple. D'ailleurs, plusieurs auteurs allèguent que les femmes violentées ont un statut d'origine, un niveau d'instruction, d'habileté verbale et d'éducation religieuse plus élevés que leur conjoint abusif (Fagan *et al.*, 1983, Straus *et al.*, 1980, Walker, 1984: voir Walker, 1986). Hornung *et al.* (1981: voir Cook et Cook, 1984) ajoutent aussi que le taux de violence est moins haut chez la femme à la maison que pour celle qui travaille à l'extérieur.

3. Niveau d'éducation. Les opinions se partagent en ce qui a trait au niveau d'éducation comme caractéristique des femmes violentées. MacLeod (1987) constate que les femmes abusées peuvent ou non posséder un haut niveau d'éducation. D'autre part, Strube et Barbour (1983) remarquent chez certaines femmes violentées, un niveau d'éducation réduit, et un niveau de compétence et de motivation à acquérir un emploi restreint. De plus, Gelles (1974: voir Steinmetz, 1986) observe que le plus grand nombre de femmes abusées se retrouve parmi celles qui abandonnent tôt leurs études. D'autre part, en comparant des couples où existe la violence et d'autres non-violents, Gelles (1974: voir Bagarozzi et Giddings, 1983) constate que les femmes abusées ont un plus haut degré d'éducation et professionnel que leur partenaire abusif.

4. Religion. D'autres caractéristiques sociologiques soulèvent l'attention des auteurs dans la littérature. Straus *et al.* (1980: voir Walker, 1986), tout comme Rosenbaum et O'Leary (1981), affirment que les femmes violentées se retrouvent dans toutes les religions. Cependant, Rosenbaum et O'Leary (1981) et Berk *et al.* (1983: voir Walker, 1986) remarquent que les couples où la religion de l'homme et de la femme est différente, se retrouvent davantage parmi les couples où existe la violence.

5. Statut conjugal et nombre d'années d'union. La violence conjugale existe pour les femmes mariées comme pour celles qui sont en union de fait (Ferraro et Johnson, 1983; Kérrouac *et al.*, 1986; MacLeod, 1980). L'existence de l'abus conjugal est aussi indépendante du nombre d'années de mariage (Rosenbaum et O'Leary, 1981). Toutefois, Rosenbaum et O'Leary (1981) observent dans leur étude que 15% des femmes violentées de leur échantillon ont été abusées avant le mariage et 54% après, mais avant la fin de la première année d'union.

6. Milieu de vie et isolement. MacLeod (1980) spécifie que la violence conjugale est omniprésente dans toutes les régions. Pourtant, LaPrairie (1983: voir MacLeod, 1987) allègue que les femmes qui subissent l'abus de la part de leur conjoint, se rencontrent davantage en zone rurale ou isolée que dans un milieu urbain. Cette affirmation suppose une caractéristique des femmes violentées que les auteurs notent souvent, soit son isolation sociale (Bagarozzi et Giddings, 1983; Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Flanzer, 1982: voir Wodarski, 1987; Gelles, 1980; Hilberman, 1980; MacLeod, 1987; Roy, 1977: voir Larouche, 1985; Smith, 1984; Star, 1980).

7. Types de famille d'origine. Enfin, la famille d'origine constitue un élément caractéristique mis fréquemment en évidence dans la littérature.

Dans leur recherche, Price et Armstrong (1979: voir Dalton et Kantner, 1983) trouvent que le père des femmes violentées présente plus de problèmes psychologiques et se montre plus autoritaire et violent que celui des femmes non abusées. Scott (1974: voir Hilberman, 1980) constate qu'un père abusif et une mère passive composent le modèle parental caractéristique de plusieurs femmes violentées.

8. Violence dans la famille d'origine. Par ailleurs, nombre d'auteurs soulignent l'existence de violence à l'intérieur de la famille d'origine des femmes violentées (Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Hilberman et Munson, 1977-1978: voir Hilberman, 1980; Kérrouac *et al.* 1986; Klingbeil et Boyd, 1984; Roark et Vlahos, 1983; Walker, 1983; Weingourt, 1985; Weitzman et Dreen, 1982). Celles-ci auraient vécu en tant que témoins d'abus entre leurs parents ou comme enfants abusées. Dans une étude auprès de femmes violentées, Walker (1978-1979: voir Lewis, 1982) trouve que le quart de la population étudiée ont été abusées comme enfant. Toutefois, cette recherche ne compare pas ce pourcentage à celui du vécu de violence comme enfant pour les femmes non violentées. D'autres évaluent qu'environ la moitié des femmes violentées en milieu conjugal furent témoins ou objets de violence dans leur famille d'origine (Fagan *et al.*, 1983, Giles-Sim, 1983, Roberts, 1981, Straus *et al.* 1980, Walker, 1984: voir Walker, 1986). De plus, Walker (1986) estime que cette proportion augmenterait si l'abus psychologique était aussi considéré. Symonds (1978) allègue que la violence vécue par la femme violentée au cours de son enfance correspondrait à un traumatisme psychologique.

La plupart des auteurs reconnaissent l'existence d'un passé de violence à l'intérieur de la famille d'origine des femmes abusées. Dans un tel contexte, les filles apprennent que l'amour dans un couple se traduit par la violence dans une relation où l'un domine l'autre (Kérrouac *et al.* 1986). Dans leur étude, Hilberman et Munson (1977-1978: voir Hilberman, 1980) constatent que les femmes issues d'un milieu familial violent choisissent de se retrouver tôt en couple, de façon à fuir un père violent. Or, bon nombre d'auteurs soulignent le fait que la probabilité est forte pour que certaines femmes qui proviennent de familles avec de la violence entre les parents ou contre elles-mêmes, se retrouvent en relation avec un conjoint abusif (Gelles, 1976; Gayford, 1975, Gelles, 1976, Gil, 1970, Herrenkohl *et al.* 1983,

Sears *et al.*, 1957, Steinmetz, 1977, Straus *et al.*, 1980: voir McCall et Shields, 1986; Haver, 1987; Hilberman, 1980).

Toutefois, Rosenbaum et O'Leary (1981; 1981: voir Steinmetz, 1986) comparent quatre groupes de femmes: des conjointes violentées vues individuellement; des femmes abusées rencontrées avec leur conjoint; un autre groupe de femmes en thérapie de couple sans avoir été victimes de violence conjugale; et enfin, des femmes satisfaites dans leur relation avec leur partenaire. Ils concluent que les femmes violentées ne sont pas plus victimes ou témoins d'abus comme enfant, que celles qui ne subissent pas de violence de la part de leur conjoint.

Par ailleurs, bien que certaines recherches font ressortir l'existence d'un lien entre la violence dans la famille d'origine et la violence dans le couple, Walker (1986), sans remettre en question ces observations, précise aussi une incertitude face à la validité de ces résultats. En effet, elle se demande à quel point ce que les femmes violentées rapportent comme vécu de violence dans leur enfance, correspond à une réalité objective. Walker ajoute qu'il est difficile de vérifier si ces situations ont été vécues comme violentes par les femmes abusées, étant enfant, ou si leur vision actuelle de leurs souvenirs d'enfance les fait voir ainsi.

C. Caractéristiques psychologiques

Les auteurs soulèvent nombre de caractéristiques psychologiques par rapport aux femmes violentées. Ces caractéristiques comportent les thèmes suivants: prédisposition ou conséquence à la violence conjugale, psychopathologie, la thèse du masochisme, la passivité des femmes violentées, la peur des femmes violentées, les moyens de protection pour pallier à cette peur, le sentiment de culpabilité, l'image et l'identité de soi, leurs relations interpersonnelles, le sentiment de désespoir, les attitudes d'autodestruction, leur dépendance affective, l'ambivalence des femmes violentées, le sentiment de trahison par le conjoint, le système

d'attribution et de contrôle, leurs craintes face à l'avenir et l'état de ces caractéristiques psychologiques après la fin de la relation abusive.

1. Prédisposition ou conséquence à la violence conjugale. Il semble difficile pour le moment, d'après Kuhl (1984), d'évaluer si les éléments psychologiques et individuels des femmes violentées incitent la violence ou en résultent, et ce malgré les caractéristiques qui précèdent et même si certains voient les conjointes violentées comme prédisposées à être victimes (Price et Armstrong, 1979: voir Dalton et Kantner, 1983). Toutefois, Larouche (1987) affirme qu'il n'y a aucun trait pathologique chez les femmes abusées, avant de subir la violence, et que les symptômes observés chez-elles démontrent plutôt les résultats de celle-ci. MacLeod (1987) ajoute que les conjointes abusées possèdent peu de traits distinctifs communs qui ne soient les conséquences du traitement reçu. Steinmetz (1979: voir Steinmetz, 1986) souligne également que les caractéristiques des femmes violentées par leur conjoint relèvent de l'abus subi et non des traits de personnalité particuliers qui auraient pour effet de déclencher la violence.

Pourtant, Kérouac et al. (1986) soulignent que déjà adolescentes, plusieurs femmes violentées se montrent peu agressives et s'intéressent à des amis dominateurs. De plus, comme elles proviennent souvent de familles où prédomine la violence, Rosenberg (1987) ajoute que l'enfant élevé dans un tel milieu perd le contact avec ses émotions et développe une difficulté à saisir ses sentiments de peur lors de différends. Walker (1984: voir Walker, 1986) précise que certains éléments de l'enfance des femmes violentées et le vécu avec leur conjoint abusif, expliquent en grande partie les caractéristiques psychologiques observées chez-elles. De plus, dans une autre étude, Walker (1985) ajoute que la violence produit un impact psychologique chez les femmes qui la subissent.

2. Psychopathologie. Certains abordent l'étude des femmes violentées à partir d'une perspective psychopathologique. Kérouac *et al.* (1986) parlent de désordres psychiques suite à la violence subie. D'autres observent que les femmes violentées souffrent souvent de dépression nerveuse (Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Douglas, 1983: voir Larouche, 1987; Goodstein et Page, 1981: voir Gellen *et al.*, 1984). Cette propension à la dépression augmente chez celles qui subissent de la violence sévère (Rosewater, 1982: voir Walker, 1986). Goodstein et Page (1981: voir Gellen *et al.*, 1984) ajoutent que la maladie mentale est plus fréquente chez les femmes violentées. Il s'avère toutefois difficile de préciser si ces désordres psychologiques représentent la cause ou l'effet de la violence.

Walker (1985) note que dans les débuts de l'étude sur les femmes violentées en milieu conjugal, les spécialistes émirent entre autres les diagnostics d'hystérie et de schizophrénie. De plus, Gillman (1980: voir Gellen *et al.*, 1984) note aussi des traits de personnalité limite, alors qu'Hilberman (1980) rapporte ceux de schizophrénie et de désordre de personnalité. Outre ces évaluations des femmes violentées, d'autres diagnostics émergent à travers les années.

3. La thèse du masochisme. Certains auteurs soulignent la notion de masochisme et de provocation de la part des conjointes abusées (Price et Armstrong, 1979: voir Dalton et Kantner, 1983; Snell *et al.*, 1964: voir Kuhl, 1984, Walker, 1981, 1986). Snell *et al.* précisent même que la violence est indispensable à l'équilibre de la femme afin de pallier à une culpabilité qu'elle ressentirait face à une colère intérieure contenue. D'autres ajoutent que le modèle de masochisme et de provocation tient encore une place au sein des perceptions de certains thérapeutes (Blum, 1982, Shainess, 1979: voir Walker, 1986; Walker, 1981). Toutefois, certaines précisions apportent des nuances à ce postulat.

Hanks et Rosenbaum (1977: voir Cook et Cook, 1984) considèrent la thèse du masochisme trop simple. Ils admettent que certaines femmes violentées peuvent par leurs réactions déclencher la violence chez leur conjoint sans la désirer et sans en être conscientes. Les déclencheurs de la violence diffèrent cependant d'une simple provocation.

Dans leur étude, Dalton et Kantner (1983) estiment que les femmes abusées peuvent entretenir la violence du conjoint par leur propre tendance à être agressive. Ils notent cependant que les femmes violentées dans un centre d'aide se montrent plus passives. D'autres remarquent que les comportements de reproche, mais aussi de dépendance face au partenaire et une attitude de victime peuvent augmenter la vulnérabilité des conjointes et précipiter la violence (Bertrand: voir Meunier, 1979: voir Larouche, 1985; Berkowitz, 1983: voir Walker, 1986; Block et Sinnott, 1979, Finkelhor, 1979, Shainess, 1977, 1984, Steinmetz, 1977, Watkins, 1982: voir McCall et Shields, 1986). Toutefois, l'attitude effacée des femmes abusées vise à réduire les manifestations violentes de leur conjoint (Walker, 1984: voir Walker, 1986). Par conséquent, l'effet de précipitation de l'abus par leurs comportements, s'avère principalement inconscient. L'impact qui en résulte ne suppose donc pas que les femmes violentées prennent plaisir à l'abus (MacLeod, 1980; McCall et Shields, 1986; Sinclair, 1985; Walker, 1983).

MacLeod (1987) mentionne que les recherches démontrent que les femmes qui subissent la violence, n'aiment pas être abusées, mais que certaines éprouvent suite à la violence, un sentiment de puissance, d'utilité et d'importance. Néanmoins, Pagelow (1981: voir Ferraro et Johnson, 1983) et Walker (1979: voir Ferraro et Johnson, 1983) affirment que ces femmes ne désirent pas un conjoint abusif. Les résultats de l'étude de Lewis (1982) auprès de femmes abusées d'un centre d'hébergement infirment aussi la théorie du masochisme. Truninger (Martin, 1976: voir Dalton et Kantner, 1983) allègue pour sa part, que les femmes

violentées tolèrent la violence sans la désirer. D'autre part, Star (1980: voir Dalton et Kantner, 1983) refuse l'hypothèse du masochisme et parle plutôt de passivité.

4. La passivité des femmes violentées. Plusieurs auteurs (Hendricks-Matthews, 1982; Hilberman, 1980; Kérouac *et al.*, 1986; Larouche, 1985, 1987; Star, 1980) parlent de passivité, mais Rosewater (1982, 1985: voir Walker, 1985) affirme que bien qu'elles soient passives, la plupart des femmes violentées n'acceptent pas ce rôle. Walker (1983) précise que la passivité des femmes violentées se définit davantage comme une habileté de survie. Parallèlement à la notion d'habileté de survie, Walker (1983, 1985) fait appel au concept d'impuissance appris de Seligman (1967, 1975: voir Gellen *et al.*, 1984, Hendricks-Matthews, 1982, Hilberman, 1980, Lewis, 1982).

A partir d'expériences auprès d'animaux et d'humains, Seligman observe que lorsque les actions sont indépendantes des résultats qui s'ensuivent, et ce, de façon répétée, l'individu développe alors la sensation de n'avoir aucun contrôle sur ce qui lui arrive. Ce processus l'amène à produire très peu d'actions dans des situations subséquentes. C'est ce phénomène que Seligman nomme impuissance apprise et que Walker (1983, 1985) reprend pour les femmes violentées, chez lesquelles elle observe le même processus.

Ce terme d'impuissance ou de résignation apprise est d'ailleurs fréquemment repris par différents auteurs pour expliquer les femmes violentées (Bowen, 1982: voir Gellen *et al.*, 1984; Kérouac *et al.*, 1986; Walker, 1979: voir Dalton et Kantner, 1983, Roark et Vlahos, 1983; Wetzel et Ross, 1983: voir Gellen *et al.*, 1984). De plus, si les femmes abusées ont déjà acquis cette impuissance comme enfant, elles le demeurent donc lorsque devenues adulte, puisqu'elles n'auront jamais vécu l'impression d'avoir du contrôle sur leur vie (Hendricks-Matthews, 1982).

L'impuissance apprise, suite à un vécu de violence ou à un traumatisme, crée un impact psychologique néfaste (Seligman, 1975: voir Lewis, 1982, Walker, 1985; Walker, 1985). Seligman (1975: voir Lewis, 1982, Walker, 1985) parle d'atteinte à l'équilibre émotif et de distorsions au niveau des perceptions, des sentiments, des pensées et des comportements. D'ailleurs, Hilberman (1980) précise que pour plusieurs femmes violentées, il n'y aurait pas de distinction entre sentiment, fantaisie et action. Certains nomment cet impact de syndrome post-traumatique ou syndrome de la femme violentée (Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Haver, 1987; Hilberman, 1980: voir Larouche, 1987; Steinmetz, 1979: voir Steinmetz, 1986; Walker, 1985). Symonds (1976: voir Symonds, 1978; 1977: voir Hilberman, 1980; 1978) parle pour sa part de "traumatisme psychologique infantile". Ce syndrome se manifeste par diverses caractéristiques psychologiques des femmes violentées, qui affectent même parfois leur santé physique.

5. La peur des femmes violentées. L'une des manifestations de ce syndrome est la peur intense et la tension que vivent constamment la plupart des femmes violentées (Martin, 1981: voir Gellen *et al.*, 1984; Hoffman, 1984; Kérouac *et al.*, 1986; MacLeod, 1987; Maccoby et Jacklin, 1974: voir Hilberman, 1980; Symonds, 1978; Walker, 1985, 1986). Dans une étude, Lewis (1982) constate que les femmes abusées par leur conjoint, montrent un état et des traits d'anxiété significativement plus élevés lors de leur arrivée dans un centre d'hébergement si on les compare à des femmes de la population générale. En effet, les femmes violentées par leur conjoint sont constamment en état d'alerte (Hilberman, 1980). Ces femmes se sentent continuellement en danger parce que l'impuissance apprise les empêche de prévoir l'efficacité de leurs propres comportements d'auto-protection face à l'abus, parce qu'elles éprouvent un pouvoir de contrôle limité, et parce qu'elles ne peuvent prédire à quel moment la violence fera de nouveau irruption, ni sous quelle forme (Fleming, 1979: voir Lewis, 1982; MacLeod, 1980;

Sinclair, 1985; Walker, 1985). La peur peut devenir si intense qu'elle paralyse émotivement celles qui la subissent (Maccoby et Jacklin, 1974: voir Hilberman, 1980; Resnick, 1976: voir Lewis, 1982).

6. Moyens pour pallier à la peur. Ce vécu d'anxiété chronique, amène les femmes violentées à développer divers moyens de survie. Parmi ces moyens se retrouvent: la dissociation, la minimisation ou la rationalisation, la protection du partenaire, le contrôle des émotions et les manifestations de l'agressivité.

a. Dissociation. La dissociation que certaines femmes violentées instaurent entre le corps et l'esprit les protègerait de la sensation de douleurs physiques et psychologiques (Fleming, 1979: voir Lewis, 1982; Walker, 1981, 1985, 1986). Walker (1985) ajoute que cette scission intérieure s'avère plus répandue et de durée plus longue quand la sévérité de la violence s'accroît.

Cette dissociation chez les femmes violentées mène à une conscience moindre de leur douleur, mais ne s'avère toutefois pas suffisante pour les épargner des problèmes de santé physique qu'engendre la pression psychologique (Hoffman, 1984). Price et Armstrong (1979: voir Dalton et Kantner, 1983) observent que les femmes violentées peuvent avoir une santé physique très altérée. D'autres parlent de maladies psychosomatiques (Bavolek, 1983, Gelles et Cornell, 1985, Walker, 1979: voir Meredith *et al.* 1986; Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984, Hilberman, 1980; Walker, 1979: voir Wodarski, 1987).

b. Minimisation ou rationalisation. Malgré l'impact physique de leur état d'alerte constant, les femmes violentées mettent également en place d'autres stratégies de survie. Les femmes abusées persistent dans certains cas à nier ou à camoufler la violence qu'elles subissent, en dépit de l'incidence de certains symptômes (Gelles, 1979: voir

Steinmetz, 1986; Hilberman, 1980; Smith, 1984; Walker, 1979: voir Wodarski, 1987; Walker, 1981, 1985, 1986). Si elles ne la nient pas, il y a de fortes probabilités que les conjointes abusées minimisent l'intensité et le nombre des abus, même si ceux-ci s'accroissent (Klingbeil et Boyd, 1984; Sinclair, 1985; Walker, 1986). Plusieurs conjointes abusées développent une image extrême de ce que sont les femmes violentées, afin d'éviter de se voir parmi celles-ci (Larouche, 1987). Elles sont ainsi loin de considérer l'abus psychologique comme une forme de violence (Larouche, 1987). Selon Boyd et Klingbeil (1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984), certaines femmes abusées par leur conjoint associent les contraintes imposées par les hommes violents, à des marques d'attention. Ce mécanisme permet de diminuer leur anxiété et leur hantise de violence ultérieure (Walker, 1985). Les conjointes abusées peuvent aussi utiliser des rationalisations. Soit qu'elles nient que leur conjoint soit violent, qu'elles soient victimes, qu'il existe des alternatives (Ferraro et Johnson, 1983), ou soit qu'elles croient que la violence est normale, acceptable, ou qu'elles la méritent (Hilberman, 1980; 1980: voir Lewis, 1982; MacLeod, 1987; Parnass, 1967, Gelles, 1974: voir Gelles, 1976; Propper, 1984). Ces rationalisations aident les femmes violentées à trouver un certain sens à ce qu'elles vivent (Ferraro et Johnson, 1983). Toutefois, selon Boyd et Klingbeil (1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984), les conjointes abusées viennent à perdre la conscience de leurs propres limites et de leur capacité à juger les risques qui planent sur elles et leurs enfants.

c. Protection du partenaire. Ces mécanismes de rationalisations visent aussi, pour les femmes abusées, à protéger leur conjoint violent dans le but de survivre (Hilberman, 1980; Walker, 1986). Elles prennent également la défense de leur partenaire face à l'extérieur, au nom de leur loyauté envers lui (Ferraro et Johnson, 1983; Star, 1980; Walker, 1985). Les femmes abusées par leur conjoint focalisent de diverses façons aussi sur l'homme violent et sur ses besoins.

Plusieurs femmes violentées tendent à prendre soin de leur partenaire abusif lorsqu'il est dans le besoin (Walker, 1985). Elles essaient aussi de plaire au conjoint et de contrôler l'environnement pour le satisfaire (Ball et Wyman, 1977: voir Kuhl, 1984; MacLeod, 1987; Roark et Vlahos, 1983; Star, 1980; Symonds, 1978; Walker, 1981, 1985, 1986; Wetzel et Ross, 1983: voir Gellen *et al.*, 1984). Les conjointes abusées essaient également de régler les conflits (Ferraro et Johnson, 1983). Star (1980) et Walker (1985) précisent que ces comportements visent à diminuer l'irritabilité du partenaire violent.

d. Contrôle des émotions. Selon Walker (1985), la plupart des femmes violentées refoulent leurs émotions et peuvent même sembler insensibles. Toutefois, Walker spécifie que pour nombre de partenaires abusées, cette insensibilité apparente représente un autre moyen de survie. En effet, les conjointes abusées se perçoivent moins menacées si elles maintiennent leurs propres sentiments à l'écart ou si elles camouflent à l'homme violent ce qu'elles ressentent. Selon Walker (1981), la peur empêche les femmes violentées d'exprimer, entre autres, leur agressivité directement.

e. Manifestations de l'agressivité. Il appert en effet, selon Kuhl (1984), que la plupart des femmes violentées ne sont pas agressives. Cette affirmation fait suite à une étude effectuée à partir du test A.C.L. (Adjective Check List), qui implique la description de soi des sujets. Walker (1985) et MacLeod (1987) considèrent toutefois la colère comme un des sentiments inclus dans le syndrome de la femme violentée.

Plusieurs soulignent que les femmes violentées nient généralement leur sentiment de colère (Davidson, 1978: voir Dalton et Kantner, 1983; Hilberman, 1980; Smith, 1984; Walker, 1979: voir Wodarski, 1987). Hilberman (1980) ajoute que les femmes violentées sont rarement en contact avec leur colère, puisqu'elles luttent constamment pour contrôler leur agressivité.

D'après Hilberman (1980), certaines conjointes abusées craignent par contre de perdre leur contrôle. Toutefois, selon cet auteur, celles qui le perdent, soit en attaques physiques, verbales, ou même en imagination, envers le partenaire, représentent un nombre très restreint. Par ailleurs, certains précisent que les femmes abusées n'utilisent la violence que comme moyen de défense (Gelles et Maynard, 1987; Straus et Gelles, 1986: voir MacLeod, 1987; Walker, 1986). La violence constitue leur ultime tentative pour protéger leur vie qu'elles considèrent en danger (Hilberman, 1980). Hilberman et Munson (1977-1978: voir Hilberman, 1980) précisent que, dans ces cas, les femmes abusées s'étonnent de leur attitude, puisqu'elles ignorent l'ampleur de leur colère et de leur capacité à être agressive.

Certains auteurs décrivent cependant les conjointes abusées comme agressives (Dalton et Kantner, 1983; Schultz, 1960: voir Rosenbaum et O'Leary, 1981; Snell et al., 1964: voir Kuhl, 1984, Rosenbaum et O'Leary, 1981) et même, comme aussi violentes que leur conjoint abusif (Meredith et al., 1986; Straus et al., 1980: voir Walker, 1986).

Weitzman et Dreen (1982) estiment que les partenaires abusées expriment davantage leur agressivité au niveau verbal. En effet, ces mêmes auteurs mentionnent que les conjointes qui subissent la violence conjugale, tendent à agresser leur partenaire par des messages qui visent indirectement sa valeur personnelle. Walker (1981, 1983, 1985, 1986) souligne aussi la manifestation indirecte d'agressivité chez les femmes violentées, envers leur conjoint. Ces modes d'agression prennent la forme de non respect des engagements pris, de la mise en échec des plans du partenaire, ou de moqueries à l'endroit de celui-ci. Selon Walker, ces formes d'expression agressive constituent l'unique moyen pour ces femmes d'extérioriser leur colère sans avoir à affronter les risques inhérents à une agressivité plus directe. Dans de

rares cas, les femmes violentées dévient leur colère vers les enfants ou vers autrui (Davidson, 1978: voir Dalton et Kantner, 1983; Roy, 1977: voir Wodarski, 1987).

Les femmes violentées par leur conjoint développent donc une panoplie de mécanismes dans le but de se protéger contre la violence de l'homme abusif. Tous les mécanismes de survie que les femmes abusées déploient, n'empêchent pas certains malaises psychologiques de s'instaurer chez-elles. D'ailleurs, outre les moyens de survie relevés dans la littérature, nombre d'autres caractéristiques psychologiques, comportementales ou perceptuelles soulèvent l'attention des auteurs.

7. Sentiment de culpabilité. Pour la plupart des femmes violentées, le sentiment de culpabilité est fréquent (Ferraro et Johnson, 1983; Hilberman, 1980; Kuhl, 1984; Larouche, 1987; MacLeod, 1987; Smith, 1984; Symonds, 1978; Walker, 1985). Elles ont également honte de cette violence qu'elles subissent (Hilberman, 1980: voir Lewis, 1982; Larouche, 1987; Smith, 1984; Symonds, 1978). Les conjointes abusées se sentent responsables de leur vie de couple et ressentent un sentiment d'échec face à la violence (Larouche, 1987). Elles se sentent responsables de l'état émotif de leur conjoint et d'ainsi causer la violence (Flanzer, 1982: voir Wodarski, 1987; Propper, 1984; Smith, 1984; Star, 1980; Symonds, 1978; Weitzman et Dreen, 1982). Les femmes violentées ignorent toutefois la raison et la façon dont elles suscitent l'abus du partenaire (Hendricks-Matthews, 1982; MacLeod, 1980). Hendricks-Matthews (1982) affirme que celles qui ignorent la manière dont elles provoquent la violence, se sentent donc impuissantes à changer quoi que ce soit afin d'intervenir sur celle-ci. Parce qu'elles se sentent ainsi inefficaces, plusieurs femmes violentées se blâment pour leur situation (Walker, 1979: voir Hendricks-Matthews, 1982). Abramson *et al.* (1980: voir Strube et Barbour, 1983)

ajoutent que la personne qui se responsabilise pour ne pas avoir de contrôle sur ce qui lui arrive, dénote une plus grande carence au niveau cognitif, affectif et motivationnel.

Pour leur part, Boyd et Klingbeil (1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984) mentionnent que plusieurs femmes violentées se perçoivent provocatrices de par leurs comportements. Toutefois, dans leur recherche effectuée à l'aide du MMPI (Minnesota Multiphasic Personality Inventory) auprès d'un petit groupe de femmes violentées et d'un autre groupe de conjointes non abusées, Gellen *et al.* (1984) découvrent que ces partenaires abusées remettent la responsabilité de la violence à leur conjoint. En effet, les femmes violentées de cette recherche confèrent des caractéristiques personnelles négatives à leur conjoint, qui justifient à leurs yeux leur perception. Elles se sentent non coupables et interprètent plutôt leurs propres comportements comme des réponses à l'attitude néfaste de leur partenaire (Gellen *et al.*, 1984). L'échantillon de cette étude est cependant trop restreint pour généraliser ces conclusions générales.

8. Image et identité de soi. Schutte *et al.* (1986) démontrent toutefois dans leur étude, qu'il existe un lien entre la perception des femmes abusées, en ce qui a trait à la responsabilité de la violence, et l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes. En effet, lorsqu'elles perçoivent le conjoint comme responsable, elles possèdent également une estime de soi relativement élevée. D'autre part, une estime de soi réduite se retrouve chez les partenaires abusées qui se blâment elles-mêmes pour la violence subie.

L'étude de Lewis (1982) ne révèle pas de différence significative par rapport à l'estime de soi entre les femmes violentées en milieu conjugal et celles qui ne le sont pas. Selon Lewis, les résultats de sa recherche ne démontrent pas une vision négative de soi chez les conjointes abusées. Lewis précise toutefois que ces résultats peuvent refléter le déni

caractéristique chez les femmes violentées de ce qu'elles sont vraiment, au profit de ce qu'elles aimeraient être.

A partir de la corrélation de Schutte et al. et de la littérature qui cite fréquemment le sentiment de culpabilité chez les femmes violentées, il est d'ailleurs possible de supposer qu'une faible estime de soi caractérise cette population. De plus, nombre d'auteurs citent l'incidence d'une estime de soi très faible pour les femmes violentées (Bavolek, 1983, Gelles et Cornell, 1985, Walker, 1979: voir Meredith et al., 1986; Bowen, 1982, Star et al., 1979: voir Gellen et al., 1984; Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Larouche, 1987; Roark et Vlahos, 1983; Rosewater, 1982: voir Walker, 1986; Smith, 1984; Walker, 1981; Wodarski, 1987).

De plus, Kuhl (1984) note un sentiment d'infériorité plus marqué chez celles qui vivent dans une relation de violence conjugale. Elle constate également, dans une recherche, que les femmes violentées physiquement s'accordent davantage de caractéristiques négatives que celles qui subissent la violence verbale. Hilberman (1980: voir Lewis, 1982) souligne que plusieurs femmes violentées se sentent incompétentes et sans valeur. Par ailleurs, certains auteurs soulignent que cette image de soi négative des femmes abusées s'accentue après chaque nouvelle agression, psychologique ou autres, ainsi qu'avec la prolongation de la relation abusive et avec l'augmentation de la sévérité de la violence (Hoffman, 1984; Larouche, 1985, 1987; Sinclair, 1985). Par conséquent, Larouche (1985, 1987) ajoute que la confiance en soi de la conjointe violentée suit la même courbe descendante.

Star et al.(1979: voir Gellen et al., 1984) et Walker (1985) relèvent en effet une carence au niveau de la confiance en soi des conjointes violentées. Melville (Martin, 1978: voir MacLeod, 1980) note aussi une perte de confiance en soi chez les femmes violentées et en leur

potentiel pour faire face à la vie. Il appartient d'ailleurs, selon Star (voir Weitzman et Dreen, 1982), que ces dernières possèdent une faible identité de soi et s'avèrent même immatures.

En effet, la plupart des femmes en milieu de violence conjugale, basent leur propre identité en fonction de leur famille, de l'extérieur et de leur conjoint. Elles sont ainsi peu conscientes de leurs propres besoins (Boyd et Klingbeil, 1979; voir Klingbeil et Boyd, 1984). Walker (1985) allègue que les conjointes qui subissent l'abus de leur partenaire, investissent sur le développement de l'identité de celui-ci au détriment du leur. Par ailleurs, Kuhl (1984), d'après une recherche, constate qu'il y a moins d'écart chez les femmes violentées, entre leur soi réel et leur soi idéal, que dans la population normale. De plus, plusieurs auteurs évoquent le manque d'affirmation ou la difficulté à s'affirmer des femmes violentées (Davidson, 1978; voir Rosenbaum et O'Leary, 1981; Kérouac *et al.*, 1986; Larouche, 1985; Weitzman et Dreen, 1982).

9. Relations interpersonnelles. Kuhl (1984) note une relation de soumission face à autrui, chez nombre de conjointes abusées. Celles-ci craignent toute agressivité, toute confrontation et toute personne (Walker, 1985). Leur peur amène les femmes violentées à être très méfiantes face à autrui (Kuhl, 1984; MacLeod, 1980) et à se tenir à l'écart de tout différend (Kuhl, 1984). En fait, les femmes violentées par leur partenaire présentent fréquemment des difficultés à s'impliquer émotivement dans leurs relations interpersonnelles (Gellen *et al.*, 1984; Walker, 1985). Cette inaptitude et cette méfiance face à autrui conduisent plusieurs femmes abusées à se tenir à l'écart de contacts relationnels (Kuhl, 1984; Star *et al.*, 1979; voir Gellen *et al.*, 1984). Elles se sentent ainsi très seules, sans pouvoir partager leur vécu (Lewis, 1982; MacLeod, 1980). Les femmes violentées vivent de diverses façons cet isolement (MacLeod, 1987).

10. Sentiment de désespoir. Les femmes violentées par leur conjoint se sentent fréquemment déprimées (Bowker et Maurer, 1985). Selon MacLeod (1987), les femmes qui subissent l'abus conjugal, vivent un sentiment de vide intérieur, suite à l'impression qu'on leur a enlevé le contrôle de leur vie. Elles éprouvent un sentiment de désespoir (Hilberman, 1980; Hilberman, 1980: voir Lewis, 1982; MacLeod, 1987). Ces sentiments de déprime et de désespoir, joints à la culpabilité et au manque d'estime de soi, peuvent entraîner chez les femmes abusées des comportements d'autodestruction (Hilberman et Munson, 1977-1978: voir Larouche, 1987; MacLeod, 1987).

11. Attitudes autodestructives. Les attitudes autodestructives se présentent sous diverses formes, telles un manque d'attention pour leur aspect extérieur et leur santé (MacLeod, 1987), la consommation excessive d'alcool, de drogues ou de médicaments, ou même des pensées, des comportements suicidaires, des tentatives ou des réussites de suicide (Bavolek, 1983, Gelles et Cornell, 1985, Walker, 1979: voir Meredith et al., 1986; Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Hilberman, 1980; Kérouac et al., 1986; Scott, 1974: voir Larouche, 1987; MacLeod, 1987; Sinclair, 1985)

Ayers-Counts (1986: voir MacLeod, 1987) démontre par sa recherche que dans plusieurs sociétés, les femmes violentées sont de plus grandes candidates au suicide que celles qui ne le sont pas. Stark (Silverman-King, 1981: voir Larouche, 1987) estime que les conjointes abusées font neuf fois plus de tentatives de suicide qu'un individu qui a des tendances suicidaires, mais qui n'est pas violenté.

12. Dépendance affective au conjoint. En dépit de leur vécu, la plupart des femmes abusées par leur conjoint sont très liées affectivement à celui-ci (MacLeod, 1987). En effet, plusieurs soulignent la dépendance émotive des conjointes abusées à leur partenaire violent

(Boyd et Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Dowling, 1981: voir Roark et Vlahos, 1983; Smith, 1984; Weitzman et Dreen, 1982). De plus, les partenaires violentées sont sensibles au rejet (Star: voir Weitzman et Dreen, 1982) et craignent l'abandon et la solitude (Weingourt, 1985).

13. Sentiment de trahison par le conjoint. D'autre part, plusieurs femmes violentées ressentent aussi l'impression d'avoir été trahies par les hommes qui devaient les aimer, puisque ceux-ci ont transgressé l'engagement mutuel d'amour et de confiance (Sinclair, 1985; Walker, 1985). Dans leur étude, Meredith et al. (1986) démontrent d'ailleurs que la satisfaction du couple décroît lorsque l'incidence de la violence conjugale s'accroît. Ces résultats ne peuvent prouver toutefois lequel induit l'autre. MacLeod (1987) ajoute qu'au désir de justice des femmes violentées, se joint l'espoir profond de retrouver le bonheur disparu. Par contre, selon Walker (1985), même si les manifestations d'agressions physiques cessent, les femmes violentées continuent à percevoir leur conjoint comme quelqu'un qui a enfreint l'entente initiale de leur relation. Elles ont donc de la difficulté à oublier ce qui s'est passé et à refaire confiance à leur partenaire.

14. Ambivalence des femmes violentées. Les divers sentiments des femmes abusées envers le conjoint violent créent, chez-elles, l'ambivalence (Flanzer, 1983: voir Wodarski, 1987; MacLeod, 1987). En effet, les partenaires violentées éprouvent colère et amour envers leur conjoint (Larouche, 1985). Symonds (1978) précise que les femmes violentées deviennent confuses par rapport aux comportements contradictoires de l'homme abusif, puisque celui-ci se montre parfois doux et parfois agressif. Les conjointes abusées développent alors la peur et la culpabilité. Selon Larouche (1987), certaines conjointes

abusées se perçoivent masochistes de conserver, malgré tout, leur amour pour leur partenaire abusif.

15. Système d'attribution et de contrôle des femmes violentées. Outre les nombreuses caractéristiques psychologiques précédentes reliées aux femmes violentées, Lewis (1982) indique la présence d'un système d'attributions externes chez ces dernières. Lewis administre l'instrument de mesure Adult Nowicki-Strickland Internal-External Control Scale (A.N.S.- I.E.) à des femmes violentées, hébergées dans un centre pour victimes de violence conjugale. Elle constate que les conjointes abusées possèdent un système causal extérieur à elles, beaucoup plus élevé que la population normative. Les femmes violentées de cette étude se perçoivent ainsi comme contrôlées de l'extérieur. Elles voient donc que leurs actions restent sans effet sur ce qui leur arrive. Cette perception, selon Lewis, est également, difficile à modifier.

Lewis (1982) rapporte différentes définitions des personnes qui vivent avec un système de contrôle externe. Celles-ci sont plus anxieuses, ont des problèmes d'ajustement et une certaine attitude de pitié envers elles-mêmes (Feather, 1967, Hersch et Scheibe, 1974: voir Lewis, 1982; Lewis, 1982). Rotter (1966: voir Lewis, 1982) leur confère des traits de conformité et une facilité à être influencées. Lewis, pour sa part, décrit les personnes déterminées par un système de croyances externes, comme plus frustrées, plus impuissantes, plus méfiantes, peu ouvertes à de nouveaux apprentissages et plus tentées par le suicide. Cette description rejoue certaines caractéristiques des femmes violentées décrites précédemment. Ces traits communs laissent entrevoir un rapport entre les conjointes abusées et les personnes avec une structure de contrôle externe.

Par ailleurs, Kuhl (1984) corrobore également cette notion d'attributions externes chez les femmes violentées. Selon Kuhl, les conjointes abusées perçoivent autrui plus fort et plus efficace qu'elles. De plus, d'après Hilberman (1980), plusieurs conjointes violentées craignent une sorte de juge extérieur ou l'éventualité imminente d'un évènement catastrophique. Selon Frieze (1980: voir Walker, 1986), les conjointes abusées imputent la responsabilité des évènements à une force extérieure sur laquelle elles n'ont pas de contrôle. Hendricks-Matthews (1982) départage toutefois deux formes d'attribution chez les femmes violentées. Selon cet auteur, les conjointes abusées attribuent les réussites à une cause externe, au hasard ou à une force extérieure, et l'insuccès à une cause interne.

Walker (1981: voir Lewis, 1982; 1984: voir Walker, 1986) découvre, à l'aide de l'instrument de mesure le Levinson Locus of Control Scale, que les femmes violentées présentent des résultats élevés, autant sur l'échelle d'attribution interne que sur les deux autres externes, soit l'attribution à autrui tout-puissant et l'attribution à la chance. Toutefois, les sujets de ces recherches de Walker, ne sont pas recrutés dans un centre pour femmes violentées. Cette distinction méthodologique peut influencer la comparaison avec les résultats des études précédentes.

Walker constate donc une contradiction chez les partenaires abusées. En effet, les femmes violentées de ces études démontrent à la fois qu'elles croient avoir un contrôle sur ce qu'elles vivent, et qu'elles se sentent contrôlées par l'extérieur. Walker (1981: voir Lewis, 1982) explique ce fait par le besoin, chez les femmes violentées, de percevoir un certain contrôle interne, afin de continuer à croire qu'elles peuvent avoir une influence sur l'environnement et ainsi être capables d'apporter des changements à ce qu'elles vivent.

Par contre, le système d'attributions externes de certaines femmes violentées, les amène également à espérer qu'une personne extérieure fasse renaître l'entente du début de leur relation avec leur partenaire (MacLeod, 1987). MacLeod (1987) ajoute que c'est dans cette optique que les conjointes abusées acceptent de briser le silence par rapport à leur vécu. Toutefois, malgré cet espoir face à l'extérieur, Walker (1981) note que les femmes violentées craignent que personne ne les sauve. Smith (1984) affirme que plusieurs conjointes qui vivent la violence conjugale sont sûres que personne ne peut leur venir en aide.

16. Craintes face à l'avenir. Ainsi, certaines femmes violentées évaluent leur situation comme sans espoir, puisqu'elles se sentent impuissantes à changer leur existence et à croire à de nouvelles solutions (Bowker et Maurer, 1985; Hendricks-Matthews, 1982; Hilberman, 1980: voir Lewis, 1982; Walker, 1985). Ces perceptions amènent les conjointes abusées à se sentir vulnérables face à l'avenir (Weingourt, 1985). Cette vulnérabilité augmente d'ailleurs suite à chaque cycle de violence vécu par les femmes abusées (Larouche, 1987).

Par ailleurs, les femmes abusées par leur conjoint ont aussi très peur de changer et d'envisager un départ (Larouche, 1987; Weingourt, 1985).

17. Etat des caractéristiques psychologiques après la fin de la relation abusive. Dans une étude, Hoffman (1984) note que les femmes abusées, déjà hors de la relation violente, signalent une amélioration importante de leur état émotionnel et de plus en plus marquée avec le temps, contrairement à celles qui se trouvent toujours avec leur conjoint violent. Toutefois, selon d'autres auteurs, ces nombreuses caractéristiques psychologiques et perceptuelles des femmes violentées ne semblent pas se modifier facilement, même lorsque celles-ci quittent leur conjoint violent. En effet, certains auteurs constatent l'état stationnaire de certaines caractéristiques des femmes violentées après leur départ de la relation abusive.

A partir d'une étude à l'aide du M.M.P.I. (Minnesota Multiphasic Personality Inventory), Rosewater (1982: voir Walker, 1983) remarque qu'il n'y a pas de différence de profil entre les femmes violentées et celles qui ne le sont plus. Lewis (1982) mentionne que sa recherche ne confirme pas non plus une modification positive chez les conjointes abusées qui délaissent la relation avec leur partenaire violent. Pour sa part, Walker (1983) affirme que l'impuissance apprise perdure même après la fin de la relation violente. Walker ajoute qu'il y a d'ailleurs davantage de dépressions chez les femmes violentées qui ne sont plus avec leur conjoint abusif depuis plus d'un an, que chez celles qui sont encore dans le contexte de violence conjugale (Walker, 1984: voir Walker, 1986). De plus, Walker (1986) note que les mécanismes de survie que les femmes violentées développent, continuent d'exister même après que celles-ci cessent de vivre de la violence. Cette attitude peut être reliée à la crainte persistante de plusieurs femmes abusées de se retrouver dans une autre relation de violence conjugale après avoir laissé leur conjoint abusif (Hoffman, 1984).

Il semble évident que certaines caractéristiques des femmes violentées, entre autres l'estime de soi, soient reliées à la violence subie. De plus, il appert que certaines femmes abusées par leur conjoint décident, à la lumière de leur vécu, de quitter leur partenaire violent, alors que d'autres le laissent pour y retourner, et d'autres encore ne passeront jamais à la phase de départ. Ces trois attitudes différentes laissent donc présager que certains facteurs viennent jouer un rôle dans la décision de faire un choix ou l'autre. Il importe donc, pour la présente recherche, de relever les variables chez les femmes violentées qui influencent leur niveau de tolérance.

Variables en relation avec la tolérance de la violence

Un bon nombre de femmes violentées en milieu conjugal supportent la violence sous forme très sévère et ce de façon répétitive sans faire appel à l'aide, alors que certaines autres demandent du secours à la première manifestation d'abus de la part du conjoint (Gelles, 1976). Larouche (1985, 1987) note également qu'en général, les conjointes abusées recherchent du support seulement après de multiples cycles de violence. De plus, certains auteurs soulignent que les femmes violentées vivent plusieurs cycles de violence et plusieurs séparations avant qu'elles décident de quitter leur partenaire violent de façon irréversible (Hilberman, 1977-1978, Walker, 1979: voir Hilberman, 1980; Truninger, 1971: voir Gelles, 1976; Walker, 1978: voir Snyder et Scheer, 1981). D'ailleurs, Jaffe et Burris (1982: voir Larouche, 1987) constatent, suite à une étude auprès des services policiers, que certaines conjointes abusées par leur partenaire font jusqu'à 35 appels à l'aide avant de faire le choix de laisser celui-ci. D'autre part, Fruchtman (1981: voir Strube et Barbour, 1983) remarque dans une recherche, que peu de femmes violentées pensent à retourner avec leur conjoint violent lors de leur arrivée dans un centre pour conjointes abusées. Toutefois, ce nombre augmente au moment du départ et double lorsqu'il vérifie le pourcentage de femmes retournées dans le contexte de violence quelques semaines après leur départ du centre d'hébergement. Walker (1979: voir Hendricks-Matthews, 1982) ajoute que la moitié des femmes abusées par leur conjoint, qui hébergent plus d'une semaine dans un centre pour conjointes violentées, retournent avec leur partenaire abusif.

Pfouts (1978: voir Larouche, 1985, 1987) classifie le processus de décision des femmes violentées, selon trois types de rupture. La première, la rupture rapide, rejoint très peu de conjointes abusées. C'est le cas des partenaires qui décident de quitter la relation

immédiatement après le premier geste violent du conjoint. Les femmes violentées qui, par contre, mettent un terme à plusieurs années de violence conjugale subie et après avoir tout essayé pour trouver des solutions, se rangent dans la deuxième catégorie, soit la rupture à contrecœur. Ces femmes ne partent d'ailleurs qu'une seule fois, mais de façon définitive. Enfin, la dernière forme de séparation est la rupture évolutive. Elle se caractérise par de multiples départs et retours des femmes violentées, au cours desquels celles-ci acquièrent davantage d'autonomie, apprennent à affronter leurs craintes et s'initient aux ressources disponibles. Ce dernier type de rupture regroupe une majorité de femmes violentées par leur conjoint.

Le niveau de tolérance et le cheminement de chaque conjointe abusée en milieu conjugal peuvent donc être différents d'une femme à l'autre. La décision d'aller solliciter l'aide ou de quitter un conjoint violent, relève d'un ensemble de variables différentes (Gelles, 1976). Ces variables, en lien avec la tolérance de la violence chez les femmes violentées en milieu conjugal, peuvent se classifier comme suit: les variables culturelles, celles reliées à la famille d'origine, les variables socio-économiques, relationnelles, psychologiques et perceptuelles.

A. Variables culturelles

Certains auteurs soulèvent les caractéristiques culturelles comme variables de justification à la tolérance des femmes violentées. Ces auteurs émettent l'opinion que les pressions culturelles qui appuient l'obligation de garder l'image de la famille unie, de conserver les problèmes familiaux à l'intérieur de la vie privée et le blâme accordé aux femmes violentées influencent le niveau de tolérance de celles-ci (Field et Field, 1973, Truninger, 1971: voir Gelles, 1976; MacLeod, 1980; Sinclair, 1985; Straus, 1976; Wodarski, 1987). Selon

MacLeod (1980) et Sinclair (1985), l'isolement ainsi créé amène les femmes abusées à tolérer la violence en silence.

D'autres auteurs soulignent l'impact du rôle appris des femmes sur le niveau de tolérance des conjointes abusées (Gelles, 1979: voir Gelles et Maynard, 1987; McCall et Shields, 1986; Propper, 1984; Straus, 1980, Marsden, 1978: voir Strube et Barbour, 1983; Strube et Barbour, 1983). Ainsi, avec leur rôle de soumission, de dépendance, de satisfaction d'autrui, de la responsabilité de la réussite ou de l'échec de la relation conjugale et du maintien de la famille, les conjointes abusées ne peuvent songer à leurs propres besoins dans le but de laisser leur partenaire violent (MacLeod, 1980). Par conséquent, les femmes violentées s'efforcent de mener à bien leur rôle attendu et de faire preuve de tolérance une fois engagées dans leur union (Martin, 1976: voir Lewis, 1982; Strube et Barbour, 1983; Walker, 1985).

Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) ajoute que les femmes violentées qui adoptent le mode de rupture évolutive ont davantage intériorisé le rôle féminin standard. Pour sa part, Walker (1977-1978: voir Lewis, 1982) précise que les femmes violentées, pour qui laisser le rôle de victime est plus difficile, ont probablement été davantage confrontées à l'apprentissage de socialisation stéréotypée.

Sinclair (1985) allègue que les chances sont minimes pour que les femmes violentées choisissent de quitter leur conjoint violent si elles ne reçoivent pas d'aide pour remettre en question leur rôle appris.

Les variables culturelles ne peuvent expliquer à elles seules les différences individuelles du niveau de tolérance, bien qu'elles semblent tenir une place importante, selon

certains auteurs, dans la décision des femmes violentées de retourner ou non auprès de leur conjoint.

B. Variables reliées à la famille d'origine

Les variables reliées à la famille d'origine, en lien avec le niveau de tolérance des femmes violentées, comprennent les types de modèle parental, une théorie de l'attachement et la violence dans la famille d'origine.

1. Types de modèle parental. Hanks et Rosenbaum (1977: voir Cook et Cook, 1984) définissent trois types de parents et de relations parentales possibles pour la famille d'origine des femmes abusées. La nature de ces relations semble reliée au choix ultérieur des femmes violentées face à leur situation conjugale.

Le premier modèle de parents que proposent Hanks et Rosenbaum, comporte une mère contrôlante et un père chef de la famille. Ce type parental procure davantage de possibilités aux femmes violentées d'aller solliciter l'aide thérapeutique ou autres, pour apporter des solutions à leur situation. Ces probabilités diminuent déjà si le modèle parental se compose d'une mère soumise et d'un père autoritaire et violent. Les femmes abusées par leur conjoint qui proviennent d'une telle famille d'origine, ont plus de difficulté face à la séparation. Enfin, le dernier type de parents, décrits par Hanks et Rosenbaum, renferme une mère perturbée et plusieurs pères, dans un milieu où règnent l'agressivité et le rejet. Les femmes violentées dont les parents se rangent plus souvent parmi les deux dernières classes, se retrouvent avec les conjoints les plus violents. Toutefois, la dernière catégorie de modèle parental offre peu de chances aux femmes violentées de quitter ultérieurement leur conjoint abusif. Elles développent un attachement sans borne à leur partenaire afin de combler le manque ressenti par rapport au père.

2. Théorie de l'attachement. Lesser (1981: voir Lewis, 1982) définit une théorie par rapport à la tolérance des femmes violentées. Cette théorie est en lien avec la première relation d'attachement, soit en général la mère. Selon Lesser, de cette relation dépend la perception ultérieure de l'environnement et l'attitude face aux séparations. Si l'enfant bénéficie d'une première relation cohérente et nourrissante, il développe une sécurité et une assurance face à la séparation. Par contre, lorsque le rapport s'avère désordonné et insécurisé, il a de la difficulté à créer des relations même une fois adulte. Les femmes abusées par leur partenaire développent ainsi un mode d'attachement problématique qui se traduit par une attitude de détachement ou par un lien excessif et pathologique.

3. Violence dans la famille d'origine. Les femmes qui ont vécu l'abus comme enfant ou qui en ont été témoins, sont plus susceptibles d'atteindre un niveau de tolérance plus élevé (Gelles, 1976; Steinmetz, 1978: voir Larouche, 1987). D'ailleurs, Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) et Larouche (1987) mentionnent que lorsqu'il y a absence d'un passé de violence dans la famille d'origine, les femmes violentées optent pour la rupture rapide.

D'autre part, Gelles (1976) effectue une recherche auprès de femmes abusées en milieu conjugal, recrutées auprès d'un service social, auprès des policiers, et auprès de la population. Les résultats démontrent que plus les conjointes abusées ont été violentées enfant, plus elles font preuve de tolérance envers leur partenaire agresseur. Par ailleurs, selon cette étude, les femmes qui ont vu la violence s'exercer entre leurs parents plutôt que de la subir directement, augmentent quelque peu leurs chances de chercher des ressources. Le choix d'alternative le plus fréquent pour ces dernières est le divorce ou la séparation, de préférence à d'autres formes d'intervention.

Les femmes en milieu d'abus conjugal, qui proviennent de familles où la violence est admise, risquent donc de tolérer davantage leur situation (Larouche, 1987; MacLeod, 1980). Suite à ses expériences infantiles face à la violence, plusieurs conjointes abusées associent l'abus à la normalité et il est donc plus probable qu'elles l'acceptent davantage une fois adulte et qu'elles s'approprient un haut niveau de tolérance (Gelles, 1976; Larouche, 1987). Cette perception de normalité et cette résignation ainsi acquises, peut justifier, selon Hendricks-Matthews (1982) et Larouche (1987) l'absence de réaction lorsque la violence éclate dans leur propre relation conjugale. Rosenberg (1987) ajoute que les enfants qui vivent de fortes situations violentes, peuvent perdre le contact avec leur sensibilité. Cette scission nécessite alors un contact de plus en plus intense avec l'agressivité, avant qu'ils réagissent.

Pour Rosenberg, les enfants apprennent peu à développer des moyens pour solutionner les difficultés lorsqu'ils rencontrent fréquemment des obstacles à leurs essais. Dua (1970: voir Lewis, 1982) confirme d'ailleurs que les femmes violentées n'ont pas acquis les aptitudes nécessaires pour créer des changements efficaces. Cette lacune mène à une attitude passive face à leur situation (Ball et Wyman, 1977-1978: voir Lewis, 1982).

La plupart des conjointes abusées, témoins de violence dans leur famille d'origine, empruntent le rôle de victime passive face à la violence, (Larouche, 1987). Larouche souligne que les femmes violentées s'identifient ainsi à leur mère. Ce rôle de victime et la tolérance se traduisent donc par une reproduction de comportements appris (Walker, 1983).

Ainsi, le modèle vu et appris des parents influence les relations interpersonnelles, la tolérance et la décision ultérieure des femmes violentées de quitter ou non leur milieu conjugal.

C. Variables socio-économiques

Plusieurs variables au niveau socio-économique influent aussi sur la tolérance des femmes violentées. Ces variables sont: l'âge des femmes violentées, leur niveau d'éducation, la situation économique des femmes violentées, les enfants des femmes violentées, les ressources sociales, l'isolement des femmes violentées, le séjour dans un centre d'hébergement.

1. L'âge des femmes violentées. L'âge des conjointes abusées semble être un facteur à tenir compte par rapport à la tolérance de celles-ci. Larouche (1987) associe les femmes abusées plus âgées à une rupture à contrecoeur, alors que Hilbert et Hilbert (1984) constatent que plus les partenaires violentées sont âgées, moins il y a de probabilités de retour avec le conjoint suite à un départ.

2. Niveau d'éducation des femmes violentées. D'autre part, plus les conjointes abusées possèdent un niveau d'éducation élevé, plus elles optent pour une rupture rapide (Pfouts, 1978: voir Larouche, 1985). Gelles (1976) note pour sa part que le niveau d'éducation ne détermine pas la décision de quitter le contexte de violence, mais que les femmes violentées avec un bas statut éducationnel ont toutefois plus de chances de tolérer leur situation.

3. Situation économique des femmes violentées. La situation économique des femmes violentées s'avère une variable importante en ce qui a trait à leur seuil de tolérance face à la violence. Pour Hilbert et Hilbert (1984), il semble en effet que le niveau de revenu des conjointes abusées soit une des sources de prédiction valable quant à leur décision face à leur situation. Ainsi, plus les conjointes violentées ont des ressources financières personnelles, moins leur niveau de tolérance est élevé, puisqu'elles ont des possibilités de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants (Gelles, 1976). D'autre part, le fait de travailler à l'extérieur permet aux femmes en situation de violence conjugale, d'être

confrontées à d'autres modes de vie et de percevoir ainsi le contexte d'abus comme moins normal et plus sérieux que si elles demeurent isolées chez-elles (Gelles, 1976). De plus, moins grande est la dépendance économique des femmes violentées à leur conjoint, plus élevées sont les chances pour qu'elles ne retournent pas avec leur conjoint après un départ (Hilbert et Hilbert, 1984). D'ailleurs, Larouche (1987) affirme également, que les conjointes abusées qui possèdent des ressources financières et un emploi font davantage partie de la catégorie de la rupture rapide, soit un départ définitif dès le début de l'apparition de violence chez le partenaire.

D'autre part, plusieurs auteurs soulignent la situation de dépendance économique chez les femmes violentées comme une des justifications à leur tolérance (Hilberman, 1980; MacLeod, 1980, 1987; Propper, 1984; Truninger, 1971: voir Gelles, 1976; Wodarski, 1987). Selon Schlesinger (1980) et Strube et Barbour (1983), la dépendance économique constitue aussi une raison invoquée par les conjointes abusées pour expliquer leur tolérance.

Schlesinger (1980) précise que plus le niveau de vie des conjointes abusées est élevé, plus elles refusent l'idée d'un départ ou d'une demande d'aide. Ce refus reflète leur honte face à leur situation. De plus, quitter ce milieu, représente pour les conjointes violentées de milieu aisé, une perte d'avantages économiques substantiels, pour elles et leurs enfants (Walker, 1985). Cette perte s'avère difficile à vivre, puisqu'elle signifie un écart plus considérable comparativement aux femmes abusées qui appartiennent à d'autres classes sociales (Sinclair, 1985).

Ainsi, pour nombre de femmes abusées, quitter le conjoint violent signifie vivre en situation de pauvreté, ce qui les amène à tolérer leur situation ou à retourner auprès de leur conjoint(Carrier et Michaud, 1982: voir Larouche, 1985; Hilberman, 1980; MacLeod, 1980,

1987; Sinclair, 1985; Straus, 1976). Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) et Larouche (1987) précisent d'ailleurs que les femmes abusées qui ont des difficultés économiques ou qui possèdent peu d'opportunité face à l'emploi, se retrouvent dans la catégorie de rupture évolutive. Par conséquent, la décision de rompre avec un contexte de violence, se révèle plus difficile pour celles qui n'ont pas d'appui socio-économique (Gelles, 1976; Lystad, 1986).

Selon différents auteurs, il appert donc que les femmes violentées par leur conjoint quittent celui-ci seulement quand elles se jugent capables, entre autres, de le faire au niveau économique et selon la disponibilité des ressources extérieures (Boyd et Klingbeil, 1977, Walker, 1979, Hilberman et Munson, 1977-1978: voir Klingbein et Boyd, 1984). Selon Walker (1985), les femmes violentées quittent lorsque le prix à payer pour les avantages financiers ou pour tolérer leur situation, devient trop élevé. Toutefois, la dépendance financière au conjoint et le risque de carence économique lors d'un départ, ne sont pas les seuls facteurs en jeu dans la tolérance et le processus décisionnel des femmes violentées (MacLeod, 1987; Strube et Barbour, 1983).

4. Les enfants des femmes violentées. La présence des enfants tient aussi une place prépondérante au sein du choix de certaines femmes violentées face à leur situation. Le fait d'avoir la responsabilité des enfants amène les conjointes abusées à opter davantage pour une rupture évolutive (Pfouts, 1978: voir Larouche, 1985).

Ces auteurs soulignent aussi l'importance de l'âge des enfants par rapport à la décision et à la tolérance de leur mère face à la violence du conjoint de celle-ci. Snell et al. (1964: voir Gelles, 1976) rapportent une motivation plus grande chez les conjointes violentées à porter plainte contre l'homme abusif lorsqu'il y a un enfant plus âgé. D'ailleurs, à l'intérieur d'une recherche, Gelles (1972: voir Snyder et Scheer, 1981) constate d'abord que le

nombre d'enfants importe dans le choix des femmes violentées de quitter ou non leur conjoint, puis spécifie dans une étude ultérieure que cette variable n'influence pas la décision des conjointes abusées, mais joue un rôle par contre, avec l'âge des enfants, dans le type d'appel d'aide qu'elles choisissent (Gelles, 1976). Ainsi, Gelles note entre autres que les femmes violentées qui choisissent de faire appel aux services policiers ou sociaux, ont en général des adolescents. Il appert que les conjointes abusées prennent la décision d'agir, afin de protéger leurs enfants, lorsque ceux-ci deviennent suffisamment âgés pour devenir eux-mêmes protecteurs ou agresseurs (Gelles, 1976; Larouche, 1987). Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) et Larouche (1987) relient alors ces femmes violentées à une rupture à contrecœur.

Pfouts et Larouche ajoutent que lorsque les enfants menacent de quitter, les femmes violentées craignent pour l'échec de leur rôle parental et pour la sécurité de leurs enfants. Ces craintes les amènent à faire le choix de protéger leurs enfants et de ne plus tolérer la situation d'abus. Ferraro et Johnson (1983) notent d'ailleurs que le désir des enfants de quitter leur père violent influence de façon importante la décision des femmes abusées.

5. Ressources sociales. Plusieurs auteurs allèguent les limites des alternatives et des ressources sociales disponibles comme raison à la tolérance de certaines femmes violentées (Dobash et Dobash, 1977-1978; Haver, 1987; Hilberman, 1980; MacLeod, 1980; Michigan Women's Commission, 1977: voir Lewis, 1982; Propper, 1984; Sinclair, 1985; Strube et Barbour, 1983; Wodarski, 1987). De plus, le système judiciaire et les délais que celui-ci impose, ne peuvent pas assurer une protection absolue aux conjointes abusées lors d'un départ (Hodgins et Larouche, 1980: voir Larouche, 1985; Straus, 1976). Ces contraintes sociales suscitent la peur chez les femmes violentées et accentuent leur difficulté à prendre une décision (MacLeod, 1980; Propper, 1984).

Malgré le manque d'alternative souligné par certains auteurs, plusieurs efforts sont cependant faits pour venir en aide aux femmes violentées. L'établissement de centres pour cette population, l'aide des groupes de femmes, et les changements au niveau de la loi en sont des exemples (Symonds, 1979). Toutefois, selon Sinclair (1985), ces ressources s'avèrent insuffisantes pour les besoins. Notamment, les centres n'offrent une alternative que sur une période de temps très limité et selon un nombre restreint de places disponibles (Bowker et Maurer, 1985; Propper, 1984).

Par ailleurs, les partenaires violentées connaissent souvent peu leurs droits et les ressources disponibles. Celles-ci peuvent aussi être d'accès difficile pour certaines femmes violentées (Larouche, 1985, 1987). Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) et Larouche (1987) remarquent que ces femmes abusées optent pour la rupture évolutive. Par contre, celles pour qui s'offrent des alternatives, qui en connaissent l'existence et qui peuvent y avoir accès, se retrouvent davantage dans la catégorie de rupture rapide.

6. Isolement. Comme le souligne Sinclair (1985), l'isolement des conjointes abusées peut jouer un rôle dans leur niveau de tolérance. Sinclair spécifie que le fait d'être isolée socialement, prive les femmes violentées d'informations utiles et objectives pour qu'elles puissent remettre en question leur situation. D'autre part, l'éloignement géographique amplifie davantage l'isolement et la tolérance. En effet, McLaughlin (1983: voir MacLeod, 1987) note que les femmes violentées de milieu rural tolèrent davantage leur situation en silence. MacLeod (1987), ajoute que ces femmes violentées ignorent de quelle façon concrétiser leur départ.

Le sentiment d'incapacité et l'inaction peuvent se trouver accus aussi par l'entourage immédiat des femmes violentées (Martin, 1976: voir Lewis, 1982). Pfouts (1978:

voir Larouche, 1985) remarque une rupture rapide pour les femmes violentées qui ont des amis qui peuvent les aider. De plus, Larouche signale que lorsque les femmes violentées effectuent un retour avec leur conjoint violent, leur famille tend parfois à les juger et à leur retirer leur appui et leur confiance, considérés inutiles à leurs yeux. Ces réactions isolent et intensifient davantage le niveau de tolérance des femmes violentées.

7. Séjour dans un centre d'hébergement. D'après Lewis (1982), le séjour dans un centre pour femmes violentées influence la femme dans sa décision de retourner avec son partenaire. Ce changement d'environnement favorise des modifications psychologiques chez les conjointes violentées. La longueur du séjour au centre joue un rôle important dans leur décision. La période du séjour doit s'avérer suffisamment longue pour permettre aux femmes violentées de se dégager du cycle de violence et de développer leurs ressources personnelles. Ce processus permet d'opérer les changements nécessaires, afin d'éviter ainsi le retour au contexte de violence (Bowker et Maurer, 1985; Lewis, 1982). D'ailleurs, selon Carsenat (1975: voir Snyder et Scheer, 1981), et Hilbert et Hilbert (1984), plus la période de temps passé au centre est longue, plus il y a de probabilités pour que les conjointes abusées ne retournent pas avec l'homme violent.

Un certain nombre de variables socio-économiques semblent ainsi jouer un rôle sur le niveau de tolérance des femmes violentées. Toutefois, il importe de considérer également, entre autre, les particularités reliées à la relation et à la violence mêmes.

D. Variables reliées à la relation abusive

Certaines variables qui influencent le niveau de tolérance des femmes violentées sont en lien étroit avec le vécu de violence même et l'interaction avec le conjoint abusif. Ces variables comprennent: l'interaction dans le couple violent, les pressions et promesses du

conjoint, la durée de la relation abusive, la fréquence et la sévérité de l'abus, et la durée de vie commune.

1. Théorie d'interaction dans le couple violent. Certains auteurs établissent différentes théories d'interaction dans le couple violent qui provoquent la tolérance chez les femmes abusées.

a. Complémentarité et symétrie. Selon Weitzman et Dreen (1982), chaque partenaire arrive avec une vulnérabilité personnelle au début de l'union. Chacun a appris auparavant à se protéger de ses côtés fragiles, mais l'engagement dans le couple demande un apport de soi qui met à jour la vulnérabilité de chacun (Gelles, 1972: voir Weitzman et Dreen, 1982). Ainsi, dans le couple, des règles très rigides et acceptées de façon inconsciente par les deux partenaires se développent très tôt dans la formation de la relation. Ces règles chez le couple violent sont surtout complémentaires, c'est-à-dire que l'un des deux conjoints s'approprie le contrôle avec le consentement de l'autre. L'acceptation inconsciente de cette entente permet d'éviter les conflits et les affrontements qui sont d'autant plus anxiogènes que la personne est dépendante et immature. Cette complémentarité chez les conjoints se rigidifie dans un contexte de contrôle sans négociation. L'interaction devient symétrique lorsque celui des deux qui est le plus désavantagé réagit pour tenter de rétablir un juste équilibre. La lutte pour le contrôle mène alors à la violence et par ce fait au rétablissement de la complémentarité et du contrôle à sens unique. Cette situation empêche la possibilité de changement. Il y a alors tolérance due à l'effet de découragement.

b. Rigidité et système fermé. D'autres auteurs soulignent également la rigidité du couple où règne la violence. Walker (1985) fait état du système fermé sur lui-même dans un couple. Chacun des membres du couple développe des comportements stéréotypés en réponse à

ceux de l'autre. Ces attitudes les protègent du monde extérieur, qui pourrait devenir menaçant pour la relation (Walker, 1985).

Par ailleurs, pour Giles-Sim (1984), plus un système est fermé, plus il devient rigide et plus les mêmes comportements se répètent. Il devient alors difficile pour le couple, selon Giles-Sim, d'être ouvert et de s'adapter aux changements. Ainsi, l'apparition d'un comportement nouveau entraîne des réponses négatives du partenaire. Cette réaction entraîne la répression de la possibilité d'un changement et de la probabilité d'une nouvelle action. Par conséquent, lorsque la violence est implantée dans un couple où l'homme abuse d'une femme contrôlée, le nouveau mouvement doit venir de l'extérieur pour qu'il y ait changement. L'impact du monde extérieur sur la modification à apporter au couple dépend du degré d'ouverture de ce couple au monde extérieur. Toutefois, le mode de relation violente bien instauré, celui-ci est très tenace à toute transformation et requiert des moyens puissants pour qu'un changement se produise.

c. Maintien du système. Raush et al. (1974: voir Giles-Sim, 1984) soulignent également qu'il est difficile de modifier un style de conflits une fois qu'il est bien installé. Ces auteurs affirment que lorsque les conflits deviennent fréquents, le maintien du système devient plus important que la découverte d'issues aux problèmes qui se présentent. De plus, l'escalade des conflits entraîne la réciprocité chez les conjoints. Ainsi, lorsque l'un des deux partenaires est rejetant, pour faire subsister le système malgré tout, le conjoint utilise alors des moyens coercitifs axés sur le changement de l'autre plutôt que sur la solution du problème qui a généré le rejet.

2. Pressions du conjoint. L'utilisation de contraintes pour assurer la survie du couple se traduit fréquemment par des intimidations. En effet, les hommes violents profèrent

souvent des menaces à l'endroit de leur partenaire, des enfants ou de toute personne qui apporte un support à leur conjointe, en particulier lors d'un départ de celle-ci (Propper, 1984). Dans leur effort pour ramener la conjointe violentée, les hommes abusifs usent parfois de contraintes physiques ou de poursuites continues (Larouche, 1987; Propper, 1984; Shuyler, 1976: voir Larouche, 1985). D'ailleurs, selon Walker (1985), le danger le plus élevé et la violence la plus intense se révèlent souvent lors d'une rupture. Certains hommes violents peuvent également menacer leur partenaire de semer un doute dans l'entourage sur la santé mentale de celle-ci si elle dévoile la situation. Ils menacent ainsi de contester les dires de leur conjointe et donc de désavouer leur propre violence (Walker, 1985). D'autre part, les conjoints abusifs annulent parfois les démarches de leur partenaire violentée en quête d'aide pour solutionner leur situation. Ils l'isolent ainsi davantage et augmentent le contrôle de ses actions (Sinclair, 1985).

Ainsi, par l'attitude du conjoint, les femmes violentées choisissent souvent de tolérer leur situation ou de retourner par crainte que personne ne les croit, par peur de violence subséquente plus pénible, ou par souci de protection d'autrui face aux menaces du partenaire abusif (Hilberman, 1980; Larouche, 1987; MacLeod, 1980; Martin, 1976: voir Wodarski, 1987; Pfouts, 1978: voir Larouche, 1985; Propper, 1984; Rosewater, 1982, 1985: voir Walker, 1985; Shuyler, 1976: voir Larouche, 1985; Sinclair, 1985; Walker, 1985; Weingourt, 1985). Selon Larouche (1987), le harcèlement de la part du conjoint et la peur d'actes violents subséquents conduisent les femmes violentées vers une rupture évolutive.

3. Promesses du conjoint. Par ailleurs, outre les menaces des conjoints violents, plusieurs auteurs notent que les promesses de changement des partenaires abusifs et l'affection qu'ils concèdent à leur compagne accentuent la tolérance de celle-ci (Boyd et

Klingbeil, 1979: voir Klingbeil et Boyd, 1984; Hilberman, 1980; Propper, 1984; Walker, 1979: voir Larouche, 1985; Walker, 1981). D'ailleurs, Strube et Barbour (1983) rapportent dans leur étude que ces promesses de changement du partenaire violent constituent l'une des raisons invoquées par les femmes abusées pour justifier leur tolérance.

De plus, lors d'un départ de leur conjointe abusée, les hommes violents peuvent user également de moyens affectifs pour rallier leur partenaire au couple (Walker, 1985). Cette attitude produit un impact sur les femmes violentées par l'atteinte de leur vulnérabilité face à la solitude (Walker, 1985). Lorsque les moyens affectifs de l'homme abusif deviennent moins satisfaisants, les femmes violentées tentent alors de quitter la relation violente (Walker, 1986). Gelles (1976) affirme que plusieurs femmes violentées quittent leur partenaire abusif lorsqu'elles cessent de croire aux promesses de changement de celui-ci. D'ailleurs, Walker (1986) souligne qu'au moment où les conjointes abusées découvrent l'existence du processus cyclique de la violence subie, les chances s'avèrent plus grandes pour qu'elles prennent la décision de renoncer à la relation abusive.

4. Durée de la relation abusive. La durée de la relation abusive peut influencer le niveau de tolérance et le choix des femmes violentées. Dans une recherche effectuée dans un centre d'hébergement auprès de conjointes abusées, Hilbert et Hilbert (1984) constatent que la durée de la relation de violence est une variable importante dans la prédiction d'un retour au conjoint. Ainsi, cette étude conclut que plus la relation abusive perdure depuis longtemps, plus le retour des femmes violentées à celle-ci est probable. Or, Pagelow (1981: voir Ferraro et Johnson, 1983), dans une étude qui porte sur un grand nombre de femmes abusées, trouve que les conjointes violentées demeurent en moyenne quatre ans avec le partenaire violent après le début de l'abus.

Hendricks-Matthews (1982) note que les femmes abusées pendant de nombreuses années par leur conjoint sont plus susceptibles de se considérer incapables de se soustraire de ce contexte.

5. Fréquence et sévérité de l'abus. En plus du nombre d'années de violence vécue, certains soulignent l'apport de la fréquence et du degré de sévérité de l'abus dans le niveau de tolérance des femmes violentées en milieu conjugal. Gelles (1976) mentionne que plus la violence est sévère, plus les femmes abusées tendent à entreprendre des démarches à l'extérieur, à quitter leur conjoint et à opter pour la séparation ou le divorce. D'autre part, Gelles (1976) allègue que plus la fréquence de l'abus est élevée, plus il y a de chances pour que les conjointes violentées fassent appel à une intervention immédiate, telle les services policiers. Par contre, celles envers qui la violence se produit moins souvent, optent davantage pour l'interruption de la relation par une séparation ou un divorce.

Par contre, Pagelow (1981: voir Ferraro et Johnson, 1983) constate que plus les conjointes abusées demeurent dans la relation violente, plus elles tolèrent la sévérité accrue de celle-ci, puisqu'avec le temps l'abus tend à s'intensifier. De plus, Hilbert et Hilbert (1984) trouvent que plus l'abus est sévère, plus les femmes violentées optent pour un retour avec le conjoint. Par contre, selon ces auteurs, plus la fréquence est élevée, moins les conjointes abusées tendent à revenir vers leur partenaire.

6. Durée de vie commune. Outre le nombre d'années et le niveau de violence subie, il appert que la durée intégrale de la relation peut influer sur le choix des femmes violentées face à leur conjoint. Lewis (1982) découvre une corrélation négative entre le nombre d'années de l'union et le fait que les partenaires abusées demeurent séparées de l'homme violent. Carsenat (1975: voir Snyder et Scheer, 1981) note que les femmes violentées qui font le choix

de quitter le conjoint abusif totalisent moins d'années de vie commune avec celui-ci que celles qui décident de retourner dans le contexte de violence. Pour leur part, Strube et Barbour (1983) découvrent dans leur recherche, que plus la relation est de longue durée et plus les femmes violentées se sont engagées dans leur union, plus leur niveau de tolérance est élevé et plus les chances pour qu'elles quittent leur conjoint violent s'avèrent minces.

Malgré l'importance de ces variables reliées à la relation de violence, la décision des femmes abusées ne dépend pas uniquement de la durée de la relation ou de l'intensité de l'abus, puisque certaines font des choix différents indépendamment de l'amplitude de celles-ci (Gelles, 1976). Il importe donc de tenir compte du processus par rapport au vécu des femmes violentées et à leur tolérance.

E. Variables psychologiques

Certaines théories psychologiques permettent d'éclaircir le phénomène de la tolérance. Celles-ci sont: les théories psychologiques reliées à la tolérance, la peur chez les femmes violentées, les moyens de protection, et la dépendance affective.

1. Théories psychologiques reliées à la tolérance.

a. Solitude et peur de la mort. Weingourt (1985) élabore une théorie, en ce qui a trait aux femmes violentées, à partir d'une vision existentielle décrite par Yalom (1980: voir Weingourt, 1985). Ce dernier soutient que la peur face à la mort est inhérente à chacun. La plupart des gens se protègent de cette anxiété par des systèmes de défense qui leur permettent de bien fonctionner et même de vivre pleinement leur vie, devant le caractère inévitable de la mort. Toutefois, les protections établies peuvent parfois s'avérer inadéquates et affecter la capacité de vivre. Yalom définit alors deux avenues que choisit la personne pour contrecarrer

l'anxiété insupportable. L'une d'elles consiste pour l'individu à croire qu'il est immortel et que le principe de mort inéluctable ne s'applique donc pas à lui. D'autre part, il peut aussi opter pour une croyance en une autre personne toute puissante qui va le protéger pour toujours et le sauvegarder de la solitude.

Ainsi, Weingourt(1985) reprend cette théorie et l'applique aux femmes violentées. Elle suppose que les expériences passées de celles-ci, dont une enfance en contact avec la violence, les amènent à craindre l'avenir et la solitude à l'intérieur d'un monde menaçant. La peur de la solitude équivaut alors, pour certaines femmes violentées, à la peur de la mort. En effet, pour elles, se retrouver seules signifie mourir. Cette peur intense et leur vécu personnel en tant qu'enfant, conduisent donc les conjointes abusées vers un retrait de la vie, contrairement aux réactions des autres individus face à la crainte de la mort. Pour survivre, les femmes violentées s'allient ainsi à une personne puissante qui devient le sauveur éternel. Cet être a le pouvoir de vie ou de mort sur elles et peut être violent ou chaleureux, mais demeure là de façon permanente et éternelle. Cet élément de continuité est le critère prépondérant et vital pour les femmes violentées, puisqu'il signifie sauvegarde de la solitude et de la mort. Elles évitent leur anxiété par la fusion avec leur partenaire tout-puissant. Les femmes abusées se mouent à celui-ci et placent tous leurs intérêts et leurs aspirations dans leur union. Elles ne vivent qu'à condition d'être avec une autre personne qui rende réelle leur existence. Les conjointes abusées se trouvent ainsi sécurisées, mais de ce fait anéantissent également leurs possibilités de découvrir et de développer leurs propres capacités. Ce choix de vie, selon Weingourt, ne peut donc pas inciter les femmes violentées à entreprendre une démarche afin de se retirer de leur relation de violence. Ce geste irait en effet à l'encontre de leurs convictions face à leur conjoint. Il représente leur unique sauveur et le quitter mettrait en danger le sentiment de sécurité des femmes violentées.

b. Types de réactions. Pour sa part, Symonds (1979) compare les réactions des femmes violentées à celles des personnes victimes de tragédies décrites par Spiegel (1955: voir Symonds, 1979). Spiegel énumère trois réactions possibles suite à un évènement tragique subit. Peu d'individus ont accès au premier type de réactions, soit le contrôle de soi et une action rationnelle. La deuxième catégorie de réponses consiste en un état de panique où les personnes figent pendant un instant ou pendant une période indéterminée. Enfin, le dernier type de réactions comprend la confusion mentale, l'apathie et l'indifférence face à tout évènement. Ces dernières réactions font suite à la frayeur intense ressentie, et conduisent à l'inaction. Spiegel ajoute que l'évènement tragique est ressenti par les personnes comme une punition indispensable. Cette attitude les amène à se sentir coupables, déprimées et impuissantes à poser une action, puisque la catastrophe devait leur arriver quoi qu'elles fassent.

c. Processus du vécu des victimes. Symonds rapporte également la théorie de Martin Symonds (1975: voir Symonds, 1979) sur les victimes de crimes violents. Elle utilise cette théorie pour élucider le processus vécu par les femmes violentées qui mène à la tolérance de leur situation. Martin Symonds décrit trois phases dans le déroulement du processus vécu par les victimes. La première étape est celle du choc et de la négation de ce qui arrive. La deuxième phase se traduit par la terreur. Elle consiste soit en des pleurs et des cris, ou soit par une attitude calme qui laisse voir une impression presque amicale pour le criminel. Cette seconde étape peut durer de quelques heures à des semaines. Puis, la dernière phase est la période, pour les victimes, de blâme de soi pour ce qui arrive et de dépression, où elles se referment sur elles-mêmes dans un mutisme qui les isole.

Selon Symonds (1979), ce même processus s'applique aux femmes qui se retrouvent en situation de violence conjugale. Symonds note que les conjointes abusées vivent aussi la

terreur suite à la violence et pour survivre, réagissent par un comportement appris enfant, soit la soumission. Cette attitude leur fait croire par la suite qu'elles ont collaboré à la violence, ce qui génère de la culpabilité. Symonds souligne que sans aide ou encore dans le cas d'un rejet de la part de l'extérieur, les femmes violentées s'isolent et deviennent apathiques et impuissantes.

Cet auteur compare même l'impact du vécu des femmes abusées à celui des prisonniers de guerre. Ceux-ci vivent une série de violences psychologiques subies de la part des gardiens, suivie de périodes d'amabilité accompagnées de menaces de retour au traitement précédent. Suite à ce traitement, les prisonniers deviennent soumis et objets d'appartenance à leurs geoliers, sous la peur de revivre les états pénibles antérieurs. Ainsi, par le même procédé et par la peur intense, plusieurs conjointes abusées demeurent avec leur partenaire violent, comme s'il était le seul à avoir le pouvoir de les délivrer, et ce, même si quelqu'un d'autre les incite à quitter. Selon Symonds (1979), le comportement de soumission créé par la peur, empêche les femmes abusées de passer à l'action tant que le processus engendré par la violence n'est pas interrompu.

2. La peur chez les femmes violentées. La peur, qui peut être de nature diverse, semble constituer, selon certains auteurs, un facteur important dans la décision des femmes violentées (Lewis, 1982; Maccoby et Jacklin, 1974: voir Lewis, 1982; Martin, 1976: voir Hilberman, 1980; Sinclair, 1985; Walker, 1985). La peur les paralyse, influence leur vie et les amène à tolérer leur situation.

Dans une étude, Lewis (1982) évalue les femmes violentées d'un centre d'hébergement d'après différentes échelles de mesure et à trois moments distincts, soit à l'arrivée, au départ du centre et quatre mois après. Elle note certaines différences en ce qui a

trait à la peur, à l'état d'anxiété au moment du test et aux traits d'anxiété en général, tel que mesuré par le Modified Fear Survey (M.F.S.) et le State-Trait Anxiety Inventory (S.T.A.I.). Sans être significatif, le niveau de peur semble être, dans cette recherche, la variable la plus susceptible de prédire le retour des femmes violentées avec leur conjoint. Selon les résultats de l'étude de Lewis, plus les conjointes abusées possèdent un niveau de crainte élevé, plus il y a de probabilités qu'elles retournent avec le partenaire violent et qu'elles optent alors pour la sécurité d'une situation connue plutôt que le risque de l'action. Puisque la peur paralyse l'action, Lewis en conclut que les femmes violentées qui ne quittent pas leur partenaire violent et qui ne vont pas dans un centre pour conjointes abusées ont un niveau de peur plus élevé que celles qui s'y retrouvent. D'ailleurs, il y a une amélioration en regard des traits et de l'état d'anxiété à travers les trois périodes d'évaluation, pour les femmes qui optent pour une séparation. Toutefois, ces deux variables ont aussi varié positivement pour le groupe total de conjointes violentées évaluées lors du départ du centre, comparativement à leur arrivée. De plus, Lewis note également une diminution de l'état d'anxiété chez les conjointes abusées qui, lors du suivi, rapportent leur retour avec leur partenaire violent.

En fait, il appert que pour les conjointes abusées qui retournent auprès de l'homme violent et dont le niveau de peur se trouve ainsi très élevé, il est préférable d'éviter de faire le choix trop menaçant de quitter le contexte de violence (Heppner, 1978: voir Lewis, 1982). Elles optent donc pour l'alternative qui leur semble la moins pire et la plus sécurisante (Lewis, 1982; Sinclair, 1985). Horney (1939: voir Symonds, 1979) souligne d'ailleurs que l'option de souffrances physiques ou psychologiques est préférable, pour certaines personnes, à une douleur évaluée par celles-ci comme plus intense, telle le rejet ou la solitude.

3. Moyens de protection. Selon plusieurs auteurs, l'impuissance apprise représente une raison importante à la tolérance des femmes violentées face à leur situation (Hendricks-Matthews, 1982; Seligman, 1975, Walker, 1977-1978, Ball et Wyman, 1977-1978; voir Lewis, 1982; Walker, 1977-1978; voir Haver, 1987; Walker, 1977-1978, 1979, Waites, 1977-1978, Ball et Wyman; voir Hilberman, 1980).

Toutefois, différents moyens de protection développés par nombre de femmes violentées et décrits dans les caractéristiques psychologiques, soit: le fait de minimiser, d'oublier ou de nier le danger et la violence, l'ambivalence face au conjoint abusif, les espoirs de changement et de réussite d'idéal par rapport à celui-ci et à la relation, la dissociation corps et esprit, et les rationalisations face à l'abus contribuent également au degré de tolérance des partenaires abusées (Boyd et Klingbeil, 1979; voir Klingbeil et Boyc, 1984; Ferraro et Johnson, 1983; Fleming, 1979; voir Lewis, 1982; MacLeod, 1987; Schlesinger, 1980; Sinclair, 1985; Strube et Barbour, 1983; Walker, 1985, 1986). Les diverses attitudes développées par les femmes violentées pour se protéger, les empêchent de mettre en branle la préparation d'un départ (Walker, 1983). En fait, elles utilisent leurs capacités en réaction à leur conjoint violent plutôt que pour elles-mêmes (Larouche, 1987).

D'autre part, selon Stahley (1978; voir Walker, 1986), les femmes violentées développent aussi une dissonance cognitive par le doute graduel qu'elles instaurent par rapport à leur propre réalité au profit de celle de leur conjoint abusif. Elles évitent ainsi l'opposition entre les deux perceptions. Ce mécanisme, d'après Stahley, explique la tolérance des femmes abusées. Hilberman (1980) identifie même les conjointes abusées au syndrome de Stockholm décrit par Achberg (1980; voir Hilberman, 1980). Ce syndrome veut que lors de

prises d'otages, les victimes développent une disposition positive envers le kidnappeur, dû à la peur. Ce mécanisme peut faciliter leur survie.

4. Dépendance affective. En fait, la soumission et l'attachement pour leur conjoint abusif empêchent les partenaires abusées de partir (MacLeod, 1987). Certains auteurs précisent que plusieurs partenaires abusées quittent leur conjoint violent lorsque leur dépendance émotionnelle à ce dernier leur permet (Boyd et Klingbeil, 1977, Walker, 1979, Hilberman et Munson, 1977-1978: voir Klingbeil et Boyd, 1984). Selon Hilberman (1980), cette dépendance affective amène souvent les femmes violentées, suite à une rupture, à effectuer un retour au contexte d'abus. D'ailleurs, d'après Larouche (1987), le nombre de départs est tributaire du niveau de dépendance des conjointes abusées. Larouche ajoute que plus celui-ci est élevé, moins les femmes violentées prennent conscience, développent et croient en leurs ressources. D'autre part, d'autres auteurs constatent que plus les partenaires violentées sont dépendantes de leur relation, plus elles investissent dans celle-ci, et moins elles ont de pouvoir et de ressources, plus grande est la durée de leur tolérance face à la situation d'abus (Gelles, 1976; Gelles, 1976: voir Hilberman, 1980; Strube et Barbour, 1983; Truninger, 1971: voir Gelles, 1976). Toutefois, Ferraro et Johnson (1983) affirment que le retour auprès de l'homme violent peut faire partie, pour les femmes abusées, d'un processus vers l'atteinte d'un changement vers l'autonomie.

Dans son étude, Lewis (1982) découvre que les femmes violentées qui décident de se séparer du conjoint violent, lors du départ du centre d'hébergement, montrent une légère hausse au niveau des résultats par rapport à l'autonomie et par rapport à l'échelle qui évalue à quel point la personne est prête à recevoir de l'aide et à changer. Ces résultats diminuent par la suite. Par contre, le phénomène inverse se produit pour les conjointes violentées qui

retournent dans la situation d'abus. En effet, chez ces dernières, le taux calculé sur les deux variables s'avère significativement plus élevé lors du suivi, et plus élevé que pour les femmes violentées qui sont séparées du conjoint abusif. Lewis interprète ces changements paradoxaux par l'hypothèse que les femmes abusées qui retournent dans la situation violente, y ressentent davantage de contrôle et d'autonomie, alors que celles qui se séparent doivent vivre la difficulté de faire face à un choix contraire aux valeurs de la société.

Les variables psychologiques contribuent, avec les variables précédentes, à mieux saisir les facteurs qui prennent une dimension importante au sein de la tolérance des femmes violentées. Toutefois, il est possible que des nuances par rapport à celle-ci puissent également être notées lorsque des composantes perceptuelles sont considérées.

F. Variables perceptuelles

Outre la conjoncture des variables précédentes qui peuvent influencer le niveau de tolérance des femmes violentées, la perception des partenaires abusées, peut en effet s'avérer également déterminante. Ces perceptions sont: la perception de la violence, des causes de celle-ci, du pouvoir sur leur vie, la perception d'elles-mêmes et de leurs ressources, et enfin la perception de la séparation.

1. Perception de la violence. Outre l'idéalisat ion du conjoint, différentes rationalisations ou perceptions face à la violence subie permettent à plusieurs femmes abusées de développer leur niveau de tolérance. Il appert que les diverses perceptions des conjointes abusées face à la violence influencent leur capacité et leur rapidité à se libérer de leur situation (Frieze, 1979: voir Walker, 1981; Hendricks-Matthews, 1982).

La violence n'apparaît pas aux yeux de nombre de femmes violentées, selon un niveau de danger réel et dont leur protection face à celui-ci demande une action rapide (Kérouac *et al.*, 1986; Pagelow, 1981: voir Ferraro et Johnson, 1983). La vision de normalité et de minimisation du danger empêche les femmes violentées de prendre conscience de leur situation réelle et les amène à tolérer celle-ci longtemps sans chercher d'aide (Chan, 1978: voir MacLeod, 1980; Kérouac *et al.*, 1986; Pagelow, 1981: voir Ferraro et Johnson, 1983). D'ailleurs, Bowker et Maurer (1985) soulignent que les partenaires abusées agissent à la recherche d'aide, lorsqu'elles perçoivent la violence selon une intensité trop élevée pour être davantage tolérée.

Selon Walker (1983), le fait que les femmes violentées qui persistent dans le contexte d'abus perçoivent moins le cycle de la violence que celles qui choisissent de quitter ce milieu, représente un indice de justification quant au niveau de tolérance. D'autre part, certains auteurs allèguent que les conjointes abusées perçoivent le pouvoir de l'homme violent comme de la possession, mais aussi comme un signe d'affection. Cette perception amène les femmes violentées à persister dans cette relation, afin de ne pas perdre cette affection (Stacey et Shupe, 1983: voir Wodarski, 1987; Walker, 1985).

2. Perception des causes de la violence. Par ailleurs, la perception des causes auxquelles les partenaires violentées attribuent l'abus influence également leur décision de quitter ou non la relation abusive (Schutte *et al.*, 1986). Certaines partenaires violentées peuvent attribuer la violence à une source extérieure telle l'absence d'emploi ou d'opportunité dans la vie pour leur conjoint, ou encore au fait que celui-ci consomme de l'alcool, qu'il soit malade ou tendu (Ferraro et Johnson, 1983; Hilberman, 1980; Social service and community health Alberta, 1985: voir MacLeod, 1987). Cette perception déresponsabilise l'homme violent

aux yeux des femmes abusées et permet ainsi à celles-ci de tolérer davantage leur situation (Ferraro et Johnson, 1983; Hilberman, 1980; Kérouac et al., 1986). Les femmes abusées tolèrent alors par espoir d'un changement dans la cause (Hendricks-Matthews, 1982). D'ailleurs Wodarski (1987) rapporte une tolérance accrue face au contexte d'abus chez les femmes violentées dont le conjoint boit et qui perçoivent cette attitude comme une maladie, par rapport à celles dont le partenaire abusif est abstinent. De plus, lorsque les conjointes violentées perçoivent une situation extérieure instable comme cause de l'abus, il y a plus de probabilités qu'elles retournent auprès du partenaire (Hendricks-Matthews, 1982; Schutte et al., 1986).

Scanzoni (1972: voir Gelles, 1976) relève la perception des femmes violentées face au rapport gratification-punition comme facteur pertinent dans la tolérance de ces dernières. L'attribution personnelle de blâme pour la violence subie amène parfois les femmes violentées à tolérer le contexte d'abus et à ne pas quérir d'aide (Ferraro et Johnson, 1983; Hendricks-Matthews, 1982; MacLeod, 1980; Sinclair, 1985; Straus, 1976). Cette perception permet en effet aux femmes abusées de percevoir ou d'espérer atteindre une certaine emprise sur leur situation et sur leur vie (Boyd et Klingbeil, 1979; Klingbeil et Boyd, 1984; Hendricks-Matthews, 1982; Hilberman, 1980; Walker, 1981).

Toutefois, selon Rotter (1966: voir Lewis, 1982), les modes de réactions diffèrent d'un individu à l'autre. Elles sont tributaires du niveau avec lequel chacun perçoit le système de récompense-punition comme suite à ses comportement ou comme dirigé par une puissance externe indépendamment de ses interventions.

3. Perception du pouvoir sur leur vie. Ainsi, avec l'impuissance apprise et le système d'attributions externes développés chez nombre de femmes violentées, celles-ci

acquièrent la conviction qu'elles ne peuvent se libérer de leur situation, ni changer leur vie. Par conséquent, elles tolèrent ce vécu (Hendricks-Matthews, 1982; Hilberman, 1980; Walker, 1977-1978: voir Hilberman, 1980, Larouche, 1985; Walker, 1979: voir Cook et Cook, 1984; Walker, 1981).

Il appert, selon Lewis (1982), qu'une solution à l'impuissance apprise est la transformation du système d'attributions vers une perception de contrôle plus interne. Toutefois, ce processus peut s'avérer long et le départ seul peut être insuffisant pour atteindre cet objectif. Ce qui pourrait expliquer, d'après Lewis (1982), les départs et retours répétés des conjointes abusées avant de quitter définitivement. D'autre part, un retour au contexte de violence peut être interprété comme un nouvel échec par les partenaires violentées et avoir pour effet d'augmenter leur niveau de tolérance à l'abus (Larouche, 1987). Cependant, si le retour est perçu comme un choix personnel, les femmes abusées élèvent ainsi leur niveau de pouvoir sur leur vie (Lewis, 1982).

En conséquence, c'est la perception de leur contrôle sur leur situation et sur leur vie qui importe et ce indépendamment de leur pouvoir réel (MacDonald, 1972, Walker, 1977-1978: voir Lewis, 1982). En effet, Walker (1977-1978: voir Lewis, 1982) affirme qu'une personne agit en fonction de la perception qu'elle a de son contrôle et non en rapport avec l'existence réelle ou fictive de celui-ci.

4. Perception de soi. Il appert que la perception de leur pouvoir personnel et ainsi l'image de soi, constituent des variables importantes en lien avec le degré de tolérance et la décision des femmes abusées face à l'homme violent (Schutte *et al.*, 1986). Selon plusieurs auteurs, plus l'estime de soi est faible chez les conjointes qui subissent la violence, plus celles-ci tolèrent longtemps cette situation (Roark et Vlahos, 1983; Schlesinger, 1980; Sinclair,

1985; Symonds, 1979; Truninger, 1971: voir Gelles, 1976). D'ailleurs, Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) associe le choix de rupture rapide chez les femmes violentées à celles qui possèdent une bonne estime de soi et la rupture évolutive à celles qui disposent d'une image de soi négative. Selon Hoffman (1984), plusieurs conjointes abusées tolèrent alors leur situation, puisque celle-ci représente à leurs yeux ce qu'elles peuvent espérer de mieux comme relation. Ainsi, d'après Hoffman (1984), les femmes violentées quittent seulement quand leur niveau d'endurance face à l'abus est dépassé.

Cependant, dans une étude, Lewis (1982) ne constate pas de différence significative par rapport à la perception négative de soi tel que mesurée par l'Adjective Checklist, entre celles qui décident de se séparer de leur conjoint violent et celles qui font le choix de retourner auprès de lui, après un séjour dans un centre d'hébergement. Par contre, Lewis (1982) découvre que les conjointes abusées qui retournent auprès de l'homme violent présentent des résultats plus élevés sur l'échelle de confiance en soi que celles qui décident de se séparer, bien que la différence ne soit pas significative. Lewis (1982) explique toutefois les résultats de son étude par la possibilité que les femmes violentées aient utilisé le déni de leurs propres perceptions.

5. Perception de leurs ressources. Par ailleurs, plusieurs auteurs soulignent que nombre de femmes violentées perçoivent peu leur capacité ou leur habileté à vivre seule ou à survivre par elles-mêmes de façon indépendante (Truninger, 1971: voir Gelles, 1976; Waites, 1977-1978: voir Lewis, 1982; Walker, 1979: voir Larouche, 1985; Weingourt, 1985). Elles doutent ainsi qu'elles pourraient y arriver. D'ailleurs, Larouche (1987) spécifie que la plupart des conjointes violentées retournent avec leur partenaire abusif par manque de confiance en soi. D'autre part, en plus de douter de leur potentiel, les conjointes violentées

perçoivent aussi comme incorrect d'affirmer leur individualité (Smith, 1984). Par conséquent, ces conjointes abusées perçoivent leur survie, leur existence et la réalisation d'elles-mêmes, que par une relation de dépendance avec un conjoint (Larouche, 1987; Nicarthy, 1982: voir Larouche, 1985, 1987).

6. Perception de la séparation. Par conséquent, les femmes abusées perçoivent la séparation, lorsqu'elle a lieu, comme une perte (Giles-Sim, 1984). Giles-Sim (1984) ajoute que cette impression de perte est d'autant plus grande si les femmes violentées vivaient en lien étroit avec l'homme abusif.

Par contre, Lewis observe aussi que les scores démontrent un changement positif presque significatif sur l'échelle d'ajustement personnel pour les partenaires violentées qui demeurent séparées de leur conjoint abusif, par rapport à celles qui retournent auprès de celui-ci. Lewis évalue que ces résultats vérifient l'hypothèse que les femmes violentées s'avèrent plus satisfaites au niveau psychologique après avoir quitté le conjoint abusif.

Les diverses perceptions des femmes violentées en milieu conjugal s'avèrent donc des variables importantes par rapport à leur niveau de tolérance face à leur situation et par rapport à leur choix face à celle-ci. Toutefois, elles présentent certaines lacunes. En effet, encore peu d'études tiennent compte des perceptions interpersonnelles des conjointes abusées. Pourtant, certains auteurs décrivent l'importance de ces perceptions, entre autres du conjoint et du couple parental, dans le cas d'insatisfactions conjugales ou de divorces (Hould, 1979; Luckey, 1960, 1964, McKenny, White et Price-Bonham, 1978: voir Lefebvre, 1980). Par ailleurs, les recherches sur les femmes violentées démontrent entre autres l'influence de l'enfance de celles-ci dans leur vécu personnel ultérieur. Il est donc permis de croire que les

perceptions interpersonnelles de la femme violentée influencent aussi la vie de couple et le niveau de tolérance des partenaires abusées face à l'abus.

De plus, peu d'études prennent en considération les différents types et degrés de violence subie par les femmes abusées, sauf l'intensité de l'abus physique qui est toutefois soulignée comme variable importante dans la littérature sur le sujet.

Cette étude se propose donc de mettre en lien les perceptions interpersonnelles des femmes violentées, ainsi que le type et le degré d'intensité de l'abus subi. De plus, l'ajout de la notion de l'intention des femmes abusées de quitter ou non leur conjoint au moment de leur entrée au centre, en plus de diverses autres variables socio-économiques, permettra d'améliorer la compréhension du niveau de tolérance des conjointes violentées et de percevoir les différences entre elles.

Hypothèses

Le relevé de la littérature qui précède permet donc d'émettre les hypothèses suivantes:

1. Il existe des liens entre les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie, au moment de l'arrivée et après le séjour au centre.
2. Il y a une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, entre le moment de leur arrivée au centre et le jour de leur départ de celui-ci.
3. Il y a une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment où les femmes violentées arrivent au centre, entre celles qui

expriment l'intention de retourner auprès de leur conjoint et celles qui se proposent de ne pas retourner vivre avec lui.

4. Il y a une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment où elles quittent le centre, entre celles qui optent pour un retour avec leur conjoint et celles qui décident de ne pas retourner vivre avec celui-ci.

5. Une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment de leur arrivée au centre, comparées à leurs perceptions après le séjour, apparaît entre celles qui maintiennent leur intention prévue lors de l'arrivée au centre de quitter ou de retourner avec leur conjoint, et celles qui effectuent un changement de cette intention lors de leur départ du centre.

6. Une différence apparaît dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, par rapport aux perceptions lors de l'arrivée au centre, comparées à celles après le séjour, entre les quatre groupes suivants: les femmes violentées qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint; celles qui persistent dans leur intention de retourner; celles qui changent leur intention de quitter pour retourner; celles qui modifient leur intention de retourner pour choisir plutôt de quitter leur partenaire.

7. Les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie varient au moment de l'arrivée au centre, entre celles qui décident de quitter leur conjoint et celles qui optent pour retourner vivre avec lui, suite au séjour au centre. Ainsi, les perceptions des femmes violentées à leur arrivée au centre peuvent prédire leur décision suite à leur séjour.

8. Une analyse exploratoire est effectuée entre les perceptions interpersonnelles, ainsi que la perception de violence subie, et les variables socio-économiques, en vue de relever tout autre lien non anticipé.

Chapitre II

Méthodologie

Ce deuxième chapitre renferme les informations reliées à la prise des données de l'étude. Ces informations sont relatives aux sujets, aux instruments de mesure, à la description de l'expérimentation, et aux mesures statistiques utilisées.

Sujets

Les sujets, tous féminins, de la présente recherche sont au nombre de 36. Etant difficile de recruter des conjointes qui subissent de la violence conjugale parmi la population générale, les sujets se retrouvent donc répertoriés à l'intérieur de la clientèle d'un centre d'hébergement pour femmes violentées par leur partenaire abusif.

Tous les sujets partagent donc un vécu de violence conjugale et elles ont toutes choisi volontairement de fuir leur conjoint pour se réfugier avec leurs enfants dans un centre d'hébergement. Parmi les 36 sujets, 25 sont mariés et 11 vivent en union de fait. La période d'union conjugale s'étend de quelques mois à 43 ans ($M = 9.95$, $E.T. = 8.24$). Le nombre d'années de violence subie par chaque sujet de la part du conjoint, s'échelonne de quelques mois à 20 ans ($M = 5.68$, $E.T. = 5.42$). Les sujets proviennent de divers milieux socio-économiques. L'âge varie de 19 à 63 ans ($M = 32.06$, $E.T. = 8.29$). Le nombre de jours passés au centre varie de 3 à 81 jours ($M = 23.81$, $E.T. = 18.17$).

Au moment de leur arrivée au centre, 6 des sujets expriment l'intention de retourner auprès de leur conjoint et 30 de le quitter. Suite à leur séjour, neuf retournent auprès de leur partenaire et 27 prennent la décision de le quitter. Ainsi, 27 femmes ont maintenu leur intention d'arrivée, soit trois pour un retour et 24 pour quitter le conjoint, alors

que 9 sujets ont changé leur intention, 6 modifient celle-ci pour un retour et 3 pour quitter leur partenaire.

Epreuves expérimentales

Trois questionnaires sont utilisés pour la présente étude, soit le Test d'évaluation du répertoire des construits interpersonnels (TERCI) (Hould, 1979), l'Index spouse abuse (ISA) (Hudson et McIntosh, 1981), et un questionnaire d'informations générales.

TERCI

Le Terci permet de mesurer la perception du mode d'adaptation interpersonnelle que le sujet a de lui-même, de son partenaire, de son père et de sa mère. Le test se compose de 88 énoncés qui reflètent des comportements interpersonnels. Le sujet doit répondre aux 88 items en fonction de la perception qu'il a de lui-même, de son partenaire, de son père et de sa mère, toujours en reprenant tous les énoncés pour chacun d'eux. Une feuille réponse est prévue pour chacun des personnages à décrire. Un livret comprenant la liste des 88 comportements interpersonnels et les indications requises pour répondre au questionnaire est également fourni au sujet (appendice A). A chaque item le sujet doit répondre par oui ou par non, selon qu'il considère que l'énoncé correspond à sa perception de la personne qu'il décrit.

Les 88 comportements interpersonnels du Terci se divisent en 8 échelles qui regroupent chacune 11 énoncés répartis sur 5 niveaux d'intensité. La compilation des réponses du sujet au Terci donne accès à différentes variables, soit: la dominance et l'affiliation, la rigidité, les atouts, les handicaps, le potentiel, l'ambiance, et la cohérence. Le score de chaque variable est transformé et exprimé en cote C avec des valeurs qui s'échelonnent de 1 à 11. La moyenne de chaque variable selon la population générale est évaluée à 6.

A. Dominance et affiliation

Les résultats aux huit échelles, une fois compilés, peuvent être ramenés en deux scores distincts, soit la dominance et l'affiliation. Chacun peut être représenté sur un plan cartésien. La dominance se retrouve sur l'axe vertical allant de la domination à la soumission, alors que l'affiliation s'identifie par l'axe horizontal qui va du dévouement à l'hostilité. Ainsi, chaque personnage décrit par le sujet peut se situer en un point sur ce plan, déterminé par les scores de dominance et d'affiliation. Ce point reflète le mode d'adaptation interpersonnelle associé à la personne décrite par le sujet.

La documentation sur les femmes violentées fait amplement état de l'attitude de soumission et du manque d'affirmation de celles-ci. La dominance du conjoint est aussi associée à la violence conjugale. Ainsi, l'utilisation des variables affiliation et dominance pour la présente recherche permettra d'évaluer le lien entre chacun de ces deux indices avec la violence subie et la décision des sujets de retourner ou non avec leur conjoint. Cette étude tient compte des scores d'affiliation et de la dominance que la personne accorde à elle-même, à son partenaire, à son père et à sa mère.

La fidélité de ces deux variables du Terci est éprouvée par une corrélation test-retest à l'intérieur d'une étude de Hould (1979). Cette corrélation pour la dominance est de .85 et de .90 pour l'affiliation. Ces corrélations révèlent ainsi la stabilité du test.

Pour la validité du Terci, deux études de validité de construit de type multiméthodes-multifacettes, donnent des corrélations de .85 et .78 (Hould, 1979).

Ainsi, les indices de fidélité et de validité des variables affiliation et dominance font du Terci un test satisfaisant.

B. Rigidité

Le point de rencontre de l'affiliation et de la dominance sur le plan cartésien permet d'obtenir un score de la rigidité des comportements interpersonnels associé à la personne décrite. En effet, plus ce point se situe loin de la jonction des deux axes, plus le personnage est associé par le sujet à une attitude interpersonnelle précise et rigide, et donc plus sa variété de comportements interpersonnels est réduite. Ainsi, plus le score de rigidité est élevé, plus l'individu possède un répertoire de comportements interpersonnels restreint et par conséquent jouit d'une moins grande flexibilité pour répondre adéquatement à toute modification de situation qui peut se produire. Par ailleurs, un score faible pour cette variable dénote une grande variété de comportements interpersonnels possibles chez l'individu pour répondre et pour s'adapter aux circonstances variées de sa vie.

Dans une étude, Hould (1979) découvre que la rigidité est reliée à la situation conjugale du sujet ($E = .19$, $p < .01$). Ainsi, Hould constate que les femmes en consultation matrimoniale présentent une plus grande rigidité comparativement à celles d'un groupe contrôle, ou à des femmes en situation pré-maritale. Il est donc possible de supposer que la variété de comportements interpersonnels puisse être une variable importante au niveau des femmes qui subissent la violence conjugale. La rigidité du partenaire et du couple parental, selon les perceptions du sujet, seront aussi considérées afin d'évaluer leur importance au sein de la relation conjugale de la femme violentée.

C. Atouts, handicaps, potentiel

Les énoncés qui sont reconnus comme favorisant un fonctionnement interpersonnel adéquat et que le sujet associe à la personne décrite, constituent les atouts de celle-ci. Par conséquent, plus le sujet concède un nombre élevé d'atouts au personnage décrit, plus il perçoit

celui-ci avec des ressources considérables pour agir de façon adaptée au niveau relationnel. Par contre, les comportements qui risquent d'altérer le fonctionnement relationnel sont représentés par le score des handicaps. Donc, plus le score des handicaps est considérable, plus le risque d'obstacles est grand pour la personne pour accéder à des relations interpersonnelles adéquates. Le score des atouts associé à celui des handicaps révèle le potentiel de la personne décrite par le sujet. Le potentiel évalue donc l'estime de soi ou l'estime que le sujet a des personnages décrits.

Il est souligné au premier chapitre l'importance de l'estime de soi comme caractéristique des femmes violentées et comme variable reliée à la tolérance de leur situation. Il importe donc de considérer les variables atouts, handicaps et potentiel pour la présente recherche. En plus de l'estime de soi, l'estime que le sujet a de son conjoint et de ses parents sera aussi considérée.

Par ailleurs, Bédard (1980: voir Gagnon, 1987) constate dans une recherche que l'estime de soi et celle du conjoint distinguent significativement les couples mariés, des couples pré-maritaux, et des couples en situation thérapeutique. C'est-à-dire que les couples en consultation présentent les plus petits scores sur ces variables, précédés des couples mariés avec des scores moyens, et des couples pré-maritaux qui produisent les résultats les plus élevés. Ce qui confirme les résultats attendus, que les couples en difficulté présentent une estime de soi et du conjoint plus faible, et la validité de ces variables. De plus, dans cette même étude, Bédard évalue comme très valable la fidélité des variables estime de soi et estime du conjoint à l'aide d'une corrélation test-retest. En effet, les résultats de ce test sont de .79 pour l'estime de soi et de .85 pour l'estime du conjoint.

F. Ambiance

L'indice d'ambiance peut être évalué lorsque le potentiel des différentes personnes décrites par le sujet sont jumelés en couple. L'ambiance indique ainsi le degré de l'état de la relation à partir de l'attitude attribuée à chacun des personnages à l'intérieur du couple ou d'une dyade donnée.

La validité de construit de la variable ambiance pour la dyade soi-partenaire est confirmée par l'étude de Hould et Gauthier (1985). Ceux-ci découvrent des différences significatives ($F = 101,8$, $p < .0000$) pour cette variable entre des couples pré-maritaux, des couples mariés ou non qui vivent ensemble, des couples en thérapie conjugale, et des couples divorcés. En effet, les couples en consultation et les couples divorcés présentent les résultats les moins élevés. Il sera donc intéressant de considérer l'indice ambiance pour la présente étude, pour vérifier s'il existe des différences au niveau de cette variable entre les sujets selon l'intensité de violence conjugale subie, le choix de retourner ou non auprès du conjoint, et les changements effectués par les femmes violentées en cours de séjour au centre. L'ambiance des dyades père-mère, soi-père et soi-mère, seront aussi évaluées puisqu'elles peuvent avoir un impact en tant que modèle sur la qualité de l'ambiance du couple.

G. Cohérence

Le Terci prévoit une séquence cohérente de l'intensité des items. Ainsi, le test est construit pour qu'il y ait une séquence logique de "oui" et de "non" comme réponse aux items, qui respectent l'ordre d'intensité de ceux-ci. L'indice de cohérence reflète donc le degré avec lequel le sujet répond au Terci de façon organisée et cohérente, telle que prévue par le test. Les qualités psychométriques de cet indice sont évaluées par une corrélation test-retest qui est de .66 (Hould, 1979). De plus, la cohérence s'avère correlées négativement avec certaines

échelles (psychopathie, paranoïa, psychasthénie, hypomanie, et schizophrénie) du Minnesota Multiphasic Personality Inventory (M.M.P.I.) (Hould, 1979; Hould et Gauthier, 1985). Ainsi, cet élément de cohérence semble être un indice révélateur de santé mentale ou à l'inverse, permettre de soupçonner certains problèmes au niveau de celle-ci.

Comme des éléments de perturbation sont notés dans la documentation au niveau de la santé mentale des femmes violentées, il importe de retenir cet indice de cohérence pour la présente recherche. Il sera en effet intéressant de faire ressortir son importance au niveau des liens entre la cohérence du sujet et l'intensité de violence subie et pour départager les divers groupes de sujets selon leur intention et leur choix de retourner ou de quitter leur conjoint.

Selon les études de Hould (1979), les résultats sur différentes variables du Terci révèlent des différences de perception entre les couples mariés sans dysfonctionnement conjugal, et ceux qui poursuivent une démarche en consultation. De plus, Lefebvre (1980) constate également des distinctions sur les divers indices du Terci, entre les femmes mariées, celles en situation thérapeutique, et celles qui divorcent.

La présente recherche veut donc explorer, à l'aide du Terci, les particularités de la mesure des perceptions interpersonnelles des femmes en situation de dysfonctionnement conjugal aux prises avec la variable de violence. Ces femmes ne sont pas divorcées, ni uniquement en consultation, mais en transition.

ISA

La plupart des études effectuées jusqu'à présent sur la violence conjugale, tiennent compte des femmes qui subissent de l'abus physique. Or, il existe d'autres formes d'abus, et des degrés d'intensité différents, qui se rattachent à la violence conjugale, dont l'importance

passee souvent sous silence dans les recherches. De plus, peu de mesures développées jusqu'ici visent à évaluer les différentes formes de violence et leur intensité. Hudson et McIntosh (1981) ont cependant conçu un test adapté à la violence conjugale, qui permet de départager l'abus physique et l'abus non-physique subis par la femme, et en mesurer leur degré d'intensité respectif.

A. Description

Ce test, l'Index spouse abuse (ISA) (Hudson et McIntosh, 1981), comprend 30 énoncés, dont chacun représente des comportements du conjoint considéré abusif. Ces énoncés sont répertoriés selon deux échelles distinctes, soit l'une comprenant les items de violence physique et l'autre regroupant ceux qui décrivent la violence non-physique (appendice A). Un nombre plus ou moins élevé se rattache à chaque item pour tenir compte de la sévérité de l'abus contenu dans l'énoncé. Les réponses au test se basent sur les perceptions de la femme violentée face à la violence de son conjoint. Celle-ci cote chaque item sur une échelle allant de 1 pour "jamais" à 5 pour "très fréquemment", selon son évaluation de la fréquence avec laquelle apparaît le comportement énoncé. La cote du sujet est ensuite multipliée par le nombre qui traduit le degré de sévérité de l'énoncé. Cette opération permet d'établir un score qui tient compte à la fois de la sévérité et de la fréquence de la violence conjugale vécue par la femme abusée. Tous ces résultats sont alors additionnés pour fournir un score sur l'échelle de violence physique et un second pour l'échelle de violence non-physique. Il est aussi possible d'établir le score total de violence subie, à partir d'un calcul qui regroupe les résultats de tous les items.

Les scores obtenus sur chacune des échelles et sur l'échelle globale se situent entre 0 et 100. Hudson et McIntosh établissent à 10 la valeur de démarcation au-dessus de laquelle

les scores indiquent que la personne subit de la violence conjugale pour l'échelle de violence physique et à 25 pour l'échelle non-physique.

B. Qualités psychométriques

Selon les études de Hudson et McIntosh (1981), le ISA s'avère être très valide et fidèle pour déceler la présence et le type de violence conjugale que subit la femme et l'ampleur de celle-ci. Le coefficient alpha est utilisé pour évaluer la fidélité du test. À partir de deux échantillons différents de population, Hudson et McIntosh découvrent des valeurs du coefficient de .9031 et .9420 pour l'échelle physique et de .9124 et .9688 pour l'échelle non-physique.

Pour la validité du test, deux études de comparaison sont menées pour évaluer la validité discriminante et la validité de construit. Le point-bisérial est employé et donne une corrélation de .73 pour l'échelle physique du ISA et de .80 pour l'échelle non-physique.

Hudson et McIntosh trouvent une corrélation de .66 entre l'échelle physique et non-physique, à partir des résultats d'un groupe contrôle. Ils estiment cette valeur suffisamment faible, étant donné le chevauchement des deux types d'abus lors de violence conjugale, pour justifier la présence de deux échelles distinctes pour ce test et pour déterminer chacune d'elle comme étant unidimensionnelle.

Ces résultats indiquent donc que le ISA est un test fidèle et valide pour mesurer la violence subie par le conjoint telle que perçue par la partenaire abusée.

C. Qualités psychométriques de la version québécoise du ISA

Pour la présente recherche, une traduction du ISA est effectuée. Afin de vérifier les qualités psychométriques de la traduction québécoise du ISA; quelques vérifications ont été faites. Le coefficient alpha est utilisé comme mesure de consistance interne des échelles.

Les coefficients alpha sont de .7923 et de .8248 respectivement pour le test à l'arrivée et le test au départ du centre pour les items de l'échelle physique, et de .8370 ainsi que .8912 pour ceux de l'échelle non-physique.

L'observation des corrélations item-échelle, autant par rapport au test ISA administré à l'arrivée au centre que celui après le séjour, révèle que chaque item représente bien l'échelle spécifique à laquelle il est assigné (voir tableau 1 et 2). Deux items font toutefois exception pour le test à l'arrivée (items 19 et 27) et au départ (items 4 et 27), où la valeur de leur corrélation respective s'avère plus élevée pour l'échelle opposée à celle attendue. Par contre, après avoir effectué un test de différence de corrélations correlées (Guilford et Fruchter, 1973), il appert que les écarts entre les deux échelles, pour ces items, ne sont pas significatifs. Les résultats de cette vérification permettent de laisser tous les items dans l'échelle prévue par la version originale du test.

Pour les corrélations entre le score de violence physique et celui de violence psychologique, la valeur est de .5488 lors de la passation à l'arrivée au centre et de .6730 pour l'administration du test après le séjour.

Tableau 1

Corrélations item-échelle pour les résultats
à la version québécoise du test ISA
au moment de l'arrivée au centre

N = 35

<u>Type d'items</u>	<u>No de l'item</u>	<u>Echelle physique</u>	<u>Echelle non physique</u>
Physique:			
	3	.5189	.1521
	4	.5693	.4353
	7	.5244	.1653
	13	.5632	.2425
	17	.5987	.2179
	22	.4871	.4474
	23	.5280	.1488
	24	.7109	.1679
	27	.4349	.6245
	28	.5763	.4938
	30	.8103	.5639
Non physique	1	.3436	.5108
	2	.2478	.6443
	5	-.0686	.2627
	6	.4116	.5821
	8	.3082	.4280
	9	.4702	.6413
	10	.0503	.6172
	11	.2677	.5451
	12	.1660	.5977
	14	.3309	.5779
	15	.5586	.7509
	16	.1335	.4931
	18	.1926	.4121
	19	.3628	.3500
	20	.3743	.7703
	21	.4837	.6450
	25	.4028	.8268
	26	.3189	.5111
	29	.4075	.7630

Tableau 2

Corrélations item-échelle pour les résultats
à la version québécoise du test ISA
au moment du départ du centre

N = 28

<u>Type d'items</u>	<u>No de l'item</u>	<u>Echelle physique</u>	<u>Echelle non physique</u>
Physique:			
	3	.4761	.2246
	4	.5096	.5902
	7	.5558	.2710
	13	.4695	.1240
	17	.6572	.2863
	22	.6603	.6355
	23	.7574	.4144
	24	.7832	.3517
	27	.5029	.7299
	28	.5587	.4168
	30	.7766	.5921
Non physique	1	.4511	.7127
	2	.4114	.6663
	5	.3593	.6337
	6	.5429	.6866
	8	.3237	.6336
	9	.4602	.7589
	10	.1307	.5490
	11	.4900	.7959
	12	.2453	.6435
	14	.4401	.7040
	15	.4698	.5887
	16	.1718	.5345
	18	.4792	.5317
	19	.4819	.6043
	20	.6797	.8184
	21	.6695	.7570
	25	.4759	.7941
	26	.3865	.6366
	29	.5383	.7610

Par ailleurs, en plus des mesures de vérification de la valeur psychométrique du ISA utilisées par Hudson et McIntosh, un test-retest est aussi effectué lors de la présente étude. Pour l'échelle physique, le coefficient est de .7129 et pour l'échelle non-physique, de .6795.

Ainsi, il appert que la version traduite du test ISA présente des qualités psychométriques satisfaisantes pour la mesure de l'intensité et de la nature de la violence subie par un conjoint.

Questionnaire d'informations générales

Le questionnaire d'informations générales comprend différentes questions qui peuvent servir de variables socio-économiques pour les fins de la présente recherche (appendice A). Le questionnaire recueille des informations en ce qui a trait à l'âge du sujet, au nombre d'enfants et au statut social. Le niveau de scolarité du sujet est aussi noté, ainsi que son niveau de revenu et l'existence d'un emploi. Le questionnaire relève également le nombre d'années d'union avec le conjoint actuel, le type d'abus subi par le sujet, le nombre d'années que celui-ci vit cette violence, et le nombre de fois où le sujet a quitté son partenaire auparavant. De plus, ce questionnaire tient compte aussi de l'intention du sujet face à un retour avec le partenaire lors de son arrivée au centre, et de sa décision après son séjour. Enfin, le nombre de jours d'hébergement lors de la première passation et le nombre total de jours d'hébergement sont aussi annotés dans ce questionnaire (voir l'appendice B pour l'ensemble de ces données sur les sujets).

Description de l'expérimentation

L'expérimentation se fait en deux phases. La première étape se déroule peu de temps après l'arrivée au centre de chaque sujet et la seconde au moment du départ suite au séjour.

La première étape de l'expérimentation s'effectue deux ou trois jours suivant l'arrivée de la femme au centre, selon que son état émotif ou situationnel le permet. Leur participation à cette recherche est alors sollicitée. L'expérimentateur indique également à ce moment, que les mêmes épreuves seront reprises après le séjour et que leurs résultats leur seront fournis ultérieurement suite à la recherche. Cette première phase de l'expérience comporte les trois épreuves à compléter. Chaque sujet reçoit d'abord le Terci comprenant la liste des 88 items et le feuillet de réponses. Chaque sujet est invité à lire la consigne figurant sur le questionnaire et celle-ci est également reprise verbalement par l'expérimentateur.

Dans un deuxième temps, lorsque le Terci est complété, cette première épreuve est alors recueillie par l'expérimentateur. Celui-ci donne ensuite au sujet le questionnaire ISA, qui comprend la liste des items et les instructions pour y répondre. Le sujet est informé qu'il doit compléter le questionnaire en fonction de sa propre perception de la fréquence des comportements du conjoint abusif.

Enfin, dans un dernier temps, l'expérimentateur remet au sujet le questionnaire d'informations générales, après avoir repris le protocole du ISA. Il demande alors au sujet de compléter ce dernier questionnaire en précisant que tout renseignement inscrit demeure confidentiel.

L'ordre de passation des épreuves est le même pour tous les sujets selon une séquence préétablie. Cette procédure a pour but de minimiser l'influence d'un test sur les résultats du suivant. En effet, le test ISA comprenant des énoncés qui décrivent des situations vécues par le sujet étudié, il appert qu'il est préférable de le proposer seulement après la passation du Terci afin d'éviter que la lecture de comportements abusifs du conjoint à l'intérieur du ISA ne vienne biaiser la perception de celui-ci. Il est supposé que la passation du ISA en premier lieu risque de modifier ou d'amplifier négativement la perception que le sujet aurait de son conjoint en répondant au Terci par la suite. La passation du Terci au préalable permet de baser la perception de la femme violentée uniquement sur l'image qu'elle a de son conjoint, sans le stimulus que peut représenter le ISA.

La seconde phase de l'expérimentation s'effectue le jour où le sujet quitte le centre après son séjour. La même procédure est reprise en ce qui a trait à la passation du Terci et du ISA. L'expérimentateur complète alors le questionnaire d'informations générales, en indiquant la date du départ, le nombre total de jours d'hébergement, ainsi que la décision de la femme, soit qu'elle retourne avec son conjoint ou qu'elle le quitte¹.

Il importe de spécifier que le protocole du ISA à l'arrivée, d'un des sujets, a dû être annulé puisque trop d'items sont laissés sans réponse par le répondant. De plus, dû à des situations imprévues ou à un départ trop hâtif, certains sujets n'ont pu compléter certaines des épreuves de la deuxième phase de l'expérience. Ainsi, six sujets n'ont pas fait l'épreuve du Terci, ni celle du ISA, au moment de leur départ du centre, et deux autres ont fait le Terci,

¹ Il importe de remercier le Centre d'hébergement l'Entre-Temps de Victoriaville et ses intervenantes pour leur précieuse collaboration à la présente recherche, et les résidentes du centre pour leur participation.

mais sans compléter le ISA. Des six sujets qui n'ont pas fait ni le Terci, ni le ISA, au moment du départ, quatre ont maintenu leur intention de quitter leur partenaire et deux avaient l'intention de le quitter, mais sont retournés auprès de lui, dont le sujet dont le ISA à l'arrivée a dû être annulé. Pour les deux sujets qui ont fait le Terci au départ, mais non le ISA, chacun a modifié son intention en cours de séjour, dont un dans chaque sens.

Analyses statistiques

Le but de cette expérimentation est de vérifier dans un premier temps s'il existe des liens entre l'intensité de violence subie et les perceptions interpersonnelles. Dans un deuxième temps il importe d'observer l'impact du séjour sur ces deux types de variables. A partir de ces vérifications il sera alors possible de répondre à l'une des questions importantes de cette recherche, à savoir si l'intensité de violence subie, les perceptions interpersonnelles et l'impact du séjour, influencent l'intention et le choix des femmes violentées de retourner ou de quitter leur conjoint. Par exemple, l'observation des résultats permettra de vérifier si les changements de perceptions des sujets en cours de séjour entraînera des modifications au niveau de l'intention de ceux-ci de retourner ou non auprès de leur conjoint. Enfin, des variables socio-économiques des sujets seront aussi considérées pour vérifier l'importance de ces facteurs sur les différentes autres variables.

Pour répondre aux buts de cette recherche, des corrélations et des différences de moyennes seront utilisées afin d'analyser les divers résultats. Ainsi, des corrélations seront effectuées entre les perceptions d'intensité de violence subie et les perceptions interpersonnelles, entre les résultats à l'arrivée au centre et ceux au départ, et entre les diverses perceptions des sujets et leurs variables socio-économiques. D'autre part, des différences de moyennes, à partir des variables du Terci et du ISA, mettront en relation les

sujets qui ont l'intention ou prennent la décision de quitter leur conjoint et ceux qui optent pour un retour auprès de celui-ci. Les sujets qui maintiennent leur intention en cours de séjour de retourner ou de quitter leur partenaire seront également comparés, à l'aide de différences de moyennes, par rapport aux variables du Terci et du ISA, avec les autres qui modifient leur intention. Par ailleurs, une comparaison de moyennes sera utilisée pour départager les quatre groupes de sujets, soit ceux qui maintiennent leur intention et ceux qui la modifient, dans un sens ou dans l'autre.

Il est à noter qu'étant donné que l'échantillon de cette étude compte 36 sujets, il aurait été souhaitable que le nombre idéal de sujets pour chacun des 4 sous-groupes de sujets soit de 9. Toutefois, étant donné qu'en recherche clinique, la répartition des sujets est parfois hors de notre contrôle, les compromis sont nécessaires. Ce qui explique que l'analyse des résultats ne se fera qu'à l'aide de corrélations et de différences de moyennes étant donné la répartition inégale des sujets à l'intérieur de chacun des sous-groupes.

Par ailleurs, cette recherche ne nécessite pas de groupe contrôle puisque les tests utilisés bénéficient déjà de groupes contrôle à l'intérieur d'études précédentes à des fins de comparaison. De plus, le but de cette recherche est de comparer les femmes violentées entre elles selon l'intensité de violence subie, les perceptions interpersonnelles, l'impact du séjour, les variables socio-économiques, leur intention et leur choix par rapport à un retour avec le conjoint, et non de les comparer nécessairement avec la population générale.

Chapitre III
Présentation et discussion des résultats

Ce chapitre renferme l'analyse des résultats. Celle-ci se fait à partir des perceptions interpersonnelles de la population étudiée, de la perception de l'intensité de violence subie, ainsi que de leur intention de retourner ou de quitter leur conjoint et de leur décision suite au séjour au centre, et des variables socio-économiques.

Il importe tout d'abord de souligner la spécificité de la population étudiée. Cette spécificité peut être évaluée en comparant les moyennes des scores de perceptions interpersonnelles obtenues au Terci. En effet, alors que le score moyen de la population générale, sur chacune des variables du Terci, est de 6, en cote C (é.t. = 2, N = 1500) (Hould, 1979), les tableaux 1 et 2 présentent les variables sur lesquelles la population étudiée se distingue significativement, au seuil de .01 et certaines à .05, de cette moyenne générale. Il appert ainsi que pour la plupart des variables, sauf certains indices reliés à l'image des parents, que les sujets de cette recherche se différencient de façon significative de la population générale. Ces résultats laissent ainsi entrevoir que les sujets de la présente étude possèdent, entre autres, une image plus négative d'eux-mêmes et de leur partenaire que la population générale. De plus, la démarcation avec la population générale se révèle pour les résultats du test à l'arrivée au centre ainsi que pour ceux lors du départ de celui-ci. Par contre, il est à noter que les variables atouts, handicaps et potentiel de soi ne s'avèrent plus significatives pour le test effectué après le séjour, lorsque comparées à la population générale. Il demeure toutefois possible d'affirmer que la population étudiée constitue un groupe à part en ce qui a trait à leurs perceptions interpersonnelles.

Tableau 1

Tableau présentant les écarts significatifs entre les sujets et la population générale pour les variables du Terci évaluées au moment de l'arrivée au centre
(Extrait de l'appendice C, tableau 23)

	<u>Moyenne des sujets</u>	E.T.	L
affiliation de soi:	8.056	1.897	6.15 *
affiliation du partenaire:	2.667	1.146	- 10.03 *
affiliation du père:	6.944	2.437	2.80 *
dominance de soi:	3.611	2.074	- 7.13 *
dominance du partenaire:	7.917	2.523	5.69 *
rigidité de soi:	8.306	1.983	6.89 *
rigidité du partenaire:	8.833	1.715	8.49 *
rigidité de la mère:	6.750	1.763	2.23
atouts de soi:	5.028	2.432	- 2.89 *
atouts du partenaire:	2.667	1.171	- 10.03 *
handicaps de soi:	8.167	1.558	6.50 *
handicaps du partenaire:	8.139	1.588	6.42 *
handicaps de la mère:	6.667	2.191	1.99
potentiel de soi:	4.083	1.730	- 5.74 *
potentiel du partenaire:	5.472	2.455	- 9.19 *
potentiel de la mère:	5.083	1.962	- 2.74 *
ambiance soi-partenaire:	2.833	1.320	- 9.52 *
ambiance père-mère:	5.111	2.175	- 2.65 *
ambiance soi-père:	4.528	1.797	- 4.41 *
ambiance soi-mère:	4.333	1.789	- 4.99 *
cohérence du sujet:	3.472	1.253	- 7.60 *

Population générale: Moyenne = 6 Ecart-type = 2 N = 1500

Population étudiée: N = 36

* p < .01

Tableau 2

Tableau présentant les écarts significatifs entre les sujets et la population générale pour les variables du Terci évaluées au moment du départ du centre
 (Extrait de l'appencide C, tableau 24)

	<u>Moyenne des sujets</u>	<u>E.T.</u>	<u>t</u>
affiliation de soi:	7.800	1.690	4.89 *
affiliation du partenaire:	3.200	1.937	- 7.59 *
dominance de soi:	4.733	2.149	- 3.43 *
dominance du partenaire:	7.267	2.766	3.40 *
dominance du père:	5.167	2.260	- 2.25
rigidité de soi:	7.333	2.040	3.61 *
rigidité du partenaire:	8.700	1.841	7.33 *
rigidité de la mère:	6.833	1.621	2.26
atouts du partenaire:	3.367	2.092	- 7.13 *
handicaps du partenaire:	7.933	1.929	5.24 *
potentiel du partenaire:	3.333	1.953	- 7.23 *
potentiel de la mère:	5.000	2.051	- 2.71 *
ambiance soi-partenaire:	3.933	1.964	- 5.60 *
ambiance père-mère:	5.267	1.964	- 1.99
ambiance soi-mère:	5.100	1.918	- 2.44
cohérence du sujet:	3.900	1.398	- 5.72 *

Population générale: Moyenne = 6 Ecart-type = 2 N = 1500

Population étudiée: N = 30

* p < .01

En outre, la valeur de l'indice de cohérence est effectivement très basse pour les sujets étudiés, comparée à celle de la population générale. En effet, la moyenne en cote C pour la cohérence est de 3.47 pour le test effectué à l'arrivée au centre, et de 3.90 pour l'épreuve à la fin du séjour. Par conséquent, la valeur du test t est de 7.60 pour la cohérence évaluée en début de séjour et de 5.72 au moment du départ du centre. C'est donc dire que la valeur de la cohérence des sujets s'avèrent significativement moins élevée que pour la population générale. Or, dans une étude, Hould (1979) découvre des corrélations significatives entre l'indice de cohérence et certaines échelles (psychopathie, paranoïa, psychasthénie, hypomanie et schizophrénie) du Minnesota Multiphasic Personality Inventory (M.M.P.I.). Il est donc possible de supposer que la population étudiée dans la présente recherche dénote une certaine faiblesse au niveau de leur santé mentale.

Cette affirmation rejoint également les allégations de certains auteurs sur les problèmes de santé mentale des femmes violentées. En effet, Gellen *et al.* (1984), entre autres, évaluent à partir du M.M.P.I. administré à un groupe de femmes violentées, ainsi qu'à un groupe contrôle sans vécu de violence conjugale, que les résultats du premier groupe révèlent une plus grande proportion de traits pathologiques, dont une tendance vers la psychopathie. Rosewater (1982: voir Walker, 1986) trouve pour sa part, toujours à l'aide du M.M.P.I., un profil de schizophrène et de personnalité limite.

Il est toutefois impossible d'évaluer si la faiblesse au niveau de la santé mentale des sujets de l'étude actuelle résulte de la violence subie ou si elle était déjà présente avant l'apparition de celle-ci. De plus, il est difficile d'appliquer ces résultats à toutes les femmes violentées en milieu conjugal. Par ailleurs, l'incohérence relevée peut aussi refléter l'incohérence des comportements des personnages décrits par le sujet.

En considérant ces particularités de la population étudiée, l'analyse des résultats se divisera en deux étapes, soit la présentation et la discussion des résultats.

Présentation des résultats

La présentation des résultats comporte une première partie sur la vérification des hypothèses et une seconde partie exploratoire à partir des données recueillies.

Vérification des hypothèses

Cette recherche comprend sept hypothèses. Les résultats seront présentés selon une séquence déterminée par chacune des hypothèses. La première étape de cette séquence comporte les deux premières hypothèses, soit celle reliée à l'intensité de violence subie et celle en lien avec l'impact du séjour. La seconde étape renferme également deux autres hypothèses, soit l'une par rapport à l'intention des femmes violentées, en début de séjour, de retourner auprès de leur conjoint ou de le quitter, et l'autre par rapport à leur décision lors de leur départ du centre. L'étape suivante porte sur le maintien ou la modification de leur intention. Pour sa part, la quatrième partie fait état de l'hypothèse qui tient compte du sens de ce maintien ou de cette modification. Enfin, la dernière étape consiste à vérifier l'hypothèse par rapport aux variables de prédiction de la décision des sujets.

A. Indices reliés à l'intensité de violence subie et à l'impact du séjour au centre

Au cours de cette expérimentation, les scores des sujets sur 29 variables du Terci et trois du ISA, sont recueillis deux fois pour chacun des sujets, soit à leur arrivée au centre ainsi qu'à leur départ. Ainsi, les deux premières hypothèses consistent à vérifier les liens entre les variables du Terci et celles du ISA, et à délimiter l'impact du séjour.

Tableau 3

Tableau présentant les corrélations significatives obtenues entre les indices du Terci et l'un ou l'autre des indices de l'ISA, à l'arrivée au centre

(Extrait de l'appendice C, tableau 25)

N = 35

	<u>ISA Total</u>		<u>ISA échelle physique</u>		<u>ISA échelle non physique</u>	
	(ISAT)		(ISAP)		(ISANP)	
	r	p	r	p	r	p
affiliation du partenaire:-	.2841 (.049)				-.3912 (.010)	
dominance du père: -	.3472 (.020)		-.4166 (.006)			
rigidité du partenaire:	.3160 (.032)				.3186 (.031)	
atouts du père: -	.4448 (.004)		-.3775 (.013)		-.4214 (.006)	
handicaps du père:	.4812 (.002)		.4499 (.003)		.3893 (.010)	
potentiel du père: -	.5457 (.000)		-.4952 (.001)		-.4656 (.002)	
ambiance père-mère: -	.4122 (.007)		-.4362 (.004)			
ambiance soi-père: -	.4195 (.006)		-.3774 (.013)		-.3647 (.016)	
cohérence du sujet: -	.3493 (.020)		-.3165 (.032)		-.3006 (.040)	

Tableau 4

Tableau présentant les corrélations significatives obtenues entre les indices du Terci et l'un ou l'autre des indices de l'ISA, au départ du centre

(Extrait de l'appendice C, tableau 26)

N = 28

	ISA Total (ISAT)		ISA échelle physique (ISAP)		ISA échelle non physique (ISANP)	
	r	p	r	p	r	p
affiliation de soi:	.3381	(.039)			.3990	(.018)
affiliation du partenaire:-	.5669	(.001)	-	.4256 (.012)	-	.6530 (.000)
affiliation de la mère:	.3621	(.029)			.4075	(.016)
dominance de la mère:			-	.3172 (.050)		
rigidité du partenaire:	.3812	(.023)			.4490	(.008)
atouts du partenaire:			-		.3516	(.033)
handicaps du partenaire:	.3662	(.028)		.3650	(.028)	
potentiel du partenaire: -	.3714	(.026)			-	.4278 (.011)
ambiance soi-partenaire:			-		.4293	(.011)
ambiance père-mère:	-	.3117 (.053)	-	.3303 (.043)		
ambiance soi-mère:	-	.3212 (.048)				
cohérence du sujet:	-	.6223 (.000)	-	.6882 (.000)	-	.4057 (.016)

1. Perceptions interpersonnelles et intensité de violence subie. La première hypothèse suppose qu'il existe des liens entre les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie. Cette hypothèse est vérifiée deux fois: au moment de l'arrivée et après le séjour au centre.

La première étape de l'analyse des résultats consiste donc à dégager les variables du Terci qui se rattachent au phénomène de la violence et à préciser le sens de cette corrélation. Pour ce faire, chacune des variables du Terci est correlée avec chacune des variables du ISA, tant à l'arrivée qu'au départ du centre. Les résultats de cette première étape sont présentés aux tableaux 3 et 4. Des 29 variables du Terci, 17 présentent des corrélations significatives au seuil de .05 avec l'un ou l'autre des indices de violence mesurés par le ISA. Cinq de ces variables présentent des corrélations positives avec au moins un indice de violence. Ce sont l'affiliation de soi, l'affiliation de la mère, la rigidité du partenaire, les handicaps du partenaire et du père. En principe, une diminution des scores sur ces variables pourrait être considérée comme un signe d'amélioration du sujet.

A ces 5 scores s'ajoutent 12 corrélations négatives avec les indices de violence. Ces indices sont les suivants: affiliation du partenaire, dominance de la mère et du père, atouts du partenaire et du père, potentiel du partenaire et du père, les 4 scores d'ambiance (soi-partenaire, père-mère, soi-mère, et soi-père), ainsi que le score de cohérence du sujet. En principe, une augmentation des résultats sur ces variables du Terci pourrait être perçue comme un signe d'amélioration du sujet.

Bref, la première hypothèse se trouve confirmée puisqu'il y a de nombreuses corrélations entre les indices du Terci et de l'ISA.

Tableau 5

Tableau présentant les différences significatives obtenues entre l'arrivée et le départ au centre ainsi que les corrélation test-retest de ces variables

(Extrait de l'appendice C, tableau 27)

N = 30

	<u>Moy. test</u>	<u>Moy. retest</u>	<u>t</u>	<u>p</u>	<u>r</u>
affiliation du père:	7.0667	6.4667	2.69	.012	.839
dominance de soi:	3.4667	4.7333	- 3.70	.001	.613
dom. du partenaire:	8.1667	7.2667	2.65	.013	.755
rigidité de soi:	8.5000	7.3333	4.17	.000	.700
atouts du partenaire:	2.7000	3.3667	- 2.16	.039	.592
handicaps de soi:	8.0333	6.5000	3.80	.001	.385
potentiel de soi:	4.1667	5.4333	- 4.35	.000	.632
potentiel du père:	5.8667	5.3333	2.24	.033	.851
ambiance soi-partie.:	2.9667	3.9333	- 3.71	.001	.688
ambiance soi-père:	4.7667	5.4333	- 2.82	.009	.759
ambiance soi-mère:	4.3667	5.1000	- 3.52	.001	.814

2. Impact du séjour. La deuxième hypothèse se lit comme suit: il y a une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de la violence subie, entre le moment de l'arrivée au centre et le jour du départ de celui-ci.

Ainsi, la deuxième étape de l'analyse des résultats consiste à comparer l'état des variables au début et à la fin du séjour au centre. Parmi les onze variables où il est possible de conclure à une différence significative au seuil de .05, cinq présentent une diminution. Ce sont l'affiliation et le potentiel du père, la dominance du partenaire, la rigidité de soi et les handicaps de soi. Les six autres variables qui présentent une augmentation de leur score sont: la dominance de soi, les atouts du partenaire, le potentiel de soi, ainsi que les ambiances des dyades où l'on retrouve le sujet avec son partenaire, avec son père et avec sa mère (voir tableau 5).

L'analyse de ces résultats indiquent un impact positif du séjour au centre d'hébergement. En effet, les sujets présentent une image de soi plus forte, moins rigide, moins limitée par des comportements indésirables et associée à un potentiel de soi plus positif. Cette amélioration de l'image de soi transparaît au niveau des scores d'ambiance de toutes les dyades où le sujet est impliqué. Parmi les variables associées aux autres personnages, l'affiliation et le potentiel du père, ainsi que la dominance du partenaire diminuent, quant aux atouts associées au partenaire, ils augmentent.

Il ressort de ces deux premières analyses, que dans l'ensemble, les indices du Terci associés à la violence diffèrent de ceux qui se modifient suite à un séjour au centre. En effet, alors que les indices associés à l'intensité de la violence touchent principalement aux autres personnages, les indices reflétant la perception de soi, à l'exception de l'affiliation, ne

semblent pas reliés à la violence. Par exemple, l'intensité de la violence semble associée à une image de la femme (soi et mère) affiliative et à une image masculine dénuée d'habiletés interpersonnelles (atouts, handicaps et potentiel du partenaire et du père). L'intensité de la violence subie paraît également associée à la perception de dominance chez le père et la mère. La cohérence des femmes violentées semble aussi correlée négativement au degré de violence subi.

En ce qui a trait au séjour au centre, celui-ci ne semble pas affecter de façon significative les variables reliées à l'intensité de la violence subie, ni aux indices de violence. Par contre, ce qui change suite à ce séjour, c'est l'image de soi. Les changements de l'image de soi contribuent à une amélioration de l'ambiance perçue par les femmes violentées avec leur entourage. Ces changements, suite à l'impact positif du séjour au centre, rejoignent les corrélations associées à l'intensité de la violence perçue pour souligner l'importance de la variable ambiance sur le phénomène de la violence. Ces résultats vérifient partiellement l'hypothèse par rapport à l'impact du séjour, puisque les perceptions interpersonnelles se modifient en cours de séjour sans que la perception de la violence subie n'enregistre de différence significative. De plus, les changements par rapport aux perceptions interpersonnelles se font principalement au niveau de l'image de soi.

B. Options des sujets et leurs perceptions au début et à la fin du séjour

Le but de la présente partie consiste à vérifier s'il existe des différences entre les femmes violentées de cette étude, selon leur intention respective, puis par la suite selon leur décision, de retrouver ou de quitter leur partenaire. L'étape suivante de l'analyse des résultats porte donc sur la comparaison entre le groupe de femmes qui optent pour un retour auprès du conjoint et le groupe de celles qui choisissent de le quitter. Les deux groupes sont

Tableau 6

Différences significatives entre le groupe de sujets dont l'intention à l'arrivée est de retourner auprès du conjoint et ceux dont l'intention est de le quitter

(Extrait de l'appendice C, tableau 28)

	<u>Moy. groupe retour</u> N = 6	<u>Moy. groupe quitte</u> N = 30	<u>t</u>	<u>p</u>
ISA total:	29.5983	50.0607	- 3.20	.003
ISA échelle physique:	19.3700	40.8055	- 3.04	.005
ISA échelle non physique:	47.5383	66.3600	- 2.34	.026

comparés pour chacune des variables du Terci et du ISA. Cette étape se divise en deux parties, soit l'intention et les protocoles à l'arrivée au centre, et la décision ainsi que les résultats aux deux tests après le séjour. Ces deux parties rejoignent deux des hypothèses de la recherche.

1. Début du séjour. L'hypothèse rattachée à cette comparaison est la suivante: il existe une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment où les femmes violentées arrivent au centre, entre celles qui expriment l'intention de retourner auprès de leur conjoint et celles qui se proposent de ne pas retourner vivre avec lui. Ainsi, un premier temps la comparaison s'effectue par rapport aux variables mesurées au début du séjour au centre. Par conséquent, les résultats d'un premier groupe de sujets dont l'intention au moment de l'arrivée est de retourner auprès du conjoint, sont comparés à ceux d'un second groupe de sujets dont l'intention est de quitter le partenaire.

Seuls les trois indices du ISA, soit l'échelle de violence physique, celle de violence non-physique, et le score total de violence subie démontrent une différence significative au seuil de .05 entre les moyennes des deux groupes (voir tableau 6). Ainsi, les sujets qui se proposent de quitter leur conjoint rapportent un taux de violence subie beaucoup plus élevé que ceux qui prévoient retourner au domicile conjugal. Ces résultats supposent que plus l'intensité de la violence subie est élevée, plus les sujets souhaitent ne plus retourner auprès de leur conjoint.

Par contre, aucune des variables du Terci reliées significativement à l'intensité de violence ne semble associée significativement à l'intention des femmes violentées de retourner ou non avec leur partenaire. Ainsi, l'image de soi des sujets et leurs perceptions reliées aux autres personnages ne paraissent pas être associées de façon significative à l'intention des femmes violentées, au moment de leur arrivée au centre, de retourner ou non avec leur conjoint.

Il importe de spécifier toutefois, que le nombre de sujets est beaucoup plus restreint pour le groupe des femmes qui désirent retourner auprès de leur partenaire, soit 6, que pour le groupe de sujets qui prévoient quitter leur conjoint. Ce dernier groupe comprend 30 sujets qui ont répondu au Terci et 29 de ceux-ci qui ont complété le ISA. Néanmoins, cette analyse soutient l'hypothèse qu'il existe des liens entre la perception de violence subie et l'intention des femmes à l'arrivée au centre de retourner ou non avec leur partenaire. Par contre, une partie de l'hypothèse ne peut être confirmée par les résultats puisque les perceptions interpersonnelles n'apparaissent pas, pour leur part, reliées à cette intention.

2. Suite au séjour. L'hypothèse à vérifier suppose qu'il y a une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie au moment où les femmes violentées quittent le centre, entre celles qui optent pour un retour avec leur conjoint et celles qui décident de ne pas retourner vivre avec celui-ci. Ainsi, un deuxième temps, la même analyse est reprise, mais cette fois sur les variables mesurées à la fin du séjour au centre. Cette analyse compare donc le score des sujets qui retournent auprès de leur conjoint après leur séjour, aux résultats de ceux qui quittent leur partenaire.

Huit variables présentent une différence significative entre ces deux groupes au seuil de .05, soit cinq variables du Terci et les trois indices d'intensité de violence subie du ISA. Les cinq variables du Terci sont: l'affiliation, les atouts et le potentiel du partenaire, l'ambiance soi-partenaire et la cohérence du sujet. Ces cinq variables arborent toutes une moyenne plus élevée pour les femmes qui retournent avec le conjoint que pour celles qui le quittent. Par contre, les trois indices du ISA présentent des moyennes beaucoup plus élevées chez le groupe de femmes qui quittent leur conjoint, soit près du double des résultats du groupe de sujets qui retournent auprès de leur partenaire (voir tableau 7).

Tableau 7

Différences significatives entre le groupe de sujets qui décident après le séjour au centre de retourner auprès de leur conjoint et ceux qui décident de le quitter

(Extrait de l'appendice C, tableau 29)

	<u>Moy. groupe retour</u> N = 7	<u>Moy. groupe quitte</u> N = 23	t	p
affiliation du partenaire:	4.8571	2.6957	2.90	.007
atouts du partenaire:	5.5714	2.6957	3.88	.001
potentiel du partenaire:	5.2857	2.7391	3.58	.001
ambiance soi-partenaire:	5.5714	3.4348	2.80	.009
cohérence du sujet:	4.8571	3.6087	2.20	.036
ISA total:	24.8167	47.5405	- 3.04	.005
ISA échelle physique:	19.4050	38.9845	- 2.51	.019
ISA échelle non-physique:	34.3567	62.6359	- 3.02	.006

Ces résultats démontrent que l'intensité de violence subie et l'image que les femmes violentées se font de leur partenaire interviennent dans leur décision de retourner ou non auprès de leur conjoint, ou qu'inversement, celle-ci influence leurs perceptions de la violence subie et de leur partenaire. Ainsi, les femmes qui font le choix de retourner avec leur conjoint perçoivent celui-ci selon une image plus positive, soit avec une plus grande affiliation et un meilleur potentiel. Cette perception de ces mêmes sujets influence positivement l'ambiance soi-partenaire. Il appert également que ces femmes qui retournent avec leur partenaire, possèdent une meilleure cohérence et rapportent, à la fin du séjour, avoir subi une intensité de violence moindre comparativement aux sujets qui choisissent de quitter leur conjoint.

Toutefois, ici encore le nombre de sujets qui optent pour un retour avec le conjoint est restreint, soit 7, comparativement à 23 sujets qui choisissent de quitter leur partenaire. Ces nombres réfèrent aux sujets qui ont répondu au Terci à la fin du séjour au centre, alors que seulement 6 des sujets qui retournent avec leur conjoint et 22 des sujets qui quittent celui-ci ont complété le ISA. Les données confirment néanmoins l'hypothèse que la décision des femmes violentées de retrouver ou de quitter leur partenaire suite au séjour est associée à leurs perceptions de l'intensité de la violence subie et à leurs perceptions interpersonnelles.

En regard de ces deux dernières analyses, il appert que suite au séjour au centre, les écarts s'accentuent pour certaines variables, entre les femmes qui optent pour un retour auprès du conjoint et celles qui choisissent de quitter celui-ci. Le séjour affecte ainsi le lien entre certaines variables et le choix des sujets de retourner ou non avec leur partenaire. Toutefois, ces variables s'avèrent différentes des indices qui se modifient significativement pour l'ensemble des sujets, suite au séjour au centre, sauf en ce qui a trait aux atouts accordés

au partenaire et de l'ambiance soi-partenaire. Les indices qui précisent l'écart entre les deux groupes de sujets, s'intègrent par contre aux variables associées à l'intensité de violence. Ces indices vérifient d'ailleurs ici le sens de la corrélation trouvée précédemment avec l'intensité de violence subie. C'est-à-dire que plus l'un augmente, plus l'autre diminue.

Bref, les résultats supportent l'hypothèse que la décision face à un retour avec le partenaire est étroitement reliée à l'intensité de la violence subie, et ce, tant à l'arrivée qu'au départ du centre. Par contre, les variables du Terci reliées à la perception du partenaire jouent un rôle significatif dans cette décision suite à un séjour au centre, mais non à l'arrivée.

C. Maintien ou modification de l'intention du sujet

Cette étape porte sur l'hypothèse qu'une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment de leur arrivée au centre, comparées à leurs perceptions après le séjour, apparaît entre les femmes violentées qui maintiennent leur intention prévue lors de l'arrivée au centre de quitter ou de retourner avec leur conjoint, et celles qui effectuent un changement de cette intention lors de leur départ du centre. L'analyse consiste à observer les changements effectués au cours du séjour au centre pour les sujets qui maintiennent leur intention du début à la fin du séjour de quitter ou non leur conjoint, comparativement aux sujets qui effectuent une modification de leur intention en cours de séjour. A cet effet, l'analyse compare le score des variables du début et de la fin du séjour au centre. Elle porte sur le groupe de sujets qui maintiennent leur intention, puis ensuite sur le groupe de femmes violentées qui changent celle-ci en cours de séjour.

En premier lieu, le tableau 8 présente les variables où la différence entre le début et la fin du séjour est significative au seuil de .05, pour les sujets qui maintiennent leur intention ($N = 23$). Quatre de ces variables subissent une augmentation, soit: la dominance et

Tableau 8

Différences significatives obtenues entre l'arrivée et le départ du centre
 ainsi que les corrélation test-retest de ces variables
 pour le groupe de sujets qui maintiennent
 leur intention en cours de séjour

(Extrait de l'appendice C, tableau 30)

N = 23

	<u>Moy. du test</u>	<u>Moy. du retest</u>	<u>t</u>	<u>p</u>	<u>L</u>
dominance de soi:	3.3478	4.2174	- 2.81	.010	.734
rigidité de soi:	8.6957	7.7391	3.54	.002	.768
handicaps de soi:	8.0000	6.9130	2.93	.008	.578
potentiel de soi:	4.0435	5.0000	- 3.54	.002	.727
ambiance soi-partenaire:	2.8696	3.4348	- 2.87	.009	.743
ambiance soi-père:	4.8261	5.3478	- 2.23	.036	.833

Tableau 9

Différences significatives obtenues entre l'arrivée et le départ du centre
 ainsi que les corrélations test-retest de ces variables
 pour le groupe de sujets qui modifient
 leur intention en cours de séjour

(Extrait de l'appendice C, tableau 31)

N = 7

	<u>Moy. du test</u>	<u>Moy. du retest</u>	<u>t</u>	<u>p</u>	<u>r</u>
affiliation du partenaire: 2.1429	4.7143	- 3.06	.022	.716	
affiliation du père: 7.7143	6.4286	6.97	.000	.985	
dominance de soi: 3.8571	6.4286	- 2.71	.035	.312	
rigidité du partenaire: 9.8571	7.7143	3.04	.023	.433	
atouts de la mère: 5.2857	6.1429	- 2.52	.045	.950	
handicaps de soi: 8.1429	5.1429	2.70	.036	- .094	
potentiel de soi: 4.5714	6.8571	- 2.83	.030	.387	
potentiel de la mère: 4.2857	5.1429	- 3.29	.017	.917	
ambiance soi-partenaire: 3.2857	5.5714	- 3.06	.022	.723	
ambiance soi-mère: 4.0000	6.0000	- 4.58	.004	.832	

le potentiel de soi qui influence alors ainsi l'ambiance avec le partenaire et avec le père. Deux autres variables présentent pour leur part une diminution, soit la rigidité et les handicaps de soi.

Au tableau 9 apparaissent les variables dont la différence est significative au seuil de .05 également, pour le groupe de sujets qui modifient leur choix durant leur séjour au centre, de retourner ou non auprès de leur conjoint (N = 7). Sept variables révèlent une différence significative dans le sens d'une augmentation. Ces variables sont: l'affiliation du partenaire, la dominance et le potentiel de soi, les atouts et le potentiel de la mère, et l'ambiance des dyades soi-partenaire et soi-mère. Trois autres variables accusent une diminution, soit: l'affiliation du père, la rigidité du partenaire et les handicaps de soi.

En regard de ces deux analyses, il est possible de constater que les sujets des deux groupes présentent une amélioration suite au séjour. En effet, les différences des scores des variables relevées comme significatives dans chacun des groupes se révèlent être dans le même sens que celui présumé requis pour supposer l'amélioration du sujet, tel qu'évalué lors des deux analyses qui ont permis de définir les corrélations avec les indices de violence subie et avec l'impact du séjour. Toutefois, l'amélioration ne s'effectue pas au niveau de toutes les mêmes variables dans le cas des deux groupes. Ainsi, pour les sujets qui maintiennent leur intention de quitter ou non leur conjoint, l'amélioration s'effectue principalement au niveau de l'image de soi. Celle-ci se traduit par une perception de soi moins rigide et moins limitée par des handicaps au plan interpersonnel, mais plus affirmative et avec un meilleur potentiel. Ce changement dans l'image de soi, pour les femmes violentées qui maintiennent leur intention, contribue à l'amélioration de l'ambiance au sein des dyades soi-partenaire et soi-père.

Tableau 10

Tableau présentant les différences significatives obtenues entre le groupe de sujets qui maintiennent leur décision et ceux qui changent de décision pendant le séjour, en fonction du test-retest de chaque groupe.

(Extrait de l'appendice C, tableau 32)

T1 : test T2 : retest

	<u>Moy. T1-T2 groupe maintien</u>	<u>Moy. T1-T2 groupe modifie</u>	<u>t</u>	<u>Prob</u>
	<u>N = 23</u>	<u>N = 7</u>		
affiliation partenaire:	.0435	- 2.5714	4.34	.000
dominance soi:	- .8696	- 2.5714	2.25	.033
rigidité partenaire:	- .3043	2.1429	- 4.02	.000
atouts partenaire:	- .3043	- 1.8571	2.28	.030
handicaps soi:	1.0870	3.0000	- 2.12	.043
handicaps partenaire:	- .3043	1.0000	- 2.34	.027
handicaps mère:	- .2609	.7143	- 2.12	.043
potentiel partenaire:	.0435	- 1.2857	2.25	.032
potentiel mère:	.3913	- .8571	3.10	.004
ambiance soi-partenaire:	- .5652	- 2.2857	3.21	.003
ambiance soi-mère:	- .3478	- 2.0000	4.20	.000
cohérence:	.0870	- 1.4286	2.95	.006

La plupart de ces mêmes variables présentent également une amélioration pour le groupe de sujets qui modifient leur choix durant le séjour au centre, de retourner ou non avec le conjoint. Ainsi, l'image de soi subit aussi une amélioration au niveau de la domination et du potentiel, avec moins d'handicaps. Ce qui contribue ici aussi à une meilleure ambiance pour la dyade soi-partenaire. Par contre, une modification significative de certains scores reliés aux autres personnages s'ajoute pour ces sujets qui changent leur intention. Ainsi, ces femmes perçoivent le partenaire plus conciliant et le père moins affiliatif. Les conjointes de ce groupe confèrent plus d'atouts et un meilleur potentiel à la mère suite au séjour au centre, pour ainsi améliorer également l'ambiance soi-mère.

L'analyse des résultats de ces deux groupes révèle un impact positif du séjour au centre, dans les deux cas. Les sujets qui ne modifient pas leur intention de retourner ou non avec leur conjoint démontrent une meilleure image de soi et la perception d'une meilleure ambiance au sein de la relation avec le partenaire. Les sujets qui optent pour un changement dans leur choix durant leur séjour, développent aussi une meilleure image de soi, mais également une perception plus positive des autres personnages. Par conséquent, il apparaît que les indices qui subissent une amélioration pour le groupe qui maintient son intention avant et après le séjour, rejoignent directement les variables identifiées comme étant reliées à l'impact du séjour au centre. Celui-ci ne semble toutefois pas affecter, pour ces sujets, les variables reliées à la violence subie. Par contre, l'amélioration pour les femmes qui changent leur intention en cours de séjour, en plus d'être reliée aux indices qui répondent à l'influence du séjour, est aussi affectée par les indices associés à l'intensité de violence subie. Toutefois, pour ces deux groupes de sujets, la perception de l'intensité de violence subie, ne subit pas une modification significative au cours du séjour.

Pour compléter la comparaison de ces deux groupes, l'analyse suivante compare les changements réalisés durant le séjour par chacun. Le tableau 10 met en évidence les variables pour lesquelles apparaît une différence significative au seuil de .05 entre les changements des femmes qui maintiennent leur intention et ceux de celles qui la modifient en cours de séjour. Des différences significatives entre les deux groupes se dégagent pour douze variables, soit: affiliation, rigidité, atouts, handicaps et potentiel du partenaire, dominance et handicaps de soi, handicaps et potentiel de la mère, ambiance des dyades soi-partenaire et soi-mère, et la cohérence du sujet. Dans le cas de l'ensemble de ces variables, les changements effectués en cours de séjour apparaissent beaucoup plus considérables pour les femmes violentées qui modifient leur intention de retourner auprès de leur conjoint ou de le quitter, que pour celles qui maintiennent leur intention.

D'autre part, parmi les variables qui différencient les deux groupes de femmes violentées, cinq représentent des indices pour lesquels le changement s'effectue dans le même sens, soit une amélioration, pour les deux groupes de sujets. Ainsi, quatre d'entre elles subissent une augmentation pour tous les sujets, soit: la dominance de soi, les atouts du partenaire, et l'ambiance des dyades soi-partenaire et soi-mère. L'autre variable, les handicaps de soi, subit une diminution pour une amélioration du sujet.

Par ailleurs, pour sept variables, dont l'écart des scores entre les deux groupes est significatif, les modifications suite au séjour au centre se manifestent dans un sens différent selon chacune des deux catégories de sujets. En effet, les scores affiliation et potentiel du partenaire, potentiel de la mère et cohérence du sujet diminuent suite au séjour pour les femmes violentées qui maintiennent leur intention de quitter ou de ne pas quitter leur conjoint, et augmentent pour celles qui changent d'option. Une augmentation du score sur ces

variables indique une amélioration du sujet. Les trois autres variables, soit la rigidité et les handicaps du partenaire, ainsi que les handicaps de la mère, augmentent pour les sujets qui maintiennent leur intention et diminuent pour les sujets qui modifient leur choix durant le séjour. Ici, par contre, une diminution des scores est associé à l'amélioration du sujet.

En conclusion, tous les sujets améliorent leur image de soi, confèrent davantage d'atouts au partenaire et perçoivent plus positivement leur relation avec leur conjoint et leur mère. Cette amélioration est toutefois significativement plus importante pour les conjointes abusées qui changent de décision. Il a déjà été déterminé précédemment que ces variables étaient affectées par le séjour. Néanmoins, les variables déjà citées comme correlées avec l'intensité de violence subie distinguent les deux groupes de sujets par rapport au sens de leur changement effectué en cours de séjour. En effet, l'image du partenaire et de la mère devient plus négative pour les sujets qui maintiennent leur intention de retourner ou de ne pas retourner auprès de leur conjoint. Ces sujets développent une image du partenaire plus rigide avec moins d'habiletés interpersonnelles et prêtent moins de potentiel et davantage de limites à la mère. La cohérence semble aussi diminuée pour ces sujets. A l'inverse, les femmes violentées qui modifient leur intention perçoivent le partenaire plus conciliant, avec plus de potentiel et moins de limites, tout comme pour l'image de la mère. Les sujets de cette catégorie augmentent aussi leur cohérence.

Cette analyse permet de constater que les sujets qui maintiennent leur choix, subissent une certaine détérioration en cours de séjour en ce qui a trait à la perception qu'ils ont du partenaire et de la mère. Une diminution est apparente aussi au niveau de la cohérence. Par contre, il semble que les femmes abusées qui modifient leur intention fournissent une meilleure image de soi, de leur partenaire, et de leur mère. De plus, leur score de cohérence

augmente. Ces scores traduisent un changement plus important dans le cas des sujets qui modifient leur intention. Le changement de l'intensité de violence perçue par les deux groupes ne diffère pas de façon significative.

Ainsi, l'hypothèse se confirme par rapport à l'existence d'une différence dans les perceptions interpersonnelles entre les femmes qui maintiennent leur intention de retourner auprès du conjoint ou de le quitter et celles qui la modifient. Par contre, les résultats ne soutiennent pas la seconde partie de l'hypothèse puisque les deux groupes ne diffèrent pas significativement par rapport à la perception de violence subie.

D. Sens du maintien ou de la modification de l'intention des sujets

La prochaine analyse permet de vérifier l'hypothèse suivante: une différence apparaît dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, par rapport aux perceptions lors de l'arrivée au centre, comparées à celles après le séjour, entre; un groupe de sujets qui ont l'intention de retourner auprès du conjoint et qui retournent effectivement après le séjour; un second groupe de sujets qui désirent retourner, mais décident finalement de quitter leur conjoint; un troisième groupe de femmes violentées qui prévoient quitter leur partenaire mais retournent auprès de celui-ci; et enfin la dernière catégorie de sujets qui anticipent de quitter leur conjoint et optent également pour laisser celui-ci suite au séjour au centre. Cette étape reprend donc les deux groupes de sujets de la partie précédente, mais en considérant cette fois le sens dans lequel s'effectue le maintien ou la modification de l'intention des femmes violentées. Ainsi, l'analyse suivante consiste à comparer la différence des scores des variables entre le début et la fin du séjour, de ces deux groupes, selon le choix maintenu au cours du séjour au centre, et le sens de la modification de l'intention de certains sujets.

L'analyse porte essentiellement sur la comparaison de la somme et de la moyenne des scores des variables du Terci et du ISA pour chaque groupe, compte tenu du nombre trop restreint des trois premiers groupes de sujets. Les différences significatives et individuelles des variables et leur comparaison entre les groupes, ne peuvent donc être considérées pour cette analyse.

Cette analyse s'effectue par ailleurs selon deux modalités. Dans un premier temps, l'analyse tient compte des valeurs absolues des écarts des variables entre le début et la fin du séjour. La somme et la moyenne de ces écarts en valeur absolue permettent de comparer l'ampleur des modifications effectuées au niveau des perceptions entre le début et la fin du séjour pour les quatre groupes, sans considérer le sens du changement produit. Dans un deuxième temps, l'analyse fera état des valeurs réelles des écarts des variables entre le début et la fin du séjour. Ainsi, elle tient compte de la diminution ou de l'augmentation des scores, afin de comparer, à l'aide des sommes et des moyennes de ces écarts, le sens du changement effectué au cours du séjour entre chacun des groupes.

L'analyse des moyennes des écarts entre les scores des variables au début et à la fin du séjour en valeur absolue, permet de constater que deux groupes de sujets se démarquent particulièrement (voir tableau 11). Cette distinction rejoint autant les moyennes reliées aux perceptions interpersonnelles, que celles associées à la perception de l'intensité de violence subie. En effet, les sujets qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint, présentent une moyenne des écarts, entre le début et la fin du séjour au centre, très minime comparativement aux autres groupes. Les scores de ces sujets varient peu durant leur séjour. Ainsi, ce groupe conserve davantage ses perceptions initiales, qui sont peu affectées par l'impact du séjour, en comparaison avec les autres sujets.

Tableau 11

Tableau présentant la somme des écarts en valeur absolue
des scores des quatre groupes de sujets différents:
leur intention et leur décision jumelées

RR = groupe de sujets qui maintiennent intention de retourner auprès du conjoint
RQ = groupe de sujets dont l'intention initiale est de retourner mais qui quittent le conjoint
après séjour
QR = groupe de sujets dont l'intention est de quitter le conjoint mais qui retournent après
séjour
QQ = groupe de sujets qui maintiennent intention de quitter leur conjoint

<u>Somme des écarts pour les variables du Terci</u>				<u>Somme des écarts les indices du ISA</u>			
	<u>N</u>	<u>Somme</u>	<u>Moyenne</u>		<u>N</u>	<u>Somme</u>	<u>Moyenne</u>
RR:	3	23.6667	.8161		3	17.3634	5.7878
RQ:	3	27.3332	.9425		2	17.9900	5.9967
QR:	4	48.5000	1.6724		3	82.2766	27.4255
QQ:	20	10.6500	.3672		20	2.9945	.9982

À l'opposé, les femmes qui prévoient à l'arrivée au centre quitter leur partenaire, mais qui retournent auprès de celui-ci après la durée du séjour, représentent le groupe dont les moyennes d'écart sont exceptionnellement élevées par rapport aux trois autres groupes de sujets. Au niveau des perceptions interpersonnelles, la moyenne des scores pour ce groupe représente plus ou moins le double des valeurs moyennes absolues des autres groupes. L'écart par rapport aux autres sujets est encore plus marqué au niveau du changement de perception, en cours de séjour, de l'intensité de violence subie. En conséquence, il est possible de supposer que le séjour au centre réalise un impact considérable pour les femmes de ce groupe, puisque les plus grands changements au niveau des scores des variables s'opèrent chez cette catégorie de sujets.

Les deux autres groupes de femmes violentées, soit celles qui maintiennent leur intention de retourner auprès de leur conjoint et celles qui décident de le quitter après avoir prévu y retourner, présentent des moyennes très semblables entre eux. Leurs moyennes offrent en effet peu de différence entre ces deux groupes, et se situent entre celles des deux autres groupes plus extrêmes. Ainsi, le séjour au centre semble affecter les scores des variables dans un même ordre de grandeur pour les sujets qui prévoient, à leur arrivée au centre, retourner auprès de leur conjoint, indépendamment de leur décision suite à leur séjour.

Il apparaît donc, suite à cette analyse, que les différentes combinaisons de l'intention des sujets à l'arrivée au centre, de retourner ou non auprès du conjoint, et de leur décision suite à leur séjour, soient associées à l'ampleur des changements perceptuels effectués en cours de séjour. Cette association avec l'ordre de grandeur du changement se situe tant au niveau des perceptions interpersonnelles que de la perception de l'intensité de violence subie.

Tableau 12

Tableau présentant la somme des écarts en valeur réelle
des scores des quatre groupes de sujets différents:
leur intention et leur décision jumelées

RR = groupe de sujets qui maintiennent intention de retourner auprès du conjoint
 RQ = groupe de sujets dont l'intention initiale est de retourner mais qui quittent le conjoint
après séjour
 QR = groupe de sujets dont l'intention est de quitter le conjoint mais qui retournent après
séjour
 QQ = groupe de sujets qui maintiennent intention de quitter leur conjoint

Somme des écarts pour les variables du Terci Somme des écarts pour les indices du ISA

	<u>N</u>	<u>Somme</u>	<u>Moyenne</u>		<u>N</u>	<u>Somme</u>	<u>Moyenne</u>
RR:	3	2.9999	.1035		3	5.9100	1.9700
RQ:	3	- 8.6666	- .2988		2	- 17.9900	- 5.9967
QR:	4	- 6.0000	- .2069		3	82.2766	27.4255
QQ:	20	- 1.9500	- .0672		20	2.9365	.9788

Il semble, en outre, que pour les sujets dont l'intention à l'arrivée au centre est de quitter le conjoint, un changement fort considérable au niveau des perceptions est nécessaire pour que l'option soit modifiée après le séjour et qu'ils retournent auprès de leur partenaire. D'autre part, peu de modifications en cours de séjour, au sein des perceptions, semble associé aux femmes qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint. Par ailleurs, il est également possible que le type de modification ou de maintien de l'intention initiale entraîne des changements de perceptions plus ou moins considérables. Parallèlement à cet état de fait, l'ampleur des changements de perceptions des sujets qui prévoient retourner auprès de leur partenaire au début du séjour, paraît peu associé à la décision suite au séjour.

La seconde partie de cette analyse s'effectue à partir des sommes et des moyennes des valeurs réelles des écarts des variables, c'est-à-dire selon l'augmentation ou la diminution des scores au cours du séjour. L'état de la situation des quatre groupes de sujets change quelque peu par rapport à la première partie de cette analyse, lorsqu'est considéré le sens dans lequel se produisent les modifications des perceptions durant le séjour. En effet, pour trois des groupes de sujets, les perceptions interpersonnelles subissent une augmentation moyenne en cours de séjour. Les sujets qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint effectuent la plus petite augmentation des scores des variables reliées aux perceptions interpersonnelles. D'autre part, les conjointes qui maintiennent leur intention de retourner auprès du partenaire constituent le seul groupe à subir une diminution des scores, suite au séjour, au niveau des perceptions interpersonnelles (voir tableau 12).

À partir de ces résultats, il est cependant difficile de conclure à une amélioration ou à une détérioration plus considérable pour un groupe que pour l'autre. Etant donné que l'amélioration des sujets, pour les perceptions interpersonnelles, s'estime à partir de

Tableau 13

Différences significatives entre l'arrivée et le départ du centre
 ainsi que les corrélations test-retest de ces variables
 pour le groupe de sujets qui maintiennent
 leur intention en cours de séjour
 de quitter leur conjoint

N = 20

	<u>Moy. du test</u>	<u>Moy. du retest</u>	<u>L</u>	<u>p</u>	<u>L</u>
dominance de soi:	3.5000	4.3500	- 2.38	.028	.709
rigidité de soi:	8.6000	7.7500	2.82	.011	.771
handicaps de soi:	8.0000	6.9000	2.60	.017	.589
potentiel de soi:	4.1000	5.0000	- 3.02	.007	.744
ambiance soi-partenaire:	2.8500	3.4000	- 2.46	.024	.681

l'augmentation de certaines variables et de la diminution de d'autres, la moyenne ne peut traduire à elle seule l'état des sujets après leur séjour au centre. Elle ne révèle que le sens général de la fluctuation des scores entre le début et la fin du séjour, sans permettre une interprétation de la nature du changement effectué.

Le nombre de sujets pour trois des quatre groupes, s'avèrent trop restreint pour considérer les valeurs significatives des écarts entre les variables prises séparément. Par contre, le groupe des femmes violentées qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint, comprend un nombre suffisamment élevé pour considérer les variables pour lesquelles l'écart entre le début et la fin du séjour est significatif au seuil de .05. Ainsi, malgré l'ampleur restreinte du changement moyen de ces sujets au niveau des perceptions interpersonnelles, cinq variables présentent des écarts significatifs. Ce sont la dominance, la rigidité, les handicaps et le potentiel de soi, ainsi que l'ambiance soi-partenaire (voir tableau 13). La dominance de soi, le potentiel de soi et l'ambiance soi-partenaire subissent une augmentation durant le séjour au centre, alors que la rigidité et les handicaps de soi diminuent. Ces sujets se perçoivent alors plus affirmatifs, avec un meilleur potentiel, moins limités, moins rigides et concèdent une valeur plus positive à l'ambiance de la relation avec leur conjoint. Le sens des écarts indique donc à une amélioration significative de l'image de soi et de l'ambiance de la relation conjugale pour les sujets qui maintiennent leur intention de quitter leur partenaire. L'amélioration de l'ambiance de la dyade soi-partenaire ne semble toutefois pas être suffisante chez ces femmes, pour modifier leur intention de quitter leur conjoint. En effet, l'amélioration ne s'appuie que sur les changements positifs de soi et non sur ceux du partenaire également.

Lorsque le sens du changement au niveau des perceptions de l'intensité de violence subie est considéré, il appert que trois groupes de sujets diminuent la moyenne de leurs scores suite à leur séjour au centre. Les deux groupes qui maintiennent leur intention en cours de séjour, diminuent toutefois peu leur perception de l'intensité de violence subie. Par contre, les sujets qui prévoient quitter leur conjoint, mais décident de retourner auprès de celui-ci, diminuent considérablement les valeurs de l'intensité de violence subie. Seules les femmes qui ont l'intention de retourner auprès du conjoint, mais décident finalement de le quitter, modifient leur perception de l'intensité de violence subie dans le sens d'une augmentation (voir tableau 12).

Il ressort de ces derniers résultats que le sens du changement effectué durant le séjour par rapport aux perceptions de l'intensité de violence subie est très relié à la modification ou non de l'intention du sujet de retourner ou pas auprès du conjoint, et du sens de celle-ci. En effet, les sujets dont la perception de l'intensité de violence subie varie peu au cours du séjour, maintiennent leur intention, soit de retourner ou de quitter leur conjoint. Par contre, les femmes violentées qui désirent retourner auprès de leur partenaire, mais décident de le quitter, perçoivent la violence subie comme plus intense à la fin du séjour qu'à leur arrivée. D'autre part, les sujets qui prévoient quitter leur conjoint, mais optent, après le séjour, pour un retour auprès de celui-ci, perçoivent effectivement comme beaucoup moins intense la violence subie.

En résumé, les résultats permettent d'entériner l'hypothèse que les groupes de femmes violentées diffèrent dans leurs perceptions interpersonnelles et dans la perception de la violence subie, selon leur intention, de retourner ou non avec leur partenaire, et leur décision jumelées.

Tableau 14

Différences significatives pour le test à l'arrivée
 entre le groupe de sujets qui retournent avec
 leur conjoint et ceux qui le quittent
 après le séjour au centre

(Extrait de l'appendice C, tableau 34)

	<u>Moy. groupe retour</u>	<u>Moy. groupe quitte</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
	N = 9	N = 27		
atouts du partenaire:	3.4444	2.4074	2.46	.019
potentiel du partenaire:	3.6667	2.7037	2.07	.046

E. Variables de prédiction pour la décision des sujets

L'analyse qui suit vise à évaluer si le score de certaines variables, à l'arrivée au centre, permet de prédire la décision des sujets de retourner ou non auprès du conjoint à la fin du séjour. L'hypothèse suivante rejoint cet objectif: les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie varient au moment de l'arrivée au centre, entre celles qui décident de quitter leur conjoint et celles qui optent pour retourner vivre avec lui, suite au séjour au centre. Ainsi, les perceptions des femmes violentées à leur arrivée au centre pourrait prédire leur décision suite à leur séjour. Pour vérifier cette hypothèse, l'analyse compare les résultats aux tests à l'arrivée, des sujets qui décident, après le séjour au centre, de retourner auprès de leur conjoint, à ceux qui optent pour quitter celui-ci.

De cette analyse, seulement deux variables paraissent départager les deux groupes de sujets de façon significative au seuil de .05. Ces variables sont les atouts et le potentiel du partenaire (voir tableau 14). En effet, les sujets qui retournent auprès de leur conjoint après leur séjour, allouent déjà davantage d'habiletés et de potentiel à leur partenaire au moment de leur arrivée au centre, que les sujets qui prennent la décision de quitter leur conjoint à la fin du séjour. Ainsi, ces deux variables, soit les atouts et le potentiel du partenaire, s'avèrent des indices valables pour prédire la décision ultérieure que prendront les femmes violentées après avoir vécu pendant une période de temps éloignées de leur conjoint, ou suite à l'impact d'un séjour au centre d'hébergement.

Par conséquent, ces résultats ne supportent qu'en partie l'hypothèse puisque la perception, à l'arrivée au centre, de la violence subie ne présente pas de différence significative entre les femmes violentées qui quittent leur conjoint après le séjour et celles qui retournent auprès de lui. De plus, seulement deux indices des perceptions interpersonnelles

Tableau 15

Tableau présentant les corrélations significatives obtenues entre les indices du Terci et du ISA, à l'arrivée au centre, et les variables socio-économiques continues

(Extrait de l'appendice C, tableau 35)

	Age		N. d'enfants		N. d'enfants avec elle		N. années d'union	
	r	p	r	p	r	p	r	p
affiliation partenaire:	.2814	(.048)					.3322	(.024)
atouts soi:			.2822	(.048)				
cohérence:					-.3539	(.022)		
ISAT:	-.3830	(.012)			.3149	(.035)	-.3302	(.026)
ISAP:	-.3947	(.009)						
ISANP:					.4437	(.005)	-.3259	(.028)
<hr/>								
N. années viol.		N. départs précédents		N. jours T1		N. jours total		
r	p	r	p	r	p	r	p	
rigidité mère:					.3183	(.029)		
atouts soi:			-.3227	(.027)				
ISAP:					-.2995	(.040)		

Tableau 16

Tableau présentant les corrélations significatives obtenues entre les indices du Terci et du ISA, au départ du centre, et les variables socio-économiques continues
(Extrait de l'appendice C, tableau 36)

	<u>Age</u>		<u>N. d'enfants</u>		<u>N. d'enfants avec elle</u>		<u>N. années d'union</u>	
	r	p	r	p	r	p	r	p
affiliation soi:	-.4565	(.006)					-.3858	(.018)
dominance soi:			.5134	(.002)				
dominance partenaire:			-.4345	(.008)				
rigidité soi:			-.4784	(.004)				
rigidité mère:							-.3926	(.016)
atouts soi:			.4877	(.003)				
atouts partenaire:							.3051	(.050)
atouts père:	.3351	(.035)						
atouts mère:					.3163	(.050)		
handicaps soi:			-.3355	(.035)				
potentiel soi:			.4468	(.007)				
ambiance soi-mère:			.3224	(.041)				
cohérence:							.3278	(.038)
ISAT:							-.3613	(.029)
ISAP:							-.3491	(.034)

	<u>N. années viol.</u>		<u>N. départs précédents</u>		<u>N. jours T1</u>		<u>N. jours total</u>	
	r	p	r	p	r	p	r	p
dominance soi:			-.4248	(.010)				
rigidité soi:			.3265	(.039)				
rigidité partenaire:					.3397	(.033)		
rigidité mère:	-.3206	(.042)					.4604	(.005)
atouts partenaire:	.4111	(.012)						
atouts mère:							-.3531	(.028)
handicaps soi:			.3962	(.015)				
handicaps partenaire:	-.3082	(.049)					.3354	(.035)
potentiel soi:			-.3814	(.019)			-.3702	(.022)
potentiel partenaire:	.3572	(.026)					-.3157	(.045)
potentiel mère:							-.3690	(.022)
amb. soi-partenaire:	.3691	(.022)					-.3883	(.017)
ambiance soi-père:							-.3588	(.026)
ambiance soi-mère:							-.4349	(.008)
cohérence:							-.4964	(.003)
ISAT:							.3629	(.029)
ISAP:							.4073	(.016)

agissent comme agents de prédiction de la décision des conjointes abusées de retrouver ou de quitter leur partenaire après le séjour.

Indices exploratoires reliés aux variables socio-économiques

Cette partie de l'analyse des résultats constitue une analyse complémentaire d'exploration. Elle vise à vérifier si certaines variables du Terci et du ISA, tant pour les tests à l'arrivée qu'au départ du centre, sont correlées significativement au seuil de .05 avec les variables socio-économiques relevées par le questionnaire d'informations générales. Cette analyse se divise en trois étapes, soit l'une par rapport aux variables socio-économiques continues, une seconde par rapport aux variables socio-économiques discontinues et une dernière au niveau des variables socio-économiques en lien avec la fluctuation de l'intention des sujets en cours de séjour.

A. Variables socio-économiques continues

La première étape de cette analyse consiste à mettre en évidence les liens qui existent entre les perceptions des sujets et les variables socio-économiques continues: âge du sujet, nombre d'enfants du sujet, nombre de ceux-ci présents au centre avec le sujet, nombre d'années d'union, nombre d'années de violence subie, nombre de départs précédents, nombre de jours d'hébergement lors de la première passation, et nombre total de jours d'hébergement. Les résultats de cette première étape apparaissent dans les tableaux 15 et 16. Les 3 indices du ISA et 20 des 29 variables du Terci présentent des corrélations significatives avec les variables socio-économiques continues. D'autre part, chacune des 8 variables socio-économiques continues arbore des corrélations significatives avec un certain nombre d'indices

du Terci et du ISA. Chacune de ces variables socio-économiques sera considérée selon les variables du Terci et du ISA avec lesquelles elle est correlée significativement.

1. Age du sujet. La variable âge du sujet présente une corrélation positive avec l'affiliation du partenaire et les atouts du père, et une corrélation négative avec l'affiliation de soi et deux des indices de violence. Ainsi, plus les femmes violentées sont âgées, plus elles perçoivent leur partenaire affiliatif et accordent des atouts à leur père. De plus, les conjointes abusées plus âgées se voient elles-mêmes moins affiliatives et perçoivent comme moins intense la violence subie.

2. Nombre d'enfants du sujet. Sept variables offrent une corrélation significative avec la variable nombre d'enfants du sujet. Quatre de ces sept variables démontrent une corrélation positive, soit: dominance, atouts et potentiel de soi, ainsi que ambiance soi-mère. Les trois autres variables présentent une corrélation négative avec le nombre d'enfants. Ces variables sont: dominance du partenaire, rigidité et handicap de soi. Ces résultats notent que les sujets qui ont plus d'enfants se perçoivent davantage positivement et considèrent le conjoint moins dominant et l'ambiance de la relation avec leur mère plus positive.

3. Nombre d'enfants du sujet présents au centre. Le nombre d'enfants des sujets présents au centre avec ceux-ci s'avère dans certains cas différents du nombre réel d'enfants des sujets. Ainsi, pour cette variable, quatre corrélations significatives sont aussi relevées. Les indices atouts de la mère et deux des indices d'intensité de violence subie ont une corrélation positive, alors qu'une corrélation négative est associée à la cohérence du sujet. Donc, plus les conjointes abusées ont un nombre élevé d'enfants avec elles au centre, plus elles attribuent de caractéristiques positives à leur mère, plus elles perçoivent comme intense la violence subie et moins elles sont cohérentes.

4. Nombre d'années d'union. La variable nombre d'années d'union est associée à cinq des variables du Terci et aux trois indices d'intensité de violence subie. Une corrélation négative relie cette variable à l'affiliation de soi, à la rigidité de la mère et aux trois indices d'intensité de violence. Par ailleurs, trois variables, soit l'affiliation et les atouts du partenaire, ainsi que la cohérence du sujet, reflètent une corrélation positive avec le nombre d'années d'union. Par conséquent, plus les conjointes violentées ont vécu longtemps avec leur conjoint, plus l'image qu'elles ont de leur partenaire et leur cohérence sont élevées. De plus, la violence subie est perçue alors comme moins intense, leur mère moins rigide et les sujets se voient moins affiliatifs.

5. Nombre d'années de violence subie. Cinq variables produisent une corrélation significative avec l'indice nombre d'années de violence subie. Trois d'entre elles comportent une corrélation positive. Ces variables sont: atouts et potentiel du partenaire, et l'ambiance soi-partenaire. Par contre, les deux autres variables, soit la rigidité de la mère et les handicaps du partenaire, dénotent une corrélation négative avec le nombre d'années de violence subie. Ces résultats indiquent que plus les femmes violentées cumulent des années de violence subie, plus elles perçoivent leur mère moins rigide, plus elles confèrent une image positive à leur partenaire et plus l'ambiance de leur relation conjugale leur apparaît positive.

6. Nombre de départs précédents. Pour la variable qui indique le nombre de fois que les sujets ont quitté leur partenaire auparavant, trois indices présentent une corrélation négative, soit: la dominance, les atouts et le potentiel de soi. De plus, deux autres indices, la rigidité et les handicaps de soi, produisent une corrélation positive. Ainsi, le nombre de départs précédents semble associé à l'image de soi. En effet, plus les sujets ont quitté à plusieurs reprises leur conjoint auparavant, plus l'image de soi semble être détériorée. Ces

femmes s'accordent moins d'atouts et de potentiel, plus de caractéristiques négatives et se perçoivent moins affirmatifs et plus rigides.

7. Nombre de jours lors de la première passation. La passation des tests à l'arrivée s'est effectuée à un moment du séjour différent pour certains sujets. Ainsi, trois variables sont correlées significativement avec le nombre de jours d'hébergement cumulés pour le sujet lors de la première passation des épreuves. La rigidité du partenaire et de la mère arborent une corrélation positive avec le nombre de jours d'hébergement lors de la première étape de l'expérimentation, alors qu'un des indices de violence, soit l'intensité de violence physique, présente une corrélation négative. Ces résultats révèlent que plus la période de temps écoulé entre le moment de l'arrivée au centre et le moment de la première passation est longue, plus les sujets perçoivent leur partenaire et leur mère rigides et moins la violence physique subie leur apparaît intense.

8. Nombre total de jours d'hébergement. Enfin, le nombre de jours total passés au centre présente une corrélation significative avec 12 des variables du Terci et du ISA. De ces variables, 8 fournissent des corrélations négatives. Ces variables sont: atouts de la mère, potentiel de soi, du partenaire et de la mère, les ambiances soi-partenaire, soi-père, et soi-mère, et la cohérence. Les 4 autres variables démontrent une corrélation positive, soit: la rigidité de la mère, les handicaps du partenaire et la perception de l'intensité de violence subie totale et celle de la violence non-physique. Tous ces scores indiquent que la longueur du séjour des femmes violentées au centre semble reliée à une certaine détérioration de celles-ci. En fait, plus l'image de soi, du partenaire et de la mère, ainsi que l'ambiance à l'intérieur des diverses dyades et la cohérence du sujet sont faibles et plus la perception de l'intensité de violence subie est élevée, plus les femmes violentées demeurent longtemps au centre.

Ainsi, plus les femmes violentées sont âgées, ont plusieurs enfants, ont vécu longtemps avec leur conjoint, plus elles se perçoivent positivement, ainsi que leur père et la relation avec leur mère. Si elles cumulent de plus plusieurs années de violence subie, elles concèdent une image plus positive à leur conjoint et à leur mère, et perçoivent plus positivement l'ambiance de la relation avec leur partenaire. Par contre, celles qui demeurent longtemps au centre ont une faible image d'elles-mêmes, de leur partenaire, de leur mère et de leur relation avec leur conjoint, leur père et leur mère. De plus, plus les femmes violentées ont quitté à plusieurs reprises leur conjoint auparavant, plus elles s'accordent une vision négative d'elles-mêmes. Par ailleurs, plus le nombre d'années vécues auprès du conjoint est élevé, plus la cohérence du sujet est élevée et moins elles perçoivent la violence subie comme intense, d'autant plus si elles sont âgées. Cependant, si elles ont plusieurs enfants avec elles et qu'elles effectuent un séjour prolongé au centre, plus la cohérence des femmes violentées est faible et plus l'intensité de violence subie leur apparaît élevée.

B. Variables socio-économiques discontinues

L'étude des variables socio-économiques discrètes se fera en deux parties, soit une première en lien avec les perceptions interpersonnelles et celles de violence subie, lors de l'arrivée au centre et après le séjour, et une seconde par rapport aux liens avec les changements des perceptions effectués en cours de séjour.

1. Perceptions du début et de la fin du séjour. La deuxième étape de cette analyse vise dans un premier temps à relever les différences significatives au seuil de .05, entre les diverses catégories des variables socio-économiques discrètes, pour les variables du Terci et du ISA, pour les test à l'arrivée et à la fin du séjour au centre. Toutefois, seulement quatre variables socio-économiques discontinues comportent suffisamment de sujets dans leurs

Tableau 17

Tableau présentant les différences significatives, à l'arrivée et au départ du centre, entre les diverses catégories de variables socio-économiques discontinues, par rapport aux perceptions interpersonnelles et aux perceptions de l'intensité de violence subie

	<u>Moy. groupe pas d'emploi</u>	<u>Moy. groupe emploi</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
rigidité soi arrivée:	8.8400 (N=25)	7.0909 (N=11)	2.64	.013
	<u>Moy. groupe marié</u>	<u>Moy. groupe union de fait</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
cohérence départ:	4.2727 (N=22)	2.8750 (N= 8)	2.66	.013
ISAT départ:	38.3610 (N=20)	53.4463 (N= 8)	- 2.06	.050
ISAP départ:	30.1395 (N=20)	46.4125 (N= 8)	- 2.25	.033
	<u>Moy. viol. psychologique</u>	<u>Moy. viol. phys. et psycho.</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
ISAP arrivée:	29.9493 (N=14)	41.9186 (N=21)	- 2.07	.046
ISAP départ:	24.8133 (N=12)	42.2706 (N=16)	- 2.75	.011
	<u>Moy. pas départ précédent</u>	<u>Moy. départ précédent</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
dominance soi départ:	5.7500 (N=12)	4.0556 (N=18)	2.26	.032
rigidité soi départ:	6.0833 (N=12)	8.1667 (N=18)	- 3.13	.004
atouts mère départ:	6.8333 (N=12)	4.3889 (N=18)	2.91	.007
potentiel soi départ:	6.3333 (N=12)	4.8333 (N=18)	2.23	.034
ambiance soi-mère départ:	6.0000 (N=12)	4.5000 (N=18)	2.24	.033

diverses catégories pour être considérées. Le tableau 17 fait état des résultats. Ces variables sont: le statut du sujet face à l'emploi, son statut conjugal, le type de violence subie, et la présence ou l'absence de départ antérieur.

a. Statut du sujet face à l'emploi. La rigidité de soi distingue de façon significative, lors de l'arrivée au centre, les sujets qui n'ont pas d'emploi et ceux qui en possèdent un. Ainsi, les femmes violentées qui n'ont pas d'emploi se perçoivent plus rigides que celles qui travaillent à l'extérieur.

b. Statut conjugal du sujet. La cohérence et la perception de l'intensité de violence subie, telles que mesurées à la fin du séjour, départagent significativement les sujets mariés des sujets en union de fait. En effet, les femmes mariées perçoivent moins intense la violence subie et sont plus cohérentes que celles qui vivent en union de fait.

c. Type de violence subie. Les sujets qui déclarent n'avoir subi que de la violence psychologique se distinguent, à l'arrivée et au départ du centre, de ceux qui précisent avoir été l'objet de violence physique par surcroît, dans les scores qu'ils obtiennent au test ISA mesurant l'intensité de violence physique subie. Les sujets qui dénoncent uniquement la violence psychologique obtiennent des scores plus faibles sur l'abus physique que les sujets qui font état de violence physique. Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative entre ces deux groupes sur l'échelle d'abus psychologique. De ce fait, ces résultats contribuent à la validité de la mesure de l'intensité de la violence subie (ISA).

d. Présence ou absence de départ antérieur. Enfin, cinq variables du test à la fin du séjour différencient significativement les sujets qui n'ont jamais quitté leur partenaire auparavant, de ceux qui ont effectué au moins un départ précédemment. Ces variables sont:

dominance, rigidité et potentiel de soi, atouts de la mère, et ambiance soi-même. Pour ces variables, sauf la rigidité de soi, leur valeur est plus élevée chez les sujets qui n'ont aucun départ précédent à leur actif. Ainsi, les femmes violentées pour qui quitter leur conjoint constitue une première expérience se perçoivent plus positivement, accordent plus d'atouts à leur mère et évaluent de façon plus positive l'ambiance de la relation avec celle-ci. Elles possèdent donc une image plus positive de la femme (soi et mère).

En résumé, ces résultats démontrent que les personnes qui possèdent un emploi, qui sont mariées, et qui n'ont jamais quitté leur conjoint auparavant se perçoivent moins rigides, plus affirmatives et avec un meilleur potentiel, possèdent une plus grande cohérence et semblent subir une moins grande intensité de violence que celles qui n'ont pas d'emploi, qui vivent en union de fait et qui n'en sont pas à leur premier départ de leur relation conjugale.

2. Modification des perceptions en cours de séjour. Dans un deuxième temps, la comparaison entre les diverses catégories de variables socio-économiques discontinues porte sur les changements en cours de séjour sur les indices du Terci et du ISA. Tout comme dans l'analyse précédente, seules les variables socio-économiques emploi, statut conjugal, type de violence subie et départ précédent, comportent un nombre de sujets suffisamment élevé dans chacune de leurs catégories respectives pour que les différences significatives soient considérées. Le tableau 18 présente ces résultats significatifs au seuil de .05.

a. Emploi. Les changements entre le début et la fin du séjour, pour l'affiliation et la rigidité de soi, présentent une différence significative entre les sujets qui n'ont pas d'emploi et ceux qui en possèdent un. L'impact du séjour amène les sujets qui n'ont pas d'emploi à diminuer l'affiliation ainsi que la rigidité de soi. Les femmes violentées qui ont un

Tableau 18

Tableau présentant les différences significatives par rapport aux changements effectués en cours de séjour sur les variables du Terci et du ISA, entre les diverses catégories de variables socio-économiques discontinues.

	<u>Moy. groupe pas d'emploi</u>	<u>Moy. groupe emploi</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
affiliation de soi:	.5652 (N=23)	- .7143 (N= 7)	2.19	.037
rigidité soi:	1.5217 (N=23)	.0000 (N= 7)	2.50	.019
<hr/>				
<hr/>				
	<u>Moy. groupe marié</u>	<u>Moy. groupe union de fait</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
potentiel soi:	- 1.6364 (N=22)	- .2500 (N= 8)	- 2.25	.033
potentiel mère:	- .1364 (N=22)	.7500 (N= 8)	- 2.14	.041
ambiance soi-mère:	- 1.0455 (N=22)	.1250 (N= 8)	- 2.75	.010
cohérence:	- .6364 (N=22)	.7500 (N= 8)	- 2.79	.009
<hr/>				
<hr/>				
	<u>Moy. viol. psychologique</u>	<u>Moy. viol. phys. et psycho.</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
dominance de soi:	- 2.1429 (N=14)	- .5000 (N=16)	- 2.63	.014
rigidité soi:	1.8571 (N=14)	.5625 (N=16)	2.51	.018
rigidité mère:	.2857 (N=14)	- .8750 (N=16)	2.70	.012
ambiance soi-mère:	- 1.3571 (N=14)	- .1875 (N=16)	- 3.22	.003
cohérence:	- .8571 (N=14)	.2500 (N=16)	- 2.45	.021
<hr/>				
<hr/>				
	<u>Moy. pas départ précédent</u>	<u>Moy. départ précédent</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
atouts mère:	- .7500 (N=12)	.5000 (N=18)	- 2.14	.041
ambiance soi-mère:	- 1.3333 (N=12)	- .3333 (N=18)	- 2.56	.016

emploi augmentent par contre leur affiliation et maintiennent stable la rigidité de soi. Une diminution de ces deux scores reflète une amélioration du sujet.

b. Statut conjugal. Quatre variables permettent de différencier significativement les sujets mariés de ceux qui vivaient en union de fait. Pour une seule de ces variables, soit le potentiel de soi, le changement s'effectue dans le même sens pour les deux groupes, c'est-à-dire une augmentation. Cette augmentation s'avère plus importante pour les sujets mariés. Les trois autres variables, le potentiel de la mère, l'ambiance soi-mère et la cohérence, se modifient, suite au séjour, dans un sens différent pour les deux groupes de sujets. Ainsi, les femmes mariées augmentent les scores de ces variables et celles qui sont en union de fait diminuent ceux-ci. Une augmentation des scores, pour ces quatre variables qui déparent les conjointes mariées de celles qui sont en union de fait, dénote une amélioration du sujet.

c. Type de violence subie. Pour la variable type de violence, cinq indices laissent apparaître une différence significative entre les sujets qui déclarent avoir été violentés psychologiquement et ceux qui disent avoir subi en plus l'abus physique. Trois de ces cinq indices présentent une amélioration pour les deux types de sujets. Ainsi, la dominance de soi et l'ambiance soi-mère augmentent et la variable rigidité de soi diminue, pour tous les sujets. L'amélioration est toutefois plus prononcée pour les sujets qui n'ont vécu que la violence psychologique.

Deux autres variables présentent un changement différent pour les deux groupes. En effet, la variable rigidité subit une diminution pour les sujets qui ont vécu seulement la violence psychologique et augmente pour les autres sujets qui ont connu en plus la violence physique. Pour la cohérence du sujet, le changement s'effectue par contre dans le sens

Tableau 19

Tableau présentant les moyennes et écarts types
des variables socio-économiques continues
selon les quatre sous-groupes de sujets

RR = groupe de sujets qui maintiennent intention de retourner auprès du conjoint

RQ = groupe de sujets dont l'intention initiale est de retourner, mais qui quittent le conjoint
après séjour

QR = groupe de sujets dont l'intention est de quitter le conjoint, mais qui retournent après
séjour

QQ = groupe de sujets qui maintiennent intention de quitter leur conjoint

	<u>RR</u> N = 3	<u>RQ</u> N = 3	<u>QR</u> N = 6	<u>QQ</u> N = 22
	Moy.(é.t.)	Moy.(é.t.)	Moy.(é.t.)	Moy.(é.t.)
âge:	37.33(22.50)	33.67(5.86)	31.50(7.12)	31.33(6.49)
nombre d'enfants:	.67(.58)	2.67(.58)	2.50(.55)	2.08(1.14)
nbre d'enfants avec elle:	.50(.71)	1.67(1.53)	2.17(.75)	2.09(1.07)
nbred'années d'union:	15.31(24.01)	9.33(4.04)	11.00(6.63)	9.09(6.12)
nbre années de violence:	1.92(1.46)	6.00(3.61)	6.33(6.92)	5.95(5.56)
nbredéparts précédents:	3.73(4.93)	.33(.58)	1.17(1.84)	2.13(2.66)
nbre jours d'héberg. T1:	2.67(.58)	2.00(.00)	2.50(.84)	2.42(.65)
nbre jours héberg.total:	15.67(13.01)	20.33(23.29)	10.83(7.36)	28.50(.65)

contraire selon le groupe de sujets. Ainsi, cette variable augmente pour les femmes violentées qui n'ont subi que la violence psychologique et diminue en cours de séjour pour celles qui ont vécu la violence physique en plus de l'abus psychologique. Une diminution de la rigidité de la mère et une augmentation de la cohérence sont un signe d'amélioration du sujet.

d. Départ précédent. Un écart significatif, pour seulement deux variables, apparaît entre les sujets qui n'ont jamais quitté leur conjoint auparavant et ceux qui ont déjà laissé celui-ci précédemment. Ainsi, l'ambiance soi-mère subit une augmentation pour tous les sujets dans le sens d'une amélioration de ceux-ci. L'amélioration est plus accentuée cependant pour les femmes abusées qui n'ont jamais quitté leur partenaire. Ces dernières accordent également plus d'atouts à leur mère suite au séjour, alors que les sujets qui ont déjà quitté le conjoint auparavant subissent une diminution sur cette variable. L'augmentation de la variable atouts de la mère s'associe à une amélioration du sujet.

Il ressort, suite à ces analyses sur les variables socio-économiques discrètes, que l'image de soi et de la mère, ainsi que la cohérence du sujet, constituent les éléments qui différencient le plus les sujets selon certaines variables socio-économiques discontinues. Cette différenciation s'effectue tant pour les test à l'arrivée et au départ du centre, que pour les changements réalisés durant le séjour. Ainsi, les mêmes sujets qui présentent une image plus positive de soi, de leur mère, de l'ambiance de la relation plus satisfaisante avec celle-ci, ainsi qu'une cohérence plus élevée, améliorent également davantage ces éléments au cours du séjour. Seuls les femmes violentées qui ont un emploi se perçoivent plus rigides à l'arrivée au centre que celles qui n'en possèdent pas. Par contre, ce sont ces derniers qui diminuent le plus la rigidité et l'affiliation de soi durant le séjour.

C. Variables socio-économiques et fluctuations de l'intention des sujets

Il importe de conclure l'analyse des résultats par la comparaison des quatre groupes de sujets, selon le sens du maintien ou de la modification de leur intention de retourner ou non auprès de leur conjoint, par rapport aux variables socio-économiques continues. Le nombre restreint de sujets dans certains groupes ne permet que l'utilisation des moyennes de ces variables pour fin de comparaison. Le tableau 19 fait état de ces moyennes et écarts types pour chacun des groupes de sujets.

Il est à noter que l'âge du sujet et le nombre de jours d'hébergement écoulés lors de la première passation varient peu d'un groupe à l'autre. Les femmes violentées les plus âgées se retrouvent toutefois parmi celles qui maintiennent leur intention de retourner auprès de leur conjoint. Ce dernier groupe de sujets constitue également le groupe qui compte le moins d'enfants, le plus grand nombre d'années avec leur conjoint, mais le moins d'années de violence subie. Les trois autres groupes de sujets présentent des moyennes semblables entre eux sur ces variables. Les sujets qui modifient leur intention pour retourner avec leur conjoint cumulent malgré tout le plus grand nombre d'années d'union et d'années de violence subie.

Les conjointes abusées qui désiraient retourner avec leur conjoint, mais l'ont quitté après le séjour au centre représentent le groupe de sujets qui ont quitté le moins fréquemment leur partenaire auparavant. Par contre, les sujets qui maintiennent leur intention de retourner à leur relation conjugale cumulent le plus de départs précédents.

Les femmes violentées qui avaient l'intention de quitter leur conjoint lors de leur arrivée au centre et qui sont retournées auprès de celui-ci à la fin du séjour constituent le groupe de sujets qui demeurent le moins longtemps en hébergement. D'autre part, les sujets

qui maintiennent leur intention de quitter leur partenaire représentent le groupe dont la durée du séjour au centre est la plus longue.

Discussion des résultats

La présente recherche vise à vérifier s'il y a des liens et des différences entre les divers paramètres, soit: les perceptions interpersonnelles des femmes violentées, leurs perceptions de l'intensité de violence subie, leur intention et leur décision de retourner auprès de leur conjoint et certaines variables socio-économiques. L'analyse des résultats permet de constater que chacune des hypothèses se trouve confirmée à des degrés divers. Toutefois, la discussion des résultats apporte des nuances et des hypothèses d'explication à celles-ci. Elle vise en fait à discuter la confirmation des résultats observés. La discussion des résultats se divise en deux étapes, soit la vérification des hypothèses et l'exploration des données par rapport aux variables socio-économiques.

Vérification des hypothèses

Cette recherche a effectivement permis la confirmation de ces hypothèses. En effet, il appert qu'il existe un lien entre les perceptions interpersonnelles des femmes violentées et leurs perceptions de l'intensité de violence subie. De plus, des différences apparaissent entre l'arrivée des sujets et leur départ du centre, et entre les différents groupes de femmes violentées, selon leur intention et leur décision de retourner ou non auprès de leur conjoint. L'étude révèle également des liens entre certaines variables évaluées au moment de l'arrivée au centre et le choix ultérieur des sujets face à leur partenaire. Ces liens et ces différences seront maintenant repris, selon chacune des hypothèses de la recherche, à des fins d'interprétation et de discussion.

A. Perceptions interpersonnelles et violence subie

La première hypothèse de la recherche, à savoir qu'il existe des liens entre les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie, au moment de l'arrivée et après le séjour au centre, se trouve confirmée par l'analyse des données. Selon les résultats, il semble toutefois que l'intensité de violence subie soit reliée à la perception de l'image d'autrui et à l'ambiance de la relation avec l'entourage, et non à l'image de soi. De plus, peu de distinctions apparaissent entre les perceptions reliées à la violence physique et celles associées à la violence non physique.

Ainsi, plus la violence est perçue comme sévère, plus les femmes violentées de cette étude associent à leur conjoint et à leur père, une image dépourvue d'habileté interpersonnelle. Par ailleurs, plus la violence est sévère, plus les parents tendent à être perçus comme dénués de capacité d'affirmation. Ces résultats vont à l'encontre de l'image paternelle des femmes violentées véhiculée dans la documentation. En effet, selon Hanks et Rosenbaum (1977: voir Cook et Cook, 1984) et Price et Armstrong (1979: voir Dalton et Kantner, 1983), le père des femmes violentées apparaît autoritaire et violent. C'est donc dire que les présents résultats démontrent que les conjointes abusées ne perçoivent pas leur père, ni leur mère, dominants ni affirmatifs. Ce qui pourrait expliquer qu'ainsi, l'absence de modèle d'affirmation serait susceptible de conduire à certaines difficultés de la femme violentée à l'intérieur de ses relations interpersonnelles.

Par ailleurs, l'affiliation constitue le seul trait de l'image de soi qui est lié à l'intensité de violence subie chez les femmes violentées. Ainsi, plus elles subissent une violence intense, plus elles possèdent une image de la femme (soi et mère) affiliative. Ce lien

confirme des caractéristiques de certaines femmes violentées relevées dans les études antérieures, soit le dévouement et la disponibilité à faire des compromis.

Il se peut que cette attitude de dévouement reflète un manque dans l'apprentissage de l'affirmation, mais elle peut aussi révéler un besoin d'être aimée, ou encore représenter l'accentuation d'un moyen de protection face au danger accru. En effet, avec l'augmentation de l'intensité de violence, la femme violentée peut faire plus de compromis, afin de contrer le danger et calmer son conjoint. Cette attitude dénote ainsi que la femme violentée perçoit sa vie contrôlée par ce dernier. D'ailleurs, dans une étude sur les conjointes abusées, Lewis (1982) découvre également que les femmes violentées possèdent une perception du contrôle externe de leur vie et de ce qui leur arrive.

D'autre part, ce contrôle concédé au partenaire peut rejoindre le concept de toute-puissance accordée au conjoint, tel que développé par Weingourt (1985). Cette théorie qui veut que certaines femmes s'allient à une personne toute-puissante pour éviter la solitude et pour les protéger de dangers plus importants, et donc pour survivre. Cette perception de toute-puissance par rapport au conjoint existerait en dépit de l'image négative de celui-ci en lien avec l'intensité de violence subie. Toutefois, il est possible que le conjoint abusif perde de son caractère protecteur et tout-puissant aux yeux de sa partenaire, étant donné cette image négative du conjoint qui s'accentue avec l'intensité de la violence subie. Cette éventualité demeure possible même si la femme violentée développe une attitude affiliative marquée pour faire face au contrôle qu'elle lui reconnaît avoir sur elle.

Par ailleurs, la cohérence ou la santé mentale de la femme violentée est reliée négativement à l'intensité de violence subie. Ainsi, les mécanismes de défense de la femme

abusée semblent avoir un impact moins efficace lorsque confrontés à une plus grande intensité de violence. La santé mentale de la femme abusée apparaît alors atteinte.

Par contre, outre l'affiliation, il est intéressant de noter que contrairement aux caractéristiques soulignées dans la documentation sur les femmes violentées, l'image de soi de celles-ci n'apparaît pas reliée à l'intensité, ni au type, ni à la fréquence de la violence subie. En effet, une faible estime de soi des femmes violentées est fréquemment relevée dans la documentation. De plus, certains auteurs notent que la perception négative de soi est plus prononcée chez les femmes violentées suite à chaque nouvelle agression, et en fonction du type et de l'intensité (fréquence et sévérité) de la violence subie (Hofeller, 1982; voir Larouche, 1985; Kuhl, 1984; Larouche, 1985, 1987). Ainsi, bien que les résultats obtenus confirment une image de soi faible chez les sujets lors de leur arrivée au centre, la présente étude conclut à l'absence de lien significatif entre l'image de soi des femmes violentées, sauf pour l'affiliation, et l'intensité ainsi que le type de violence subie. C'est donc dire que l'image de soi est reliée à d'autres facteurs.

Toutefois, cette conclusion découle d'analyses qui mettent en lien les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie, au moment de l'arrivée au centre et lors du départ de celui-ci. Or, il devient intéressant de vérifier si la présence ou l'absence de liens entre les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie s'avèrent les mêmes lorsque les changements réalisés en cours de séjour, au niveau des deux types de perceptions, sont mis en relation. Ainsi, une corrélation est d'abord effectuée entre la somme des valeurs absolues des changements réalisés en cours de séjour au niveau des perceptions interpersonnelles et celle des indices de l'intensité de violence subie. Cette corrélation indique une valeur de .7100 pour une probabilité de .000. Elle confirme alors l'existence d'un

Tableau 20

Corrélations significatives entre les écarts sur les variables du Terci
et ceux sur les indices du ISA en valeurs réelles

(Extrait de l'appendice C, tableau 37)

N = 28

	<u>ISAT</u>		<u>ISAP</u>		<u>ISANP</u>	
	r	p	r	p	r	p
affiliation de soi:	.3327	(.042)			.4057	(.016)
affiliation du partenaire:	- .6759	(.000)	- .5855	(.001)	- .6462	(.000)
affiliation de la mère:			.4082	(.015)		
dominance de soi:	- .3726	(.025)			- .4274	(.012)
rigidité de soi:	.3796	(.023)			.4265	(.012)
rigidité du partenaire:	.7393	(.000)	.6400	(.000)	.7067	(.000)
atouts du partenaire:	- .4584	(.007)			- .5948	(.000)
handicaps de soi:					.3569	(.031)
potentiel de soi:					- .3399	(.038)
potentiel du partenaire:	- .4399	(.010)	- .3448	(.036)	- .4701	(.006)
ambiance soi-partenaire:	- .4572	(.007)			- .5998	(.000)
ambiance soi-père:					- .3895	(.020)
ambiance soi-mère					- .4311	(.011)

lien entre la grandeur des modifications au niveau des perceptions interpersonnelles et celle de des perceptions de l'intensité de violence subie.

Par ailleurs, le tableau 20 présente les corrélations significatives, au seuil de .05, entre l'impact du séjour, en valeurs réelles, sur les perceptions interpersonnelles évaluées par le Terci, et celui sur les perceptions de l'intensité de violence subie mesurées par le ISA. Cette analyse permet de constater que les modifications réalisées au cours du séjour au niveau de certaines perceptions interpersonnelles sont reliées à celles effectuées par rapport aux perceptions de l'intensité de violence subie. En outre, les résultats confirment le lien entre les perceptions que les femmes violentées possèdent de leur partenaire, ainsi que de l'ambiance de leurs relations interpersonnelles, et l'intensité de violence subie.

De plus, les changements réalisées en cours de séjour au niveau de l'image de soi apparaissent associés aux modifications de perceptions par rapport à l'intensité de violence. Ainsi, ce lien observé entre les changements de la perception de soi et ceux des perceptions de l'intensité de violence subie apportent certains éclaircissements à des conclusions précédentes. En effet, en l'absence de lien sur l'intensité de violence subie perçue à des moments spécifiques, l'image négative de soi apparaît toutefois reliée avec les changements de perceptions de l'intensité de violence dans le sens d'une augmentation. Par conséquent, l'image de soi de la femme violentée n'est pas reliée significativement à l'intensité de violence subie, mais plutôt par la modification de l'évaluation de son intensité. Ce qui confirme les allégations de Sinclair (1985), à savoir que l'image de soi de la femme violentée s'accentue négativement avec la perception d'une violence plus pénible.

Toutefois, ce lien entre les changements de l'image de soi et ceux de l'intensité de violence subie se révèle presque exclusivement en fonction des modifications au niveau de l'intensité de violence non physique subie. Il est plausible de constater que lorsque la violence psychologique varie, l'image de soi risque d'en être atteinte également, puisque cette forme d'abus a pour objectif d'atteindre la valeur personnelle de l'individu qui en est l'objet.

B. Impact du séjour

L'hypothèse de la recherche sur l'impact du séjour suppose l'existence de différences dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, entre le moment de l'arrivée des sujets au centre et le jour de leur départ. Cette hypothèse se trouve vérifiée en partie par les résultats. En fait, l'impact du séjour affecte certaines perceptions interpersonnelles des femmes violentées, mais non la perception de violence subie.

Il est intéressant de constater que les variables reliées à l'intensité de violence subie diffèrent de celles associées à l'impact du séjour. En effet, contrairement à l'intensité de violence subie, l'image de soi des femmes violentées constitue le lien avec l'impact du séjour. Ainsi, le séjour au centre s'avère bénéfique pour les femmes violentées de cette étude. D'ailleurs, les scores rattachés à l'image de soi des femmes violentées se rapprochent de ceux de la population générale (voir tableau 1 et 2). Au début du séjour, l'image de soi de l'échantillon diffère de la population générale, au seuil de .01, sur les six variables, alors qu'à la fin il n'y a plus que trois variables sur lesquelles apparaissent une différence significative. Les femmes violentées risquent de se sentir alors davantage en possession du contrôle sur leur vie. Le séjour au centre semble donc permettre aux femmes violentées, en étant loin du conjoint et du danger, de s'arrêter à elles, d'améliorer leur image d'elles-mêmes et de développer leurs ressources. Il apparaît difficile toutefois, d'évaluer si cet impact du séjour sur l'image de soi

est dû à l'absence de violence et à l'éloignement du conjoint, ou à l'intervention effectuée par les intervenantes du centre pendant le séjour, ou à d'autres facteurs.

Rosewater (1982: voir Walker, 1983) et Walker (1983) affirment que le profil des femmes violentées et la perception de leur impuissance ne se modifient pas, même si les femmes abusées ne vivent plus de violence ou quittent le conjoint. Toutefois, ces constatations sont relevées à partir de femmes qui ne vivent plus d'abus ou qui ont déjà actualisé leur choix de quitter leur conjoint. Il est donc difficile de comparer ces résultats à ceux de l'impact du séjour pour des conjointes abusées en période de transition. Par contre, il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse que l'éloignement de la violence ne suffit pas à lui seul à provoquer un changement au niveau de l'image de soi des femmes violentées. De plus, les perceptions de l'intensité de violence subie n'apparaissent pas affectées de façon significative par l'impact du séjour. Par conséquent, même si l'image de soi est reliée avec les changements sur l'intensité de violence subie, ceux-ci ne peuvent donc expliquer les modifications réalisées en cours de séjour par rapport à l'image de soi.

D'autre part, dans une recherche, Lewis (1982) n'observe pas de différence significative par rapport à l'image de soi des femmes violentées, évaluée par l'Adjective Checklist, entre leur arrivée dans un centre, leur départ, et quatre mois après leur séjour. Malgré ces résultats, Lewis affirme toutefois qu'un changement d'environnement peut inciter des modifications psychologiques pour les femmes violentées. Elle ajoute que cette transformation peut s'effectuer à la condition que le séjour soit suffisamment long pour permettre de fournir les ressources à un développement de changements psychologiques.

Ainsi, l'impact positif du séjour sur l'image de soi peut être dû en partie à l'absence de violence durant le séjour, qui éloigne les femmes abusées de la mobilisation contre

la peur et le danger, et leur donne l'opportunité de s'arrêter sur elles-mêmes. Toutefois, les modifications au niveau de l'image de soi durant le séjour peuvent aussi refléter l'intervention du centre qui met, entre autres, l'accent sur la remise en question, le développement et l'amélioration de l'image de soi et des ressources de la femme violentée. Ces changements au niveau de l'image de soi des conjointes abusées entraînent par le fait même des modifications par rapport à leur perception de l'ambiance à l'intérieur de leurs relations interpersonnelles.

Il apparaît cependant que le changement de perception de l'image d'autrui est peu relié à l'impact du séjour. C'est donc que ce changement n'est pas affecté suffisamment par l'absence de violence, ni par les interventions effectuées auprès des femmes violentées, ou encore qu'il nécessite un temps beaucoup plus prolongé pour que l'image d'autrui soit modifiée et améliorée. Il importe toutefois de définir les différences et les liens possibles de perceptions et de changements de celles-ci, selon l'intention et la décision des femmes violentées de retourner auprès de leur conjoint ou de quitter celui-ci.

C. Perceptions interpersonnelles, violence subie, et intention

Une des hypothèses de cette recherche présume qu'il y a une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment où les femmes violentées arrivent au centre, entre celles qui expriment l'intention de retourner auprès de leur conjoint et celles qui se proposent de ne pas retourner vivre avec lui. Or, il appert que seules les perceptions de l'intensité de violence subie interviennent dans l'intention des femmes violentées de retrouver ou de quitter leur conjoint. Ainsi, lors de l'arrivée au centre, les perceptions de l'intensité de violence subie différencient les femmes violentées qui désirent retourner avec leur conjoint de celles qui ont l'intention de le quitter.

La notion d'intention des femmes violentées de retourner ou non auprès de leur conjoint est rarement considérée dans les recherches déjà effectuées sur cette population et aucune ne semble la relier aux perceptions des conjointes abusées. Il s'avère donc difficile de comparer les présents résultats à d'autres études. Toutefois, l'importance de l'intensité de violence subie sur l'intention des conjointes abusées rejoiit certaines conclusions d'études par rapport au choix de ces femmes de retrouver ou de quitter leur conjoint. En effet, Gelles (1976) et Hilbert et Hilbert (1984) s'entendent sur l'importance du lien entre la fréquence ainsi que la sévérité de la violence subie, sur le choix que font les femmes violentées de se séparer ou non de leur conjoint. Par contre, ces auteurs divergent en ce qui a trait au type de lien qui unit ces variables. Gelles mentionne que la violence sévère, mais peu fréquente, s'associe au choix de quitter le conjoint, alors que Hilbert et Hilbert relient la sévérité de la violence grave et une fréquence moindre à un retour au conjoint. Or, pour la présente étude, l'intensité de violence, soit la sévérité et la fréquence de l'abus, apparaît beaucoup plus élevée pour celles qui désirent quitter leur partenaire.

Par ailleurs, aucune des perceptions interpersonnelles, dont l'image d'autrui, identifiées comme reliées à l'intensité de violence subie, présentent des différences significatives entre les deux groupes de femmes violentées, lors de leur arrivée. En fait, l'image du conjoint peut être peu différente pour l'un ou l'autre de ces deux groupes de conjointes abusées, mais le fait de percevoir la violence subie comme plus ou moins intense semble déterminer leur intention de retourner ou non auprès de leur partenaire. Au moment de l'arrivée au centre, le vécu de l'intensité de violence subie est encore très présent pour les femmes violentées. Ainsi, il se pourrait qu'à ce moment, sous l'effet récent de la violence, celles-ci dissocient l'image du partenaire, entre autres, de l'abus subi. Par conséquent, ces femmes violentées apparaissent plus préoccupées par l'intensité de violence subie et par leur

protection. Les femmes violentées qui perçoivent la violence subie comme peu intense ne présentent possiblement, à travers leur intention de retourner auprès de leur conjoint, qu'un désir de se protéger momentanément. Par contre, le fait que la violence apparaisse très intense et suffisante pour être insupportable semble jouer un rôle dans la première intention des conjointes abusées de quitter leur partenaire.

D. Perceptions interpersonnelles, violence subie, et décision

L'analyse des résultats confirme l'hypothèse suivante, à savoir qu'il existe une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie au moment où les femmes violentées quittent le centre, entre celles qui optent pour un retour avec leur conjoint et celles qui décident de ne pas retourner vivre avec celui-ci. En effet, l'image du partenaire et l'ambiance de la relation avec celui-ci s'ajoutent à l'intensité de la violence subie pour départager celles qui retournent avec leur conjoint de celles qui choisissent de le quitter. Ainsi, ces résultats confirment l'importance des perceptions de l'intensité de violence subie sur la décision des femmes violentées face au retour auprès du conjoint après leur séjour. En effet, les femmes abusées qui optent pour un retour auprès de leur partenaire perçoivent moins intense la violence subie que celles qui choisissent de quitter leur conjoint. Hoffman (1984) allègue que les femmes violentées quittent leur conjoint lorsque l'abus dépasse leur niveau de tolérance. Toutefois, les présents résultats semblent démontrer que celui-ci va de pair avec les perceptions de l'intensité de violence. Ainsi, les femmes abusées décident de quitter leur partenaire lorsque leur niveau de tolérance est atteint, mais aussi au moment où l'abus est perçu comme très intense.

De plus, contrairement à l'arrivée, des perceptions interpersonnelles, dont certaines des variables reliées à l'intensité de violence subie, deviennent plus importantes

après le séjour face à la décision effectuée de retourner ou non avec le conjoint. Ainsi, les partenaires abusées qui retournent avec leur conjoint voient celui-ci et l'ambiance de leur couple plus positivement que celles qui préfèrent le quitter.

Il ne semble pas exister, dans la documentation, d'étude qui mette en lien l'image que les femmes violentées possèdent de leur partenaire et leur décision de le quitter ou de retourner auprès de lui. Toutefois, MacLeod (1987) souligne que les femmes violentées ont tendance à maintenir une image idéalisée de leur conjoint, qui leur permet d'éviter de percevoir leur vécu de violence. De plus, Walker (1979: voir Cook et Cook, 1984) affirme que les conjointes abusées identifient l'image de leur partenaire à l'attitude positive que celui-ci démontre lors de la période de rémission du cycle de la violence et non à l'homme violent. Walker (1981, 1986) ajoute que cette période du cycle, d'affection, de promesses du conjoint, amènent les femmes violentées à désirer tolérer davantage, tant qu'elles n'auront pas perçu le processus cyclique de la violence subie. Il apparaît toutefois, que les résultats de la présente recherche confirment que même si certaines femmes violentées choisissent de retourner avec leur conjoint, celles-ci reconnaissent leur vécu de violence. Il est possible qu'elles le minimisent et qu'elles idéalisent ainsi davantage leur conjoint, mais elles ne nient pas leur vécu. De plus, l'une des interventions initiales, à l'intérieur du séjour au centre, vise à conscientiser les femmes violentées à l'existence d'un cycle par rapport à la violence subie. Ainsi, ce n'est pas dans le but d'oublier la violence subie et dans l'ignorance totale d'un processus cyclique de l'abus, qu'elles perçoivent leur conjoint plus positivement que les femmes violentées qui décident de quitter leur partenaire.

Par ailleurs, Weingourt (1985) soutient que les femmes violentées perçoivent leur conjoint protecteur, fort et tout-puissant. Cette vision les amènerait à poursuivre leur

relation. Ainsi, il serait possible de faire l'hypothèse que les femmes violentées de la présente recherche qui perçoivent leur partenaire comme moins puissant et moins protecteur, optent pour le quitter. D'autre part, les résultats confirment le lien entre les perceptions de l'intensité de violence subie, l'image du partenaire, et la décision des femmes abusées. C'est donc dire que l'image du conjoint peut simplement être tributaire de la perception que les femmes violentées ont de l'intensité de violence qu'elles subissent, qui par conséquent pourrait déterminer leur choix de quitter leur partenaire ou de retourner auprès de lui. Ainsi, la violence subie ne doit pas être trop intense et la femme violentée doit conserver une image positive de son conjoint et de l'ambiance de la relation avec lui pour décider de retourner vivre avec son partenaire. Par contre, elle choisit de quitter celui-ci lorsque l'intensité de la violence subie devient insupportable, que le conjoint apparaît dénué d'habileté interpersonnelle et que l'ambiance de la relation est perçue peu positive.

Il est intéressant de noter l'absence de l'image de soi comme déterminant dans la décision des femmes violentées de retourner ou non auprès de leur conjoint. En effet, les résultats infirment l'allégation de Schutte *et al.* (1986) qui affirment qu'il y a un lien entre l'image de soi, le degré de tolérance et le choix des femmes violentées face à la séparation de leur conjoint. Par ailleurs, les études sur les femmes abusées font souvent état du lien entre l'image de soi faible et un niveau de tolérance élevée chez les conjointes violentées. Toutefois, dans une étude, Lewis (1982) ne relève pas de différence par rapport à l'image de soi entre les femmes violentées qui se séparent de leur conjoint et celles qui décident de retourner auprès de lui. Lewis explique ces résultats inattendus par l'hypothèse du déni chez les sujets. Par contre, il semble difficile de justifier les résultats de la recherche actuelle par le déni, étant donné l'importance de l'ordre de grandeur des valeurs accordées aux variables rattachées à l'image de soi des sujets déjà mentionnée et l'impact du séjour sur celle-ci. Ainsi, il appert

que l'image de soi, en plus de ne pas être reliée à l'intensité de violence subie suite au séjour, n'affecte pas également la décision de retourner auprès du conjoint ou de le quitter.

E. Maintien ou modification de l'intention

L'hypothèse qui suit relie les deux précédentes en ce sens qu'elle allègue qu'une différence dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, au moment de l'arrivée au centre des sujets, comparées à leurs perceptions après le séjour, serait plus faible chez les femmes qui maintiennent leur intention prévue, lors de l'arrivée au centre, de quitter ou de retrouver leur conjoint, que chez celles qui modifient cette intention lors de leur départ du centre. Les résultats confirment qu'il existe bien des différences entre ces deux groupes.

En effet, les conjointes abusées qui modifient leur intention au cours de leur séjour présentent des changements significatifs par rapport à un plus grand nombre de perceptions interpersonnelles que celles qui maintiennent le désir initial de retrouver ou de quitter leur conjoint. En fait, les femmes violentées qui modifient leur intention diffèrent significativement de celles qui la maintiennent. Bien que les deux groupes changent de façon positive sur la dominance et les handicaps de soi, celles qui maintiennent leur décision changent moins que celles qui la modifient.

Lewis (1982) constate, dans une étude sur les femmes violentées, que celles-ci perçoivent, au début de leur séjour au centre, que le contrôle de leur vie et de ce qui leur arrive provient de l'extérieur d'elles. Par contre, selon la recherche de Lewis, cette perception se modifie en cours de séjour, quoique de façon non significative, vers une réappropriation interne de ce contrôle. Lewis précise qu'une perception plus interne du contrôle de leur vie

permettrait aux femmes violentées de modifier leur sentiment d'impuissance apprise, de faire des choix et de poser des actions appropriées.

Ainsi, il est possible d'émettre l'hypothèse que les femmes violentées qui modifient leur intention de retourner ou non auprès de leur conjoint acquièrent davantage, au cours de leur séjour au centre, une perception plus interne du contrôle de leur vie, que celles qui maintiennent leur intention. Ce qui pourrait expliquer que les femmes violentées qui modifient leur intention changent dans un sens positif leur perception du partenaire, ce qui n'est pas le cas pour le second groupe. Par ailleurs, l'amélioration significative de l'ambiance de la relation conjugale, ainsi que de leur santé mentale, distinguent aussi les sujets qui modifient leur intention de ceux qui la maintiennent. En effet, il se peut qu'en se réappropriant la perception du contrôle sur leur vie, certaines femmes violentées perçoivent alors, entre autres, leur partenaire différemment, soit plus positivement. Ce changement de perception pourrait les amener ainsi à modifier leur intention première de retourner auprès de leur conjoint ou de le quitter, puisque celle-ci était basée sur d'autres perceptions antérieures face à leur conjoint et à leur relation conjugale. Ce processus refléterait alors l'importance des perceptions interpersonnelles sur la décision des femmes violentées face à un retour auprès de leur partenaire. Toutefois, il s'avère possible que ce soit la modification de l'intention initiale qui puisse avoir contribué au changement de perception des femmes violentées par rapport à leur partenaire, ce qui les amènerait à être en accord avec leur nouveau choix.

Par ailleurs, certaines conjointes abusées qui modifient leur intention en cours de séjour choisissent tout de même de quitter leur conjoint malgré une amélioration marquée de l'image qu'elles ont de celui-ci et de la perception de l'ambiance de leur relation avec lui. Il est possible que la réappropriation du contrôle de leur vie permette à ces femmes de se

percevoir plus capables de vivre sans leur partenaire abusif. Par contre, ce contrôle interne perçu pourrait amener celles qui modifient leur option pour un retour avec leur conjoint à se considérer plus en mesure de s'affirmer avec celui-ci et de poursuivre leur relation. Toutefois, étant donné la complexité de la problématique des femmes violentées, d'autres facteurs peuvent intervenir et expliquer le choix du sens de la modification ou du maintien de l'intention des femmes violentées. Il importe tout de même de s'attarder plus spécifiquement aux perceptions qui sont reliées au sens de la modification de l'intention ou encore du maintien de celle-ci.

F. Types de maintien ou de modification de l'intensité

Une des hypothèses de la recherche vise à identifier les différences entre les divers groupes de sujets qui maintiennent ou qui modifient leur intention de quitter leur conjoint ou de retourner auprès de lui. Elle s'énonce comme suit: une différence apparaît dans les perceptions interpersonnelles et dans la perception de violence subie, par rapport aux perceptions lors de l'arrivée au centre, comparées à celles après le séjour, entre les quatre groupes suivants: les femmes violentées qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint; celles qui persistent dans leur intention de retourner; celles qui changent leur intention de quitter pour retourner; celles qui modifient leur intention de retourner pour choisir plutôt de quitter leur partenaire. Les résultats soutiennent effectivement la présence de différences entre les quatre groupes de sujets. Ces différences ne peuvent être évaluées au niveau statistique étant donné le nombre trop restreint de sujets à l'intérieur de certains groupes. Toutefois, la comparaison des différences de moyennes suggère certaines distinctions et pistes de recherches.

Il semble, entre autres, que les perceptions de l'intensité de violence subie soit très reliées à la modification ou au maintien de l'intention des femmes violentées de retourner

ou de quitter leur conjoint. Ainsi, celles qui maintiennent leur intention, soit de quitter leur partenaire ou de réintégrer leur vie auprès de lui, effectuent également peu de modifications au niveau de leurs perceptions de l'intensité de violence subie. Par contre, les conjointes abusées qui décident de quitter leur conjoint après avoir eu l'intention première de retourner auprès de lui constituent le groupe pour qui la violence subie prend une dimension plus intense à la fin du séjour. Par ailleurs, celles qui changent d'option durant le séjour pour retourner auprès de leur conjoint représentent l'amélioration la plus considérable effectuée par rapport aux perceptions de l'intensité de violence subie. Ces constatations confirment ainsi l'importance déjà soulignée auparavant de la perception de l'intensité de violence subie sur la décision des femmes violentées de retourner ou non à leur relation conjugale. Ainsi, ce choix fluctue, dans un sens ou l'autre, selon que la perception de l'intensité de violence subie varie également peu ou considérablement, et soit en diminuant ou en augmentant. Le lien inverse peut toutefois être considéré, en ce sens que la perception de l'intensité de violence subie peut fluctuer en fonction de la modification ou du maintien de l'intention initiale des femmes violentées de retourner ou non auprès de leur conjoint.

D'autre part, il est intéressant de noter qu'un changement important au niveau des perceptions interpersonnelles est également requis, en plus d'une modification considérable vers une perception de violence subie beaucoup moins intense, pour que les femmes violentées qui désiraient quitter leur conjoint à l'origine de leur séjour au centre, décident de retourner auprès de celui-ci. Il appert donc qu'un changement substantiel soit nécessaire pour ces femmes violentées afin de contrer une certaine dissonance cognitive. En effet, choisir de retourner auprès de leur conjoint abusif et d'un contexte de violence va à l'encontre d'une logique de mieux-être et d'une certaine attente sociale. Cette dissonance est d'autant plus apparente que la décision de ces femmes violentées va également à l'encontre de leur intention

première qui s'orientait dans le sens d'un rationnel de mieux-être pour elles, et ce, même si l'ambiance de leur relation conjugale leur apparaît plus positive. Ainsi, en modifiant considérablement leurs perceptions interpersonnelles et celles de l'intensité de violence subie, ces femmes violentées s'avèrent en accord avec elles-mêmes en changeant leur intention initiale, puisque cette décision découle alors de perceptions autres que celles reliées à leur première intention.

Par ailleurs, il semble qu'une perception plus positive de l'ambiance de la relation avec le conjoint ne soit pas suffisante pour les femmes abusées qui maintiennent leur intention de quitter leur partenaire, pour décider de retourner auprès de celui-ci. Une plus grande assurance de soi acquise par l'amélioration de l'image de soi à travers leur séjour au centre ne suffit pas à modifier leur intention pour un retour auprès du conjoint. En effet, malgré l'amélioration de la perception de l'image de soi et de celle de l'ambiance de la relation conjugale, l'image du partenaire ne s'améliore pas suffisamment pour ces femmes. Ce qui explique qu'en dépit d'une ambiance de la relation avec le partenaire perçue plus positive, ces femmes abusées préfèrent maintenir leur intention de quitter leur partenaire.

Il est intéressant d'observer que pour tous les sujets la grandeur des changements dans les perceptions interpersonnelles semble varier dans le même sens que ceux pour la perception de l'intensité de violence subie (voir tableau 11). Ainsi, lorsque peu de changements s'effectuent au niveau de la perception de la violence subie, les perceptions interpersonnelles apparaissent se modifier peu également. Par contre, lorsque la vision de l'intensité de violence subie se modifie considérablement, les perceptions interpersonnelles semblent suivre la même tendance. Une analyse précédente, pour le nombre total de sujets, a déjà démontré les liens significatifs entre les changements effectués en cours de séjour pour

les perceptions interpersonnelles et celles des perceptions d'intensité de violence subie (voir tableau 20). Il convient alors de se demander si ces liens se maintiennent effectivement à l'intérieur des quatre groupes de femmes violentées. Toutefois, après vérification, il appert que lorsque la même analyse est reprise pour chacun des quatre groupes de sujets séparés, aucun résultat significatif n'apparaît. Ainsi, lorsque les groupes sont considérés individuellement, le nombre restreint de sujets ne permet pas de conclure que les variations des perceptions interpersonnelles suivent les fluctuations des perceptions reliées à l'intensité de violence subie.

G. Sources de prédiction de la décision ultérieure

La dernière hypothèse de l'étude cherche à identifier des sources de prédiction de la décision ultérieure des femmes violentées de retourner ou non auprès de leur conjoint. Cette hypothèse est la suivante: les perceptions interpersonnelles et la perception de violence subie varient au moment de l'arrivée au centre, entre celles qui décident de quitter leur conjoint et celles qui optent pour retourner vivre avec lui, suite au séjour au centre, prédisant ainsi leur choix ultérieur.

Dans une étude, Lewis (1982) évalue l'image des femmes violentées, leur degré d'anxiété et de perception de contrôle sur leur vie, par rapport à leur choix de retourner auprès de leur conjoint. Une analyse est également effectuée afin de faire ressortir des éléments de prédiction pour le choix subséquent des conjointes abusées. Aucune variable de l'étude de Lewis ne s'avère significativement apte, en début de séjour, à prédire l'option que les femmes violentées choisissent suite à leur départ du centre. Seul le niveau de peur des conjointes violentées s'approche d'un seuil de signification.

Ainsi, les résultats de la présente recherche confirment l'inaptitude de la perception de l'image de soi à prédire le choix des femmes violentées face à leur conjoint suite au séjour au centre. Toutefois, il appert que la perception de l'image du partenaire lors de l'arrivée au centre pour les femmes violentées puisse constituer un agent de prédiction pour leur décision ultérieure de retourner ou non auprès de leur conjoint après leur séjour. En effet, les femmes violentées qui décident de quitter leur conjoint après leur séjour au centre perçoivent leur partenaire en possession de moins de ressources, lors de l'arrivée au centre, que celles qui choisissent de retourner auprès de lui. Cette précision rejoue l'importance de l'image du partenaire relevée auparavant dans le choix des femmes violentées de laisser celui-ci ou de retourner vivre auprès de lui.

Exploration des données

La seconde partie de l'interprétation des résultats renferme certains éléments relevés par rapport aux variables socio-économiques en lien avec les perceptions des femmes violentées, leur intention et leur choix face à un retour auprès de leur conjoint. En effet, il appert que des variables socio-économiques sont reliées aux perceptions interpersonnelles des femmes violentées, à l'intensité de violence subie, à l'intention et au choix de retourner ou de quitter le conjoint. Ainsi, cette section exploratoire fait état de seulement certaines variables socio-économiques, dont les liens avec les perceptions des conjointes abusées, avec leur intention et avec leur choix de retourner ou non avec leur partenaire s'avèrent intéressants à considérer, même si le nombre de sujets de certains groupes est trop minime pour relever des liens statistiquement significatifs. Par conséquent, cinq variables socio-économiques retiennent l'attention et feront l'objet de discussion, soit: le nombre d'enfants des sujets, la durée de l'union avec leur partenaire, le nombre d'années de violence subie, le nombre de départs précédents, et la longueur du séjour au centre.

A. Nombre d'enfants

Le nombre d'enfants qu'ont les sujets semble relié à l'image de soi et à la perception de dominance chez leur partenaire. Ainsi, plus les femmes violentées ont un nombre élevé d'enfants, plus elles se confèrent une image de soi positive et moins elles perçoivent leur conjoint dominant.

Pfouts (1978: voir Larouche, 1985) et Larouche (1987), entre autres, soulignent l'influence de la présence des enfants, de leur âge et de leur implication à l'intérieur du contexte de violence, sur le choix des femmes violentées de quitter ou non leur partenaire. Dans une recherche, Gelles (1972: voir Snyder et Scheer, 1981) observait l'importance du nombre d'enfants de la femme violentée dans leur décision de quitter leur partenaire ou de retourner auprès de lui. Toutefois, dans une étude subséquente, Gelles (1976) constate que cette variable n'influence pas le choix de la conjointe abusée.

Néanmoins, il est à noter qu'à l'intérieur de la présente étude, un groupe de sujets se démarque par rapport au nombre d'enfants de la femme violentée. Ainsi, les conjointes abusées qui maintiennent leur intention de retourner avec leur partenaire représentent celles qui ont le plus petit nombre d'enfants. Par conséquent, il ressort que ces femmes s'allouent une image peu positive d'elles-mêmes et perçoivent leur partenaire plus dominant.

Ces résultats ne permettent toutefois pas vraiment de conclure pour autant qu'il existe un lien entre le nombre d'enfants, l'intention et le choix des femmes violentées face à un retour avec leur partenaire. Cependant, ils confirment l'image de soi plus négative chez les femmes abusées qui maintiennent leur intention. Par ailleurs, il est possible de supposer que le fait que certaines conjointes violentées aient très peu d'enfants à protéger, les aide à choisir de conserver leur intention de retourner auprès de leur conjoint, compte tenu qu'elles se

reconnaissent peut-être trop peu de ressources et d'habiletés interpersonnelles pour se sentir aptes à quitter leur partenaire et à vivre sans lui.

B. Durée de l'union

Il semble, selon les résultats, que ce sont les femmes abusées qui maintiennent leur intention de retourner avec leur conjoint qui cumulent également le plus grand nombre d'années de vie commune, suivies de celles qui retournent après avoir eu l'intention de quitter leur partenaire. Cette constatation vérifie donc les résultats de recherches déjà réalisés par rapport à l'influence de la durée de l'union sur le choix des femmes violentées. En effet, Carsenat (1975: voir Snyder et Scheer, 1981) et Strube et Barbour (1983) remarquent que plus la relation conjugale s'avère de longue durée, plus les femmes violentées retournent à celle-ci ou tolèrent leur situation. Choisir de quitter le partenaire peut effectivement paraître plus difficile à prendre comme décision lorsque la femme violentée partage sa vie avec lui depuis longtemps. Ce qui expliquerait que plus l'union perdure depuis longtemps, plus les conjointes abusées choisissent de retourner auprès de leur conjoint.

Par ailleurs, les résultats démontrent que plus les femmes violentées ont vécu longtemps avec leur conjoint, moins elles se perçoivent affiliatives. De plus, elles évaluent la violence comme moins intense. Ainsi, il ne semble pas que le retour auprès du conjoint soit dû à un désir d'un plus grand dévouement et don de soi des femmes violentées à leur conjoint. Ces données confirment également que les femmes abusées qui choisissent de retourner auprès de leur partenaire perçoivent comme moins élevée l'intensité de violence subie.

C. Durée de la relation abusive

Des résultats intéressants apparaissent par rapport à la variable nombre d'années de violence subie. En effet, plus les femmes abusées de cette étude cumulent d'années de

violence subie de la part de leur partenaire, plus elles accordent de caractéristiques positives ou de ressources à leur conjoint, et plus elles perçoivent positivement l'ambiance de leur relation conjugale.

Cette constatation peut possiblement être expliquée par la nécessité de certaines femmes violentées de concéder davantage d'atouts à leur partenaire lorsque la relation abusive perdure depuis longtemps. Cette attitude ayant pour but de justifier leur tolérance. En fait, les femmes abusées peuvent pallier ainsi en partie à la dissonance créée entre le malaise vécu par la violence subie et le fait qu'elles poursuivent cette relation pour diverses raisons. En effet, il est possible que ces femmes violentées aient utilisé le déni et la rationalisation par rapport à l'image du conjoint et de leur relation avec ce dernier afin de conserver et de justifier celle-ci.

Par conséquent, dans une étude de Hilbert et Hilbert (1984), ceux-ci concluent qu'une durée prolongée de la relation abusive tend à entraîner un retour probable de la femme violente auprès de son conjoint. Toutefois, la présente étude infirme en partie ces conclusion. En effet, parmi les femmes qui rapportent une durée moyenne de six années de violence subie, la plupart, soit 22, quittent leur conjoint, alors que 6 seulement retournent auprès de lui. Par contre, celles qui maintiennent leur décision de retourner avec leur conjoint ($N = 3$) rapportent une moyenne de moins de deux ans de violence subie. Donc, suite à une brève durée de violence, les femmes auraient tendance à oublier ou à donner une autre chance à leur conjoint (voir tableau 19).

Hendricks-Matthews (1982) souligne que les conjointes abusées depuis fort longtemps s'allouent une plus grande incapacité à quitter le contexte de violence. Par contre, les sujets de la recherche actuelle qui choisissent de quitter leur partenaire et ceux qui

modifient leur intention pour un retour, présentent sensiblement le même nombre d'années de violence subie avec une faible prépondérance pour ces derniers. Ainsi, le nombre plus élevé d'années de violence subie ne semble pas empêcher certaines femmes abusées de faire le choix de quitter leur conjoint. Par ailleurs, pour la même durée de la relation abusive d'autres préfèrent retourner avec leur partenaire, ce qui confirmerait l'étude de Hilbert et Hilbert. Toutefois, comme déjà mentionné précédemment, un certain nombre de conjointes violentées ont aussi choisi de retourner auprès de leur partenaire en dépit d'une brève relation abusive, allant ainsi à l'encontre de la théorie de Hilbert et Hilbert. Cependant, il convient de noter que les thèmes portent sur des tendances et non sur des cas particuliers.

Lors de la vérification des hypothèses, il a été démontré que l'image du partenaire est reliée au choix des femmes violentées de retourner auprès de celui-ci ou de le quitter. Or, une corrélation négative entre l'intensité de violence subie et l'image du partenaire a aussi été constatée à l'intérieur de cette recherche, alors qu'une corrélation positive apparaît entre la durée de la relation abusive et la perception que les sujets ont de leur conjoint. Ainsi, plus la violence subie est perçue intense, moins le partenaire apparaît doué d'habiletés interpersonnelles, alors que plus l'abus s'étend sur une période prolongée, plus les conjointes violentées lui confèrent d'atouts. Par ailleurs, l'intensité de violence subie est associée à l'intention et également au choix des sujets face au retour avec leur conjoint, alors que la durée de la relation abusive ne semble pas départager clairement les femmes violentées qui avaient l'intention ou ont décidé de quitter leur partenaire de celles qui désiraient ou sont retournées avec ce dernier. Par conséquent, il appert que l'impact de l'intensité de violence subie diffère de celui de la durée de la relation abusive et qu'ainsi le premier semble jouer un rôle plus important dans la décision des femmes violentées de retourner auprès de leur conjoint ou de le quitter.

D. Nombre de départs précédents

Les données soutiennent que le nombre de départs de leur milieu conjugal, que certaines femmes violentées ont effectués auparavant, est associé à l'image qu'elles ont d'elles-mêmes. En effet, l'image de soi des conjointes abusées diminuent avec les essais répétés de mettre fin à leur relation abusive en quittant celle-ci.

Lewis (1982) précise que le temps requis pour mettre fin au sentiment d'impuissance apprise chez certaines femmes violentées peut s'avérer fort long. De multiples départs et retours peuvent alors être nécessaires avant qu'elles puissent y parvenir et qu'elles quittent définitivement le contexte d'abus. Cette rupture évolutive de ces femmes violentées permet, selon Pfouts (1978: voir Larouche, 1985, 1987), lors de chaque départ, de confronter leurs peurs et de développer davantage leur autonomie. Toutefois, Larouche (1987) souligne que les femmes abusées peuvent aussi percevoir un retour auprès du conjoint comme un échec de plus, qui aura pour conséquence d'amplifier leur tolérance. Ainsi, cette dernière précision confirmerait les résultats actuels qui relient un nombre de départs précédents élevés à une image négative de soi.

Par ailleurs, les femmes violentées de cette recherche qui arborent le plus grand nombre de départs précédents sont celles qui maintiennent leur intention de retourner auprès de leur partenaire. Ainsi, il semble que ces femmes conservent une image négative d'elles-mêmes, malgré leur séjour au centre et malgré une certaine amélioration de cette image au cours de ce dernier. Par conséquent, il est possible qu'elles soient convaincues de leur incapacité à quitter leur conjoint et à vivre sans lui. Ces femmes pourraient correspondre à celles décrites par Weingourt (1985), dont la survie et la protection dépendent de la présence d'un être puissant. Il est donc possible que ces femmes présentent effectivement une certaine

dépendance au conjoint. Néanmoins, il se peut que le fait qu'elles cumulent un nombre élevé d'années de vie commune avec leur partenaire, dont peu de celles-ci en violence subie, ainsi que leur manque de reconnaissance de leurs ressources et de confiance en soi, les amènent à continuer à espérer dans leur relation et à poursuivre celle-ci. C'est possible que ces femmes considèrent qu'elles ne peuvent espérer mieux en quittant cette relation, malgré leur nombre de départs répétés.

Un autre groupe de sujets ont pris également la décision de retourner avec leur conjoint, mais après avoir eu toutefois l'intention première de le quitter. Ces conjointes abusées présentent cependant un nombre plus restreint de départs précédents, et ainsi une image de soi moins négative. Il se peut donc qu'elles diffèrent du groupe précédent, en ce sens qu'elles croient davantage à leurs possibilités. Le fait qu'elles modifient positivement l'image de leur partenaire et perçoivent la violence subie beaucoup moins intense, suite à leur séjour au centre, contribue sans doute à raviver leur espoir en leur relation conjugale et ainsi à changer leur première intention. Il se peut que le retour reflète également l'amélioration de l'image de soi et donc une confiance accrue en elles-mêmes, contrairement au premier groupe, et en leur capacité de faire face au contexte de violence possible. De plus, la confiance en soi étant ainsi plus grande pour les conjointes abusées qui modifient leur intention pour un retour que pour les femmes violentées qui maintiennent leur intention de retourner avec leur partenaire, il est possible de supposer que les premières perçoivent davantage leur retour comme un choix personnel plutôt qu'à un impératif relié à l'état de leur capacité et de leurs ressources. Ainsi, elles s'accordent un pouvoir plus grand sur leur vie. Le retour rapide peut aussi dénoter toutefois une certaine dépendance affective.

Il est à noter que les femmes violentées qui modifient leur intention pour choisir de quitter leur partenaire présentent un nombre fort restreint de départs précédents. Elles démontrent alors une image plus positive de soi. Cette catégorie de sujets pourrait rejoindre les femmes abusées qui optent pour une rupture à contrecoeur, telles que décrit par Pfouts (1978: voir Larouche, 1985). Ainsi, ces femmes violentées quittent après plusieurs années de violence subie, et après avoir tenté d'améliorer leur situation sans, pour la plupart, avoir quitté la relation conjugale auparavant. Elles semblent alors prêtes à quitter leur partenaire et à croire en leurs propres ressources pour accéder à de meilleures conditions de vie.

E. Durée du séjour

La durée du séjour apparaît associée, entre autres, avec l'image de soi des femmes violentées et avec l'ambiance de leurs relations interpersonnelles. C'est-à-dire que plus le séjour au centre s'avère long, plus les conjointes violentées tendent à s'accorder une image plus négative d'elles-mêmes, et ainsi percevoir également l'ambiance de leurs relations interpersonnelles moins positivement.

Lewis (1982) affirme que le séjour au centre doit être suffisamment prolongé pour que les femmes violentées puissent développer leurs propres ressources pour procéder à des changements et ne pas retourner à l'intérieur du milieu de violence. D'ailleurs, d'autres études soutiennent que plus le séjour au centre est long, plus il y a de chances que les femmes violentées choisissent de ne pas retourner avec leur conjoint (Carsenat, 1975: voir Snyder et Scheer, 1981; Hilbert et Hilbert, 1984).

Ainsi, les données de la présente recherche vont à l'encontre des études sur le sujet, par rapport à la nécessité d'un séjour prolongé pour que les femmes violentées puissent améliorer leurs ressources et leur image de soi. D'autre part, elles semblent également

contredire les résultats de l'impact du séjour. En effet, un impact positif du séjour est observé par rapport à l'image de soi. C'est-à-dire que les résultats démontrent que celle-ci s'améliore significativement au cours du séjour au centre.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que ce sont les sujets qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint qui effectuent le plus long séjour au centre. Le séjour prolongé peut être justifié par le temps plus ou moins long que nécessitent les démarches à effectuer pour la mise en place d'un nouveau contexte de vie, lorsque certaines femmes violentées décident de quitter leur conjoint. Toutefois, les autres sujets qui quittent également leur conjoint après leur séjour, mais après avoir eu l'intention première de retourner auprès de lui, ne cumulent pas autant de jours d'hébergement, malgré les démarches similaires à effectuer. Il importe toutefois de considérer le nombre restreint de ces derniers sujets, qui rend plus aléatoire la comparaison avec le premier groupe.

Néanmoins, étant donné la corrélation négative découverte entre la longueur du séjour et l'image de soi, ainsi qu'avec la perception de l'ambiance des relations interpersonnelles, il serait possible de supposer que ce sont les sujets qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint, qui présentent les cotes les plus négatives avec ces variables. Par conséquent, ces résultats confirment les études précédentes, en ce sens que plus les femmes violentées demeurent longtemps au centre, plus elles semblent opter pour ne pas retourner auprès de leur partenaire. Par contre, ce choix n'apparaît pas être tributaire d'un changement plus considérable pour ces femmes, par rapport à l'image de soi, que pour les autres sujets. Au contraire, les conjointes abusées qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint semblent présenter une image de soi plus négative que les autres sujets, en dépit d'un séjour prolongé et d'une amélioration significative de celle-ci au cours de ce dernier. Ce

qui infirmerait les études antérieures qui prônaient l'importance d'un séjour prolongé pour que l'impact de celui-ci soit positif et permette ainsi aux femmes abusées de se retirer de leur contexte de violence.

Par ailleurs, la contradiction apparente entre l'impact positif du séjour et les résultats par rapport à la durée du séjour ne peut être expliquée par le fait que les femmes violentées qui demeurent très longtemps au centre seraient celles qui possèdent une image très négative d'elles-mêmes dès leur arrivée au centre, qui persisterait dans une certaine mesure, malgré la prolongation du séjour et l'amélioration suite à celui-ci. En effet, le tableau 15 démontre qu'il n'y a pas de lien significatif entre l'image de soi, lors de l'arrivée au centre, et la longueur du séjour. Par contre, il se peut que le séjour crée un impact positif sur l'image de soi de certaines femmes violentées, dans la mesure où ce temps passé au centre ne s'avère pas trop prolongé. Cette hypothèse justifierait alors les résultats paradoxaux entre les résultats de l'impact et ceux de la durée du séjour. Si le séjour s'avère trop long, certaines femmes abusées peuvent percevoir la période prolongée de transition comme une incapacité à prendre davantage leur vie en main pour faire leur choix et mettre en place plus rapidement les démarches nécessaires pour les réaliser. Ainsi, le fait d'être en période de transition, pour les femmes violentées qui maintiennent leur intention de quitter leur conjoint et dont le séjour est le plus long, les amène peu à confronter et à vérifier leurs ressources face à l'actualisation de leur vie, seule, sans leur partenaire. Ainsi, lorsque le séjour se prolonge, les doutes sur leurs ressources peuvent émerger chez les femmes violentées, plutôt qu'améliorer le développement de celles-ci.

Conclusion

Cette étude visait avant tout à fournir des éléments de compréhension supplémentaires à la complexité de la violence conjugale et de la tolérance des femmes violentées envers celle-ci. Pour ce faire, l'objectif consistait, entre autres, à vérifier s'il existe des liens entre les perceptions interpersonnelles des femmes violentées et la perception de violence subie, et si celles-ci sont associées à l'intention et au choix de ces conjointes de retourner vivre auprès de leur partenaire ou de quitter celui-ci.

Il importait tout d'abord de débuter cette démarche par l'élaboration de l'inventaire des diverses facettes de la problématique de la violence conjugale envers les femmes, au-delà des éléments qui concernent directement les variables de la recherche, afin d'en comprendre la complexité. Ce relevé de la situation comprenait la présentation de la problématique, les caractéristiques des femmes qui subissent cette forme de violence, et les variables reliées à leur tolérance. Sept hypothèses mettant en lien les diverses variables étudiées, soit les perceptions interpersonnelles, la violence subie, l'intention et le choix des sujets de retourner ou non auprès de leur conjoint, complétaient cette partie.

Les sujets de cette étude, au nombre de 36, provenaient d'un centre d'hébergement pour femmes violentées en milieu conjugal. Pour répondre aux objectifs de cette recherche, deux tests étaient utilisés. Le Terci (Test d'évaluation du répertoire des construits interpersonnels) (Hould, 1979) évaluait les perceptions interpersonnelles des femmes violentées, et le ISA (Index spouse abuse) mesurait la perception du type et de l'intensité de violence subie par celles-ci. L'expérimentation s'est déroulée en deux temps, soit à l'arrivée au centre et après le séjour. Pour chacun des moments de l'expérimentation, les sujets

répondaient aux deux tests. De plus, chacun complétait un questionnaire d'informations générales, dans lequel étaient relevées, entre autres, l'intention des sujets à leur arrivée au centre, de retourner auprès de leur partenaire ou de le quitter, et leur décision à la fin du séjour.

La valeur des résultats par rapport aux perceptions interpersonnelles des femmes violentées confirme déjà la particularité de cette population. Par ailleurs, suite à l'expérimentation, les résultats soutiennent chacune des hypothèses avec quelques nuances. En outre, l'intensité de violence subie semble reliée à l'image que les femmes violentées ont d'autrui et non à leur image d'elles-mêmes. Par contre, l'image de soi serait associée au changement de perceptions de l'intensité de violence subie. D'autre part, il apparaît manifeste que la variable ambiance reliée aux dyades est correlée négativement avec la violence subie.

Par ailleurs, le séjour au centre produit un impact sur l'image de soi des femmes violentées et non sur la perception qu'elles ont d'autrui. En effet, le séjour s'avère positif en ce qui a trait à la modification de l'image de soi. D'ailleurs, lorsque l'ensemble des sujets est considéré, celle-ci se distingue moins de la population générale suite au séjour. Toutefois, il semble que l'impact du séjour sur l'image de soi est plus susceptible d'être positif si la période de temps passée au centre s'avère peu prolongée.

Dans une étude, Lefebvre (1980) relève déjà des liens entre les perceptions interpersonnelles des femmes et leur choix de divorcer ou non. La présente étude révèle que l'élément de violence subie constitue un facteur supplémentaire relié au choix des femmes de maintenir ou d'interrompre leur relation conjugale. De plus, cette recherche a permis de mettre à jour certaines variables en lien avec la tolérance des femmes violentées face à leur relation abusive.

Ainsi, l'intensité de violence subie apparaît déterminante dans l'intention et dans la décision des conjointes abusées face au retour avec leur partenaire. En fait, celles qui désirent et celles qui choisissent de retourner avec celui-ci considèrent l'abus subi comme moins intense que ces autres qui, soit ont l'intention de quitter leur conjoint, ou soit le quittent effectivement après le séjour au centre. De plus, au moment de prendre la décision réelle à la fin du séjour, l'image du partenaire devient également un élément important. Les femmes violentées qui retournent auprès de leur conjoint perçoivent celui-ci sous un angle plus positif.

Par ailleurs, les perceptions interpersonnelles sont reliées à l'intensité de la violence subie de même qu'à leur décision de poursuivre la relation avec le conjoint. L'importance de ce lien devient d'autant plus évident si on considère l'intention initiale et la décision suite au séjour. En effet, celles qui modifient peu leurs perceptions durant leur séjour, maintiennent également leur intention première, soit de retourner auprès de leur conjoint ou de le quitter. Par contre, celles qui effectuent un plus grand changement au niveau de leurs perceptions, modifient leur intention du début du séjour. En fait, même si les femmes violentées qui maintiennent leur intention initiale améliorent significativement leur image de soi durant le séjour, celles qui modifient leur intention améliorent davantage leurs perceptions d'elles-mêmes. De plus, elles perçoivent aussi les autres plus positivement. Cette amélioration de l'image de soi et l'importance des perceptions sont d'autant plus apparentes chez les femmes violentées qui désiraient quitter leur conjoint, mais qui sont retournées auprès de lui. En effet, celles-ci démontrent qu'un changement considérable des perceptions interpersonnelles et de celles de l'intensité de violence subie s'accompagne d'une modification de l'intention première. De plus, ce changement doit s'avérer positif pour que l'intention de quitter se transforme en décision de retourner avec le partenaire.

D'autre part, cette étude a identifié certains agents de prédiction de la décision ultérieure des femmes violentées. En effet, la perception d'atouts et de potentiel plus considérable associée au partenaire à l'arrivée au centre favorise le retour des femmes violentées avec celui-ci à la fin du séjour. Par contre, celles qui quittent leur conjoint fournissent une perception plus négative de celui-ci dès l'origine du séjour.

L'évaluation de la violence et les perceptions interpersonnelles jouent un rôle sur le niveau de tolérance des femmes violentées et ainsi sur leur décision de quitter leur conjoint. Toutefois, contrairement à l'intensité de violence subie, évaluée par la fréquence et la sévérité, le type d'abus ne semble pas intervenir comme variable déterminante dans les diverses perceptions interpersonnelles et dans l'intention et le choix des femmes violentées de retourner auprès de leur conjoint ou de le quitter.

Il s'avère toutefois difficile de généraliser les conclusions de l'étude, en dépit des résultats significatifs de cette recherche. D'abord, le nombre restreint de sujets disponibles dans certains groupes ne peut permettre une comparaison adéquate et significative entre les diverses femmes violentées de cette étude, selon leur intention et leur choix de retourner ou de quitter leur conjoint. Par ailleurs, les sujets de cette recherche étant recrutés dans un centre d'hébergement, il est difficile également de généraliser les résultats à la population générale des femmes violentées en milieu conjugal.

De plus, il importe de souligner l'apport original de cette étude. En effet, celle-ci fournit des données inédites constituées d'éléments négligés auparavant, tels que les perceptions interpersonnelles des femmes violentées et celles qu'elles ont de la violence subie, les liens entre ces perceptions et avec l'intention et la décision des conjointes de retourner auprès de leur partenaire ou de le quitter.

Il serait toutefois intéressant, à l'intérieur de recherches ultérieures, de reprendre cette étude avec un nombre plus grand dans chaque groupe. Il conviendrait aussi de procéder également à une relance qui permettrait alors de constater si les liens persistent au-delà du séjour. De plus, il serait aussi pertinent d'utiliser les mêmes épreuves et les mêmes variables, en considérant cette fois les hommes qui violentent leur partenaire. Une telle démarche constituerait un élément de comparaison et compléterait la présente étude. Elle contribuerait à améliorer la compréhension des partenaires abusifs, par l'investigation de ce qui se produit pour eux.

Appendice A

Epreuves expérimentales

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

TEST D'EVALUATION DU REPERTOIRE DES
COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS
(TERCI)

RICHARD HOULD, D.Ps.

Dans ce feuillet, vous trouverez une liste de comportements ou d'attitudes qui peuvent être utilisés pour décrire la manière d'agir ou de réagir de quelqu'un avec les gens.

Exemple: (1) - Se sacrifie pour ses amis(es)

(2) - Aime à montrer aux gens leur médiocrité

Cette liste vous est fournie pour vous aider à préciser successivement l'image que vous avez de vous-même, de votre partenaire, de votre père, puis de votre mère dans leurs relations avec les gens.

Prenez les items de cette liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "Est-ce que ce comportement, ou cette attitude, pourrait être utilisé pour décrire la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens:

Partie A : En ce qui me concerne moi-même?

Partie B : En ce qui concerne mon(ma) partenaire:

Partie C : En ce qui concerne mon père?

Partie D : En ce qui concerne ma mère?

Pour répondre au test, vous utiliserez successivement les feuilles de réponses qui accompagnent cette liste d'item.

Une réponse "Oui" à l'item lu s'inscrira 'O'

Une réponse "Non" à l'item lu s'inscrira 'N'

Si vous ne pouvez pas répondre, inscrivez 'N'

Lorsque, pour un item, vous pouvez répondre "Oui", inscrivez 'O' dans la case qui correspond au numéro de l'item sur la feuille de réponses. Ensuite, posez-vous la même question pour l'item suivant.

Lorsque l'item ne correspond pas à l'opinion que vous avez de la façon d'agir ou de réagir de la personne que vous êtes en train de décrire, ou que vous hésitez à lui attribuer ce comportement, inscrivez 'N' vis-à-vis le chiffre qui correspond au numéro de l'item. Ensuite, posez-vous la même question pour l'item suivant.

Lorsque vous avez terminé la description d'une personne, passez à la personne suivante. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses à ce test. Ce qui importe, c'est l'opinion personnelle que vous avez de vous-même, de vos partenaires, de vos parents et de vos enfants. Les résultats seront compilés par ordinateur et vous seront remis et expliqués individuellement.

Vous pouvez maintenant répondre au questionnaire. Au haut de chacune des feuilles de réponses, vous trouverez un résumé des principales instructions nécessaires pour répondre au test.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

LISTE DES COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS

Prenez les items de la liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "est-ce que ce comportement, ou cette attitude, décrit ou caractérise la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens de la personne que je veux décrire?" Celle-ci sera précisée au haut de la feuille de réponses.

Si, pour un item, votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre "O" dans la case appropriée sur votre feuille de réponses. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

S.V.P. NECRIVEZ RIEN SUR CE FEUILLET

PREMIERE COLONNE sur votre feuille de réponses.

- 01 - Capable de céder et d'obéir
- 02 - Aime bien que les autres l'aprouvent
- 03 - Un peu snob
- 04 - Réagit souvent avec violence
- 05 - Prend plaisir à s'occuper du bien-être des gens
- 06 - Dit souvent du mal de soi, se déprécie face aux gens
- 07 - Essaie de réconforter et d'encourager les autres
- 08 - Se méfie des conseils qu'on lui donne
- 09 - Se fait respecter par les gens
- 10 - Comprend les autres, tolérant(e)
- 11 - Souvent mal à l'aise avec les gens
- 12 - A une bonne opinion de soi-même
- 13 - Supporte mal de se faire mener
- 14 - Eprouve souvent des déceptions
- 15 - Se dévoue sans compter pour les autres, généreux(se)

LISTE DES COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS

Prenez les items de la liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "est-ce que ce comportement, ou cette attitude, décrit ou caractérise la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens de la personne que je veux décrire?" Celle-ci sera précisée au haut de la feuille de réponses.

Si, pour un item, votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre "O" dans la case appropriée sur votre feuille de réponses. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

S.V.P. NECRIVEZ RIEN SUR CE FEUILLET

DEUXIEME COLONNE sur votre feuille de réponses.

16 - Prend parfois de bonnes décisions

17 - Aime à faire peur aux gens

18 - Se sent toujours inférieur(e) et honteux(se) devant les autres

19 - Capable de se méfier de quelqu'un

20 - Capable d'exprimer sa haine ou sa souffrance

21 - A plus d'amis(es) que la moyenne des gens

22 - Eprouve rarement de la tendresse pour quelqu'un

23 - Persécuté(e) dans son milieu

24 - Change parfois d'idée pour faire plaisir aux autres

25 - Intolérant(e) pour les personnes qui se trompent

26 - A de la difficulté à s'opposer aux désirs des autres

27 - Eprouve de la haine pour la plupart des personnes de son entourage

28 - N'a pas confiance en soi

29 - Va au-devant des désirs des autres

30 - Tient son bout quand il le faut

LISTE DES COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS

Prenez les items de la liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "est-ce que ce comportement, ou cette attitude, décrit ou caractérise la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens de la personne que je veux décrire?" Celle-ci sera précisée au haut de la feuille de réponses.

Si, pour un item, votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre "O" dans la case appropriée sur votre feuille de réponses. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

S.V.P. NECRIVEZ RIEN SUR CE FEUILLET

TROISIEME COLONNE sur votre feuille de réponses.

- 31 - Trouve tout le monde sympathique
- 32 - Eprouve du respect pour l'autorité
- 33 - Se sent compétent(e) dans son domaine
- 34 - Commande aux gens
- 35 - S'enrage pour peu de choses
- 36 - Accepte, par bonté, de gâcher sa vie pour faire le bonheur d'une personne ingrate
- 37 - Se sent supérieur(e) à la plupart des gens
- 38 - Cherche à épater, à impressionner
- 39 - Comble les autres de prévenances et de gentillesses
- 40 - Toujours d'accord avec qui que ce soit
- 41 - Manque parfois de tact ou de diplomatie
- 42 - A besoin de plaire à tout le monde
- 43 - Manifeste de l'empressement à l'égard des gens
- 44 - Heureus(se) de recevoir des conseils
- 45 - Se montre reconnaissant(e) pour les services qu'on lui rend

LISTE DES COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS

Prenez les items de la liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "est-ce que ce comportement, ou cette attitude, décrit ou caractérise la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens de la personne que je veux décrire?" Celle-ci sera précisée au haut de la feuille de réponses.

Si, pour un item, votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre "O" dans la case appropriée sur votre feuille de réponses. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

S.V.P. NECRIVEZ RIEN SUR CE FEUILLET

QUATRIEME COLONNE sur votre feuille de réponses.

46 - Partage les responsabilités et défend les intérêts de chacun

47 - A beaucoup de volonté et d'énergie

48 - Toujours aimable et gai(e)

49 - Aime la compétition

50 - Préfère se passer des conseils des autres

51 - Peut oublier les pires affronts

52 - A souvent besoin d'être aidé(e)

53 - Donne toujours son avis

54 - Se tracasse pour les troubles de n'importe qui

55 - Veut toujours avoir raison

56 - Se fie à n'importe qui, naïf(ve)

57 - Exige beaucoup des autres, difficile à satisfaire

58 - Incapable d'oublier le tort que les autres lui ont fait

59 - Peut critiquer ou s'opposer à une opinion qu'on ne partage pas

60 - Souvent exploité(e) par les gens

LISTE DES COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS

Prenez les items de la liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "est-ce que ce comportement, ou cette attitude, décrit ou caractérise la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens de la personne que je veux décrire?" Celle-ci sera précisée au haut de la feuille de réponses.

Si, pour un item, votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre "O" dans la case appropriée sur votre feuille de réponses. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

S.V.P. N'ECRIVEZ RIEN SUR CE FEUILLET

CINQUIEME COLONNE sur votre feuille de réponses.

- 1 - Susceptible et facilement blessé(e)
- 2 - Exerce un contrôle sur les gens et les choses qui l'entourent
- 3 - Abuse de son pouvoir et de son autorité
- 4 - Capable d'accepter ses torts
- 5 - A l'habitude d'exagérer ses mérites, de se vanter
- 6 - Peut s'exprimer sans détours
- 7 - Se sent souvent impuissant(e) et incompétent(e)
- 8 - Cherche à se faire obéir
- 9 - Tolère mal de se faire contredire
- 10 - Evite les conflits si possible
- 11 - Sûr(e) de soi
- 12 - Tient à plaire aux gens
- 13 - Fait passer son plaisir et ses intérêts personnels avant tout
- 14 - Se confie trop facilement
- 15 - Planifie ses activités

LISTE DES COMPORTEMENTS INTERPERSONNELS

Prenez les items de la liste un à un et, pour chacun, posez-vous la question suivante: "est-ce que ce comportement, ou cette attitude, décrit ou caractérise la manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens de la personne que je veux décrire?" Celle-ci sera précisée au haut de la feuille de réponses.

Si, pour un item, votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre "O" dans la case appropriée sur votre feuille de réponses. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

S.V.P. N'ECRIVEZ RIEN SUR CE FEUILLET

SIXIEME COLONNE sur votre feuille de réponses.

16 - Accepte trop de concessions ou de compromis

17 - N'hésite pas à confier son sort au bon vouloir d'une personne qu'on admire

18 - Toujours de bonne humeur

19 - Se justifie souvent

20 - Eprouve souvent de l'angoisse et de l'anxiété

21 - Reste à l'écart, effacé(e)

22 - Donne aux gens des conseils raisonnables

23 - Dur(e), mais honnête

24 - Prend plaisir à se moquer des gens

25 - Fier(e)

26 - Habituellement soumis(e)

27 - Toujours prêt(e) à aider, disponible

28 - Peut montrer de l'amitié

TEST D'ÉVALUATION DU RÉPERTOIRE DES CONSTRUITS INTERPERSONNELS

RICHARD HOULD, D.P.S.FEUILLES DE RÉPONSES POUR LA FEMMEInformations généralesNom : _____ Sexe : M F Date : _____

Nom de mon(a) partenaire : _____ Téléphone : _____

(Note : Le mot 'partenaire' désigne le conjoint lorsqu'il s'agit d'un couple marié, ou l'ami(e) lorsqu'il s'agit de personnes célibataires.)

Je vis avec mon(a) partenaire : Oui Non Mon âge : _____ ans

Je connais mon(a) partenaire depuis _____ années.

J'ai _____ enfant (s)

Mon père est : Vivant Décédé Je l'ai connu : Oui Non Ma mère est : Vivante Décédée Je l'ai connue : Oui Non

Dans le cas où l'un de vos parents est décédé, vous pouvez répondre au test en utilisant vos souvenirs.

Si, pour une raison ou l'autre, vous n'avez pas connu votre père ou votre mère, répondez au test en vous rappelant la personne qui a joué le rôle de parent dans votre enfance.

Vérifiez si vous avez bien compris les instructions en répondant aux exemples suivants :

"Est-ce que ce comportement, ou cette attitude décrit ou caractérise ma manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens?"

(1) Se sacrifie pour ses amis(es)

 (1)

(2) Aime à montrer aux gens leur infériorité

 (2)

Si votre réponse est "Oui", inscrivez la lettre 'O' dans la case appropriée. Dans tous les autres cas, inscrivez la lettre 'N'.

Partie A: Description de moi-même

Concentrez-vous sur ce que vous pensez de vous-même, ou sur l'image que vous vous faites de vous-même.

Prenez ensuite le premier item de la liste et, posez-vous la question suivante: "Est-ce que je pourrais utiliser cet item pour décrire ma manière habituelle d'être ou d'agir avec les gens?"

Après avoir inscrit "O" ou "N" dans la case appropriée, prenez l'item suivant et reposez-vous la même question.

Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8	
01	16	31	46	01	16	N'écrivez rien dans ces cases
02	17	32	47	02	17	61
03	18	33	48	03	18	1
04	19	34	49	04	19	62
05	20	35	50	05	20	63
06	21	36	51	06	21	64
07	22	37	52	07	22	65
08	23	38	53	08	23	66
09	24	39	54	09	24	67
10	25	40	55	10	25	68
11	26	41	56	11	26	
12	27	42	57	12	27	
13	28	43	58	13	28	
14	29	44	59	14		
15	30	45	60	15		
N'écrivez rien dans ces cases						
1						
61	62	63	64	65	66	70
71	72	73	74	75	76	80

Partie B: Description de ma partenaire

Concentrez-vous sur l'image qui vous vient à l'idée lorsque vous pensez à votre partenaire.

Prenez ensuite le premier item de la liste et, posez-vous la question suivante: "Est-ce que je pourrais utiliser cet item pour décrire la manière habituelle de ma partenaire d'être ou d'agir avec les gens?"

Après avoir inscrit "O" ou "N" dans la case appropriée, prenez l'item suivant et reposez-vous la même question.

Page 3	Page 4	Page 5	Page 6		Page 7	Page 8	
01	16	31	46		01	16	N'écrivez rien dans ces cases
02	17	32	47		02	17	
03	18	33	48		03	18	61
04	19	34	49		04	19	3 62
05	20	35	50		05	20	63
06	21	36	51		06	21	64
07	22	37	52		07	22	65
08	23	38	53		08	23	66
09	24	39	54		09	24	67
10	25	40	55		10	25	68
11	26	41	56		11	26	
12	27	42	57		12	27	
13	28	43	58		13	28	
14	29	44	59		14		
15	30	45	60		15		
N'écrivez rien dans ces cases							
3							
61	62	63	64	65	66	67	68

Concentrez-vous sur l'image qui vous vient à l'idée lorsque vous pensez à votre père.

Prenez ensuite le premier item de la liste et, posez-vous la question suivante: "Est-ce que je pourrais utiliser cet item pour décrire la manière habituelle de mon père d'être ou d'agir avec les gens?"

Après avoir inscrit "O" ou "N" dans la case appropriée, prenez l'item suivant et reposez-vous la même question.

Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8	
01	16	31	46	01	16	N'écrivez rien dans ces cases
02	17	32	47	02	17	
03	18	33	48	03	18	61
04	19	34	49	04	19	5 62
05	20	35	50	05	20	63
06	21	36	51	06	21	64
07	22	37	52	07	22	65
08	23	38	53	08	23	66
09	24	39	54	09	24	67
10	25	40	55	10	25	68
11	26	41	56	11	26	
12	27	42	57	12	27	
13	28	43	58	13	28	
14	29	44	59	14		
15	30	45	60	15		
N'écrivez rien dans ces cases						
5						
61	62	63	64	65	66	67 68

Concentrez-vous sur l'image qui vous vient à l'idée lorsque vous pensez à votre mère.

Prenez ensuite le premier item de la liste et, posez-vous la question suivante: "Est-ce que je pourrais utiliser cet item pour décrire la manière habituelle de ma mère d'être ou d'agir avec les gens?"

Après avoir inscrit "O" ou "N" dans la case appropriée, prenez l'item suivant et reposez-vous la même question.

Page 3	Page 4	Page 5	Page 6		Page 7	Page 8	
01	16	31	46		01	16	N'écrivez rien dans ces cases
02	17	32	47		02	17	61
03	18	33	48		03	18	7 62
04	19	34	49		04	19	63
05	20	35	50		05	20	64
06	21	36	51		06	21	65
07	22	37	52		07	22	66
08	23	38	53		08	23	67
09	24	39	54		09	24	68
10	25	40	55		10	25	
11	26	41	56		11	26	
12	27	42	57		12	27	
13	28	43	58		13	28	
14	29	44	59		14		
15	30	45	60		15		

N'écrivez rien dans ces cases

	7					
--	---	--	--	--	--	--

61 62 63 64 65 66 67 68

No ---

ISA

Ce questionnaire est destiné à mesurer le degré d'abus que vous avez vécu dans votre relation avec votre conjoint. Ce n'est pas un test, aussi il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Répondez à chaque item aussi attentivement et exactement que possible, en plaçant un chiffre à côté de chacun selon l'échelle ci-dessous.

1 = JAMAIS

2 = RAREMENT

3 = OCCASIONNELLEMENT

4 = FREQUEMMENT

5 = TRES FREQUEMMENT

---- 1 - Mon partenaire me rabaisse.

---- 2 - Mon partenaire exige obéissance à ses caprices.

---- 3 - Mon partenaire devient irritable et en colère si je lui dis qu'il boit trop.

---- 4 - Mon partenaire m'oblige à accomplir des actes sexuels qui ne me font pas plaisir ou que je n'aime pas.

---- 5 - Mon partenaire devient très fâché si le repas, le ménage, ou le lavage n'est pas fait quand il pense que ça devrait l'être.

---- 6 - Mon partenaire est jaloux et soupçonneux de mes amis.

- 7 - Mon partenaire me frappe avec ses poingts.
- 8 - Mon partenaire me dit que je suis laide et non attirante.
- 9 - Mon partenaire me dit que je suis réellement incapable de m'organiser ou de prendre soin de moi-même sans lui.
- 10 - Mon partenaire agit comme si j'étais sa servante personnelle.
- 11 - Mon partenaire m'insulte et me déprécie devant les autres.
- 12 - Mon partenaire devient très en colère si je ne suis pas d'accord avec son point de vue.
- 13 - Mon partenaire me menace avec une arme.
- 14 - Mon partenaire est avare de me donner assez d'argent pour les besoins de notre maison.
- 15 - Mon partenaire me diminue intellectuellement.
- 16 - Mon partenaire exige que je reste à la maison pour prendre soin des enfants.
- 17 - Mon partenaire me bat assez fortement pour que j'aie besoin d'une aide médicale.
- 18 - Mon partenaire pense que je ne devrais pas travailler ou suivre des cours.
- 19 - Mon partenaire n'est pas une gentille personne.
- 20 - Mon partenaire ne veut pas que je socialise avec mes amies de femme.

- 21- Mon partenaire exige des relations sexuelles que je le veuille ou non.
- 22- Mon partenaire crie et hurle après moi.
- 23- Mon partenaire me gifle partout sur le visage et sur la tête.
- 24- Mon partenaire devient violent quand il boit.
- 25- Mon partenaire me donne toujours des ordres.
- 26- Mon partenaire n'a pas de respect pour mes sentiments.
- 27- Mon partenaire agit comme un tyran envers moi.
- 28- Mon partenaire m'effraie.
- 29- Mon partenaire me traite comme une ignorante.
- 30- Mon partenaire agit comme s'il aimerait me tuer.

No ---

Informations générales

Date: -----

Date d'arrivée au Centre d'hébergement: -----

Age: -----

Avez-vous des enfants?

OUI --- NON ---

Si oui combien? -----

Demeurent-ils encore avec vous?

OUI --- NON ---

Quel est votre statut social par rapport à votre conjoint actuel?

Mariée --- Union de fait ---

Nombre d'années d'union: -----

Type d'abus subi de la part de votre conjoint:

Physique --- Psychologique --- Autres ---

Depuis quand vivez-vous cette violence? -----

Avez-vous déjà quitté votre conjoint auparavant?

OUI --- NON ---

Si oui, combien de fois? -----

Quelle est votre intention actuelle face à votre conjoint, indépendamment de la décision que vous prendrez par la suite?

Retourner avec votre conjoint ---

Quitter votre conjoint ---

Avez-vous un emploi actuellement?

OUI --- NON ---

Pouvez-vous donner une approximation de vos revenus actuels propre à vous, provenant de toutes sources (calculés sur une base annuelle)?

- de \$10 000 --- \$10 000 à \$20 000 --- + de \$20 000 ---

Quel est votre niveau de scolarité?

Primaire (1 à 6 ans) --- Secondaire (6 à 12 ans) ---

Collégial --- Universitaire ---

Date de départ du Centre d'hébergement: -----

Nombre de jours d'hébergement: -----

Décision au départ:

Retour --- Quitte ---

Appendices B

Données socio-économiques sur les sujets

Tableau 21

Tableau présentant les moyennes pour les variables socio-économiques continues pour l'ensemble des sujets

N = 36

	<u>Moyenne</u>	<u>Ecart-type</u>
Age du sujet:	32.056	8.294
Nombre d'enfants du sujet:	2.083	1.079
Nombre de ces enfants avec le sujet:	1.970	1.075
Nombre d'années d'union:	9.949	8.243
Nombre d'années de violence subie:	5.683	5.421
Nombre de départs précédents:	1.917	2.655
Nombre jours d'hébergement lors de T1:	2.417	0.649
Nombre total de jours d'hébergement:	23.806	18.170

Tableau 22

Répartition des sujets selon les catégories de variables socio-économiques discontinues et selon leur intention et leur décision jumelées

	<u>RR</u>	<u>RQ</u>	<u>QR</u>	<u>QO</u>	<u>Total</u>
<u>Emploi:</u>					
- absence d'un emploi:	3	2	4	16	25
- présence d'emploi:	0	1	2	8	11
<u>Revenu personnel:</u>					
- - de \$ 10 000:	3	2	6	19	30
- \$ 10 000 à \$ 20 000:	0	1	0	4	5
- + de \$ 20 000:	0	0	0	1	1
<u>Niveau de scolarité:</u>					
- primaire:	0	0	1	1	2
- secondaire:	3	2	4	19	28
- collégial:	0	1	1	3	5
- universitaire:	0	0	0	1	1
<u>Statut conjugal:</u>					
- mariée:	2	3	5	15	25
- union de fait:	1	0	1	9	11
<u>Type de violence subie:</u>					
- violence psychologique:	1	2	4	7	14
- violence physique et psycho.: 2		1	2	17	22
<u>Départ précédent:</u>					
- aucun départ précédent:	1	2	4	7	14
- au moins un départ précédent: 2		1	2	17	22

Appendice C

Résultats des diverses analyses statistiques

Tableau 23

Tableau présentant les écarts entre les sujets et la population générale pour les variables du Terci évaluées au moment de l'arrivée au centre

Population générale: Moyenne = 6 Ecart-type = 2 N = 1500
 Population étudiée: N = 36

	<u>Moyenne des sujets</u>	E.T.	<u>t</u>
affiliation de soi:	8.056	1.897	6.15
affiliation du partenaire:	2.667	1.146	- 10.03
affiliation du père:	6.944	2.437	2.80
affiliation de la mère:	5.806	2.595	- 0.57
dominance de soi:	3.611	2.074	- 7.13
dominance du partenaire:	7.917	2.523	5.69
dominance du père:	5.750	1.811	- 0.75
dominance de la mère:	6.111	2.067	0.33
rigidité de soi:	8.306	1.983	6.89
rigidité du partenaire:	8.833	1.715	8.49
rigidité du père:	6.250	1.811	0.75
rigidité de la mère:	6.750	1.763	2.23
atouts de soi:	5.028	2.432	- 2.89
atouts du partenaire:	2.667	1.171	- 10.03
atouts du père:	5.556	2.273	- 1.32
atouts de la mère:	5.417	2.612	- 1.73
handicaps de soi:	8.167	1.558	6.50
handicaps du partenaire:	8.139	1.588	6.42
handicaps du père:	6.500	2.490	1.48
handicaps de la mère:	6.667	2.191	1.99
potentiel de soi:	4.083	1.730	- 5.74
potentiel du partenaire:	5.472	2.455	- 9.19
potentiel du père:	5.472	2.455	- 1.57
potentiel de la mère:	5.083	1.962	- 2.74
ambiance soi-partenaire:	2.833	1.320	- 9.52
ambiance père-mère:	5.111	2.175	- 2.65
ambiance soi-père:	4.528	1.797	- 4.41
ambiance soi-mère:	4.333	1.789	- 4.99
cohérence du sujet:	3.472	1.253	- 7.60

Tableau 24

Tableau présentant les écarts entre les sujets et la population générale pour les variables du Terci évaluées au moment du départ du centre

Population générale: Moyenne = 6 Ecart-type = 2 N = 1500
 Population étudiée: N = 30

	Moyenne des sujets	E.T.	L
affiliation de soi:	7.800	1.690	4.89
affiliation du partenaire:	3.200	1.937	- 7.59
affiliation du père:	6.467	2.063	1.26
affiliation de la mère:	5.667	2.354	- 0.90
dominance de soi:	4.733	2.149	- 3.43
dominance du partenaire:	7.267	2.766	3.40
dominance du père:	5.167	2.260	- 2.25
dominance de la mère:	6.267	2.258	0.72
rigidité de soi:	7.333	2.040	3.61
rigidité du partenaire:	8.700	1.841	7.33
rigidité du père:	6.167	1.859	0.45
rigidité de la mère:	6.833	1.621	2.26
atouts de soi:	5.833	2.451	- 0.45
atouts du partenaire:	3.367	2.092	- 7.13
atouts du père:	5.967	2.539	- 0.09
atouts de la mère:	5.367	2.526	- 1.71
handicaps de soi:	6.500	2.255	1.35
handicaps du partenaire:	7.933	1.929	5.24
handicaps du père:	6.433	2.700	1.16
handicaps de la mère:	6.667	2.106	1.81
potentiel de soi:	5.433	1.924	- 1.54
potentiel du partenaire:	3.333	1.953	- 7.23
potentiel du père:	5.333	2.368	- 1.80
potentiel de la mère:	5.000	2.051	- 2.71
ambiance soi-partenaire:	3.933	1.964	- 5.60
ambiance père-mère:	5.267	1.964	- 1.99
ambiance soi-père:	5.433	1.924	- 1.54
ambiance soi-mère:	5.100	1.918	- 2.44
cohérence du sujet:	3.900	1.398	- 5.72

Tableau 25

Tableau présentant les corrélations obtenues entre les indices du Terci et l'un ou l'autre des indices de l'ISA, à l'arrivée au centre

	<u>ISAT</u>		<u>ISAP</u>		<u>ISANP</u>	
	<u>r</u>	<u>p</u>	<u>r</u>	<u>p</u>	<u>r</u>	<u>p</u>
affiliation de soi:	.1804	(.150)	.1432	(.206)	.1870	(.141)
affiliation du partenaire: -	.2841	(.049)	- .1660	(.170)	- .3912	(.010)
affiliation du père:	- .0825	(.319)	- .0894	(.305)	- .0475	(.393)
affiliation de la mère:	.2355	(.087)	.1830	(.146)	.2516	(.072)
dominance de soi:	.0136	(.469)	.1471	(.200)	- .2058	(.118)
dominance du partenaire:	.2041	(.120)	.1394	(.212)	.2475	(.076)
dominance du père:	- .3472	(.020)	- .4166	(.006)	- .1304	(.228)
dominance de la mère:	- .1189	(.248)	- .1695	(.165)	- .0047	(.489)
rigidité de soi:	.0049	(.489)	- .0399	(.410)	.0758	(.333)
rigidité du partenaire:	.3160	(.032)	.2567	(.068)	.3186	(.031)
rigidité du père:	.1028	(.278)	- .0538	(.379)	.3262	(.028)
rigidité de la mère:	.2390	(.083)	.2202	(.102)	.1973	(.128)
atouts de soi:	- .0868	(.310)	- .1279	(.232)	.0053	(.488)
atouts du partenaire:	.0135	(.469)	.0398	(.410)	- .0349	(.421)
atouts du père:	- .4448	(.004)	- .3775	(.013)	- .4214	(.006)
atouts de la mère:	- .1096	(.265)	- .1781	(.153)	.0330	(.425)
handicaps de soi:	- .0115	(.474)	- .1107	(.263)	.1542	(.188)
handicaps du partenaire:	.2129	(.110)	.2334	(.089)	.1174	(.251)
handicaps du père:	.4812	(.002)	.4499	(.003)	.3893	(.010)
handicaps de la mère:	.0330	(.425)	.0879	(.308)	- .0648	(.356)
potentiel de soi:	- .0755	(.333)	- .0172	(.461)	- .1488	(.197)
potentiel du partenaire:	- .1472	(.199)	- .1555	(.186)	- .0923	(.299)
potentiel du père:	- .5457	(.000)	- .4952	(.001)	- .4656	(.002)
potentiel de la mère:	- .1033	(.277)	- .1763	(.156)	.0444	(.400)
ambiance soi-partenaire:	- .0860	(.312)	- .0340	(.423)	- .1464	(.201)
ambiance père-mère:	- .4122	(.007)	- .4362	(.004)	- .2532	(.071)
ambiance soi-père:	- .4195	(.006)	- .3774	(.013)	- .3647	(.016)
ambiance soi-mère:	- .0374	(.416)	- .0415	(.406)	- .0208	(.453)
cohérence du sujet:	- .3493	(.020)	- .3165	(.032)	- .3006	(.040)

Tableau 26

Tableau présentant les corrélations obtenues entre les indices du Terci et l'un ou l'autre des indices de l'ISA, au départ du centre

	<u>ISAT</u>		<u>ISAP</u>		<u>ISANP</u>	
	r	p	r	p	r	p
affiliation de soi:	.3381	(.039)	.2464	(.103)	.3990	(.018)
affiliation du partenaire:	-.5669	(.001)	-.4256	(.012)	-.6530	(.000)
affiliation du père:	-.1687	(.195)	-.2055	(.147)	-.0836	(.336)
affiliation de la mère:	.3621	(.029)	.2791	(.075)	.4075	(.016)
dominance de soi:	-.0825	(.338)	-.0422	(.416)	-.1235	(.266)
dominance du partenaire:	.1027	(.301)	.0759	(.350)	.1202	(.271)
dominance du père:	.0438	(.412)	-.0186	(.463)	.1235	(.266)
dominance de la mère:	-.3085	(.055)	-.3172	(.050)	-.2356	(.114)
rigidité de soi:	-.0113	(.477)	-.0104	(.479)	-.0100	(.480)
rigidité du partenaire:	.3812	(.023)	.2790	(.075)	.4490	(.008)
rigidité du père:	.1292	(.256)	.0721	(.358)	.1845	(.174)
rigidité de la mère:	.1415	(.236)	.1454	(.230)	.1084	(.291)
atouts de soi:	-.1328	(.250)	-.0277	(.444)	-.2548	(.095)
atouts du partenaire:	-.2443	(.105)	-.1333	(.249)	-.3516	(.033)
atouts du père:	-.1600	(.208)	-.1471	(.227)	-.1453	(.230)
atouts de la mère:	-.2287	(.121)	-.2755	(.078)	-.1177	(.275)
handicaps de soi:	.1621	(.205)	.1166	(.277)	.1950	(.160)
handicaps du partenaire:	.3662	(.028)	.3650	(.028)	.2945	(.064)
handicaps du père:	.1334	(.249)	.1888	(.168)	.0286	(.443)
handicaps de la mère:	.2330	(.116)	.2973	(.062)	.0970	(.312)
potentiel de soi:	-.1827	(.176)	-.0968	(.312)	.2682	(.084)
potentiel du partenaire:	-.3714	(.026)	-.2786	(.075)	-.4278	(.011)
potentiel du père:	-.0678	(.366)	-.1072	(.294)	.0016	(.497)
potentiel de la mère:	-.2975	(.062)	-.3463	(.035)	-.1704	(.193)
ambiance soi-partenaire:	-.2958	(.063)	-.1594	(.209)	-.4293	(.011)
ambiance père-mère:	-.3117	(.053)	-.3303	(.043)	-.2235	(.126)
ambiance soi-père:	-.2732	(.080)	-.2233	(.127)	-.2894	(.068)
ambiance soi-mère:	-.3212	(.048)	-.3082	(.055)	-.2764	(.077)
cohérence du sujet:	-.6223	(.000)	-.6882	(.000)	-.4057	(.016)

Tableau 27

Tableau présentant les différences obtenues entre l'arrivée et le départ au centre ainsi que les corrélations test-retest de ces variables

N = 30

	<u>Mov. test</u>	<u>Mov. retest</u>	<u>t</u>	<u>p</u>	<u>L</u>
affiliation de soi:	8.0667	7.8000	1.02	.318	.700
affiliation du partenaire:	2.6333	3.2000	- 1.75	.091	.433
affiliation du père:	7.0667	6.4667	2.69	.012	.839
affiliation de la mère:	5.7000	5.6667	0.18	.856	.910
dominance de soi:	3.4667	4.7333	- 3.70	.001	.613
dominance du partenaire:	8.1667	7.2667	2.65	.013	.755
dominance du père:	5.5667	5.1667	1.48	.149	.757
dominance de la mère:	6.1667	6.2667	- 0.38	.703	.790
rigidité de soi:	8.5000	7.3333	4.17	.000	.700
rigidité du partenaire:	8.9667	8.7000	0.84	.408	.527
rigidité du père:	5.9333	6.1667	- 0.80	.428	.619
rigidité de la mère:	6.5000	6.8333	- 1.41	.169	.709
atouts de soi:	5.0333	5.8333	- 2.00	.055	.623
atouts du partenaire:	2.7000	3.3667	- 2.16	.039	.592
atouts du père:	5.8333	5.9667	- 0.41	.684	.735
atouts de la mère:	5.3667	5.3667	0.00	1.000	.780
handicaps de soi:	8.0333	6.5000	3.80	.001	.385
handicaps du partenaire:	7.9333	7.9333	0.00	1.000	.706
handicaps du père:	6.1667	6.4333	- 1.11	.274	.877
handicaps de la mère:	6.6333	6.6667	- 0.16	.873	.875
potentiel de soi:	4.1667	5.4333	- 4.35	.000	.632
potentiel du partenaire:	3.0667	3.3333	- 1.00	.326	.664
potentiel du père:	5.8667	5.3333	2.24	.033	.851
potentiel de la mère:	5.1000	5.0000	0.52	.610	.861
ambiance soi-partenaire:	2.9667	3.9333	- 3.71	.001	.688
ambiance père-mère:	5.3667	5.2667	0.59	.557	.908
ambiance soi-père:	4.7667	5.4333	- 2.82	.009	.759
ambiance soi-mère:	4.3667	5.1000	- 3.52	.001	.814
cohérence du sujet:	3.6333	3.9000	- 1.09	.284	.493
ISA total:	45.9850	42.6711	1.26	.217	.701
ISA échelle physique:	37.6261	34.7889	1.06	.298	.710
ISA échelle non physique:	60.6861	56.5761	1.24	.226	.679

Tableau 28

Différences entre le groupe de sujets dont l'intention à l'arrivée est de retourner auprès du conjoint et ceux dont l'intention est de le quitter

	<u>Moy. groupe retour</u>	<u>Moy. groupe quitte</u>	<u>L</u>	<u>p</u>
	<u>N = 6</u>	<u>N = 30</u>		
affiliation de soi:	7.1667	8.2333	- 1.27	.213
affiliation du partenaire:	2.8333	2.6333	0.39	.702
affiliation du père:	7.1667	6.9000	0.24	.811
affiliation de la mère:	5.3333	5.9000	- 0.48	.632
dominance de soi:	4.0000	3.5333	0.50	.622
dominance du partenaire:	6.8333	8.1333	- 1.16	.255
dominance du père:	6.1667	5.6667	0.61	.545
dominance de la mère:	6.8333	5.9667	0.94	.356
rigidité de soi:	7.5000	8.4667	- 1.09	.282
rigidité du partenaire:	8.6667	8.8667	- 0.26	.799
rigidité du père:	6.8333	6.1333	0.86	.395
rigidité de la mère:	5.5000	7.0000	- 1.98	.056
atouts de soi:	4.8333	5.0667	- 0.21	.834
atouts du partenaire:	2.3333	2.7333	- 0.76	.453
atouts du père:	6.8333	5.3000	1.54	.133
atouts de la mère:	5.0000	5.5000	- 0.42	.675
handicaps de soi:	8.0000	8.2000	- 0.28	.779
handicaps du partenaire:	8.5000	8.0667	0.60	.550
handicaps du père:	5.6667	6.6667	- 0.90	.377
handicaps de la mère:	6.8333	6.6333	0.20	.842
potentiel de soi:	4.1667	4.0667	0.13	.899
potentiel du partenaire:	2.8333	2.9667	- 0.23	.817
potentiel du père:	6.8333	5.2000	1.51	.139
potentiel de la mère:	5.0000	5.1000	- 0.11	.911
ambiance soi-partenaire:	2.6667	2.8667	- 0.33	.740
ambiance père-mère:	6.1667	4.9000	1.32	.197
ambiance soi-père:	5.3333	4.3667	1.21	.234
ambiance soi-mère:	4.1667	4.3667	- 0.25	.807
cohérence du sujet:	4.1667	3.3333	1.51	.139
ISA total:	29.5983	50.0607	- 3.20	.003
ISA échelle physique:	19.3700	40.8055	- 3.04	.005
ISA échelle non physique:	47.5383	66.3600	- 2.34	.026

Tableau 29

Différences entre le groupe de sujets qui décident après le séjour au centre de retourner auprès de leur conjoint et ceux qui décident de le quitter

	<u>Moy. groupe retour</u>	<u>Moy. groupe quille</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
	<i>N</i> = 7	<i>N</i> = 23		
affiliation de soi:	6.8571	8.0870	- 1.74	.092
affiliation du partenaire:	4.8571	2.6957	2.90	.007
affiliation du père:	6.5714	6.4348	0.15	.881
affiliation de la mère:	4.7143	5.9565	- 1.23	.228
dominance de soi:	5.0000	4.6522	0.37	.715
dominance du partenaire:	7.7143	7.1304	0.48	.633
dominance du père:	4.7143	5.3043	- 0.60	.555
dominance de la mère:	6.0000	6.3478	- 0.35	.728
rigidité de soi:	7.0000	7.4348	- 0.49	.630
rigidité du partenaire:	7.5714	9.0435	- 1.94	.063
rigidité du père:	7.1429	5.8696	1.63	.114
rigidité de la mère:	6.8571	6.8261	0.04	.966
atouts de soi:	6.0000	5.7826	0.20	.841
atouts du partenaire:	5.5714	2.6957	3.88	.001
atouts du père:	5.8571	6.0000	- 0.13	.899
atouts de la mère:	5.1429	5.4348	- 0.26	.794
handicaps de soi:	5.4286	6.8261	- 1.46	.154
handicaps du partenaire:	6.7143	8.3043	- 2.01	.054
handicaps du père:	7.2857	6.1739	0.95	.349
handicaps de la mère:	7.0000	6.5652	0.47	.641
potentiel de soi:	6.2857	5.1739	1.36	.185
potentiel du partenaire:	5.2857	2.7391	3.58	.001
ambiance soi-partenaire:	5.5714	3.4348	2.80	.009
ambiance père-mère:	4.8571	5.3913	- 0.62	.538
ambiance soi-père:	5.8571	5.3043	0.66	.515
ambiance soi-mère:	5.2857	5.0435	0.29	.776
cohérence du sujet:	4.8571	3.6087	2.20	.036
ISA total:	24.8167	47.5405	- 3.04	.005
ISA échelle physique:	19.4050	38.9845	- 2.51	.019
ISA échelle non-physique:	34.3567	62.6359	- 3.02	.006

Tableau 30

Différences obtenues entre l'arrivée et le départ du centre
 ainsi que les corrélation test-retest de ces variables
 pour le groupe de sujets qui maintiennent
 leur intention en cours de séjour

N = 23

	<u>Moy. du test</u>	<u>Moy. du retest</u>	<u>t</u>	<u>p</u>	<u>L</u>
affiliation de soi:	8.0000	8.0000	0.00	1.000	.801
affiliation du partenaire:	2.7826	2.7391	0.20	.847	.618
affiliation du père:	6.8696	6.4783	1.44	.165	.790
affiliation de la mère:	5.9565	5.8261	0.62	.544	.916
dominance de soi:	3.3478	4.2174	- 2.81	.010	.734
dominance du partenaire:	8.0435	7.3913	1.74	.096	.789
dominance du père:	5.5217	5.3043	0.76	.458	.785
dominance de la mère:	6.3043	6.3043	0.00	1.000	.831
rigidité de soi:	8.6957	7.7391	3.54	.002	.768
rigidité du partenaire:	8.6957	9.0000	- 1.16	.259	.747
rigidité du père:	5.5652	5.9565	- 1.16	.258	.618
rigidité de la mère:	6.5217	7.0435	- 1.91	.069	.682
atouts de soi:	4.7826	5.2174	- 1.07	.297	.646
atouts du partenaire:	2.6957	3.0000	- 1.67	.110	.765
atouts du père:	5.9565	6.2174	- 0.66	.514	.736
atouts de la mère:	5.3913	5.1304	0.71	.486	.743
handicaps de soi:	8.0000	6.9130	2.93	.008	.578
handicaps du partenaire:	8.0000	8.3043	- 1.16	.259	.712
handicaps du père:	5.9565	6.1739	- 0.74	.468	.851
handicaps de la mère:	6.3043	6.5652	- 1.14	.266	.885
potentiel de soi:	4.0435	5.0000	- 3.54	.002	.727
potentiel du partenaire:	3.0435	3.0000	0.21	.833	.735
potentiel du père:	6.0000	5.4783	1.74	.097	.822
potentiel de la mère:	5.3478	4.9565	1.90	.071	.892
ambiance soi-partenaire:	2.8696	3.4348	- 2.87	.009	.743
ambiance père-mère:	5.6087	5.4348	0.85	.406	.905
ambiance soi-père:	4.8261	5.3478	- 2.23	.036	.833
ambiance soi-mère:	4.4783	4.8261	- 2.01	.057	.898
cohérence du sujet:	3.7391	3.6522	0.40	.692	.701
ISA total:	47.2052	46.1396	0.53	.599	.844
ISA échelle physique:	38.9113	38.0852	0.33	.745	.785
ISA échelle non physique:	61.7835	60.3509	0.67	.513	.883

Tableau 31

Différences obtenues entre l'arrivée et le départ du centre
 ainsi que les corrélations test-retest de ces variables
 pour le groupe de sujets qui modifient
 leur intention en cours de séjour

N = 7

	<u>Moy. du test</u>	<u>Moy. du retest</u>	<u>t</u>	<u>p</u>	<u>L</u>
affiliation de soi:	8.2857	7.1429	1.92	.103	.093
affiliation du partenaire:	2.1429	4.7143	- 3.06	.022	.716
affiliation du père:	7.7143	6.4286	6.97	.000	.985
affiliation de la mère:	4.8571	5.1429	- 0.79	.457	.877
dominance de soi:	3.8571	6.4286	- 2.71	.035	.312
dominance du partenaire:	8.5714	6.8571	2.30	.061	.697
dominance du père:	5.7143	4.7143	1.53	.177	.756
dominance de la mère:	5.7143	6.1429	- 0.63	.555	.766
rigidité de soi:	7.8571	6.0000	2.32	.059	.535
rigidité du partenaire:	9.8571	7.7143	3.04	.023	.433
rigidité du père:	7.1429	6.8571	0.51	.631	.666
rigidité de la mère:	6.4286	6.1429	0.68	.522	.835
atouts de soi:	5.8571	7.8571	- 2.00	.092	.610
atouts du partenaire:	2.7143	4.5714	- 1.66	.149	.574
atouts du père:	5.4286	5.1429	0.55	.604	.720
atouts de la mère:	5.2857	6.1429	- 2.52	.045	.950
handicaps de soi:	8.1429	5.1429	2.70	.036	- .094
handicaps du partenaire:	7.7143	6.7143	1.87	.111	.845
handicaps du père:	6.8571	7.2857	- 1.16	.289	.948
handicaps de la mère:	7.7143	7.0000	1.99	.094	.936
potentiel de soi:	4.5714	6.8571	- 2.83	.030	.387
potentiel du partenaire:	3.1429	4.4286	- 1.49	.188	.808
potentiel du père:	5.4286	4.8571	1.92	.103	.951
potentiel de la mère:	4.2857	5.1429	- 3.29	.017	.917
ambiance soi-partenaire:	3.2857	5.5714	- 3.06	.022	.723
ambiance père-mère:	4.5714	4.7143	- 0.55	.604	.919
ambiance soi-père:	4.5714	5.7143	- 1.71	.139	.466
ambiance soi-mère:	4.0000	6.0000	- 4.58	.004	.832
cohérence du sujet:	3.2857	4.7143	- 2.34	.058	- .068
ISA total:	40.3720	26.7160	1.21	.291	.038
ISA échelle physique:	31.7140	19.6260	1.31	.259	.274
ISA échelle non physique:	55.6380	39.2120	1.04	.359	- .260

Tableau 32

Tableau présentant les différences obtenues entre le groupe de sujets qui maintiennent leur décision et ceux qui changent de décision pendant le séjour, en fonction du test-retest de chaque groupe.

T1 : test T2 : retest

	<u>Moy. T1-T2 groupe maintien</u>	<u>Moy. T1-T2 groupe modifie</u>	<u>t</u>	<u>Prob.</u>
	<u>N = 23</u>	<u>N = 7</u>		
affiliation de soi:	.0000	1.1429	- 1.93	.064
affiliation partenaire:	.0435	- 2.5714	4.34	.000
affiliation du père:	.3913	1.2857	- 1.76	.090
affiliation de la mère:	.1304	- .2857	0.96	.344
dominance soi:	- .8696	- 2.5714	2.25	.033
dominance du partenaire:	.6522	1.7143	- 1.34	.192
dominance du père:	.2174	1.0000	- 1.24	.225
dominance de la mère:	.0000	- .4286	0.69	.495
rigidité de soi:	.9565	1.8571	- 1.38	.178
rigidité partenaire:	- .3043	2.1429	- 4.02	.000
rigidité du père:	- .3913	.2857	- 0.99	.333
rigidité de la mère:	- .5217	.2857	- 1.47	.152
atouts de soi:	- .4348	- 2.0000	1.71	.098
atouts partenaire:	- .3043	- 1.8571	2.28	.030
atouts du père:	- .2609	.2857	- 0.71	.486
atouts de la mère:	.2609	- .8571	1.60	.121
handicaps soi:	1.0870	3.0000	- 2.12	.043
handicaps partenaire:	- .3043	1.0000	- 2.34	.027
handicaps du père:	- .2174	- .4286	0.37	.716
handicaps de la mère:	- .2609	.7143	- 2.12	.043
potentiel de soi:	- .9565	- 2.2857	2.03	.052
potentiel partenaire:	.0435	- 1.2857	2.25	.032
potentiel du père:	.5217	.5714	- 0.09	.932
potentiel mère:	.3913	- .8571	3.10	.004
ambiance soi-partenaire:	- .5652	- 2.2857	3.21	.003
ambiance père-mère:	.1739	- .1429	0.79	.436
ambiance soi-père:	- .5217	- 1.1429	1.12	.274
ambiance soi-mère:	- .3478	- 2.0000	4.20	.000
cohérence du sujet:	.0870	- 1.4286	2.95	.006
ISA total:	1.0657	13.6560	- 1.93	.065
ISA échelle physique:	.8261	12.0880	- 1.67	.108
ISA échelle non physique:	1.4326	16.4260	- 1.80	.083

Tableau 33

Tableau présentant les écarts de moyenne obtenus entre l'arrivée et le départ du centre, pour les quatre groupes de sujets différents:
leur intention et leur décision jumelées

RR = groupe de sujets qui maintiennent leur intention de retourner auprès du conjoint
 RQ = groupe de sujets dont l'intention initiale est de retourner mais qui quittent le conjoint après séjour
 QR = groupe de sujets dont l'intention est de quitter le conjoint mais qui retournent après séjour
 QQ = groupe de sujets qui maintiennent intention de quitter leur conjoint

	<u>RR</u> N = 3	<u>RQ</u> N = 3	<u>QR</u> N = 4	<u>QQ</u> N = 20
affiliation de soi:	1.0000	.6667	1.5000	-.1500
affiliation du partenaire:	.0000	-.13333	-.35000	.0500
affiliation du père:	1.3333	1.3333	1.2500	.2500
affiliation de la mère:	-.6667	-.10000	.2500	.2500
dominance de soi :	-.10000	-.10000	-.37500	-.8500
dominance du partenaire:	-.6667	1.0000	2.2500	.8500
dominance du père:	.0000	-.3333	2.0000	.2500
dominance de la mère:	1.0000	-.3333	-.5000	-.1500
rigidité de soi:	1.6667	.3333	3.0000	.8500
rigidité du partenaire:	.0000	1.0000	3.0000	-.3500
rigidité du père:	.0000	1.0000	-.2500	-.4500
rigidité de la mère:	-.3333	-.3333	.7500	-.5500
atouts de soi:	-.10000	-.36667	-.7500	-.3500
atouts du partenaire:	-.10000	.0000	-.32500	-.2000
atouts du père:	.6667	.6667	.0000	-.4000
atouts de la mère:	1.3333	-.16667	-.2500	.1000
handicaps de soi:	1.0000	1.6667	4.0000	1.1000
handicaps du partenaire:	-.6667	.3333	1.5000	-.2500
handicaps du père:	-.13333	.0000	-.7500	-.0500
handicaps de la mère:	-.3333	.6667	.7500	.2500
potentiel de soi:	-.13333	-.16667	-.27500	-.9000
potentiel du partenaire:	.0000	.3333	-.25000	.0500
potentiel du père:	1.6667	.3333	.7500	.3500
potentiel de la mère:	1.3333	-.13333	-.5000	.2500
ambiance soi-partenaire:	-.6667	-.13333	-.30000	-.5500
ambiance père-mère:	1.3333	-.6667	.2500	.0000
ambiance soi-père:	-.6667	-.10000	-.12500	.5000
ambiance soi-mère:	-.6667	-.20000	-.20000	-.3000
cohérence du sujet:	1.0000	-.3333	-.22500	-.0500
ISA total:	.4600	-.60000	26.7600	1.1565
ISA échelle physique:	-.5.7267	-.5.9950	24.1433	1.8090
ISA échelle non physique:	11.1767	-.5.9950	31.3733	-.0290

Tableau 34

Différences pour le test à l'arrivée, entre le groupe de sujets
qui retournent avec leur conjoint et ceux qui le quittent
après le séjour au centre

	<u>Moy. groupe retour</u>	<u>Moy. groupe quitte</u>	<u>t</u>	<u>p</u>
	<u>N = 9</u>	<u>N = 27</u>		
affiliation de soi:	7.6667	8.1852	- 0.71	.485
affiliation du partenaire:	3.1111	2.5185	1.36	.183
affiliation du père:	7.3333	6.8148	0.55	.588
affiliation de la mère:	5.1111	6.0370	- 0.93	.361
dominance de soi:	3.0000	3.8148	- 1.02	.314
dominance du partenaire:	8.1111	7.8519	0.26	.694
dominance du père:	6.2222	5.5926	0.90	.374
dominance de la mère:	6.0000	6.1481	- 0.18	.855
rigidité de soi:	8.4444	8.2593	0.24	.812
rigidité du partenaire:	8.6667	8.8889	- 0.33	.742
rigidité du père:	7.0000	6.0000	1.46	.154
rigidité de la mère:	7.4444	6.5185	1.38	.176
atouts de soi:	5.2222	4.9630	0.27	.786
atouts du partenaire:	3.4444	2.4074	2.46	.019
atouts du père:	5.8889	5.4444	0.50	.619
atouts de la mère:	6.0000	5.2222	0.77	.447
handicaps de soi:	8.3333	8.1111	0.37	.717
handicaps du partenaire:	7.7778	8.2593	- 0.78	.439
handicaps du père:	6.8889	6.3704	0.54	.596
handicaps de la mère:	7.3333	6.4444	1.06	.298
potentiel de soi:	4.1111	4.0741	0.05	.957
potentiel du partenaire:	3.6667	2.7037	2.07	.046
potentiel du père:	5.5556	5.4444	0.12	.908
potentiel de la mère:	4.8889	5.1481	- 0.34	.737
ambiance soi-partenaire:	3.3333	2.6667	1.33	.194
ambiance père-mère:	5.2222	5.0741	0.17	.863
ambiance soi-père:	4.5556	4.5185	0.05	.958
ambiance soi-mère:	3.8889	4.4815	- 0.86	.397
cohérence du sujet:	3.6667	3.4074	0.53	.598
ISA total:	42.7550	47.6781	- 0.76	.455
ISA échelle physique:	32.1913	38.5944	- 0.90	.372
ISA échelle non physique:	61.3050	63.6752	- 0.30	.763

Tableau 35

Tableau présentant les corrélations obtenues entre les indices du Terci et du ISA, à l'arrivée au centre, et les variables socio-économiques continues

	<u>Age</u>		<u>N. d'enfants</u>		<u>N. d'enfants avec elle</u>		<u>N. années d'union</u>	
	r	p	r	p	r	p	r	p
affiliation de soi:	-.1219 (.239)		-.1419 (.204)		-.1511 (.201)		-.1011 (.279)	
affiliation partenaire:	.2814 (.048)		-.0231 (.447)		-.2090 (.121)		.3322 (.024)	
affiliation du père:	-.0493 (.388)		-.0199 (.454)		-.0015 (.497)		-.0070 (.484)	
affiliation de mère:	-.0234 (.446)		.1794 (.147)		.2083 (.065)		-.0022 (.495)	
dominance de soi:	-.1382 (.211)		.2319 (.087)		.2017 (.130)		-.0150 (.465)	
dominance partenaire:	.0098 (.477)		-.1233 (.237)		-.1270 (.241)		-.1371 (.213)	
dominance du père:	.1265 (.231)		.1865 (.138)		.1307 (.234)		.1757 (.153)	
dominance de mère:	-.0804 (.321)		-.2477 (.073)		-.1002 (.289)		-.0752 (.331)	
rigidité de soi:	.0319 (.427)		-.2259 (.093)		-.1390 (.220)		.0544 (.376)	
rigidité partenaire:	-.2764 (.051)		-.0386 (.412)		.1280 (.239)		-.3114 (.032)	
rigidité du père:	.2273 (.091)		.0037 (.492)		.1747 (.165)		.1314 (.222)	
rigidité de mère:	-.0576 (.369)		.0413 (.405)		.1734 (.167)		-.1308 (.223)	
atouts soi:	.1359 (.215)		.2822 (.048)		.2219 (.107)		.1060 (.269)	
atouts du partenaire:	.1343 (.217)		-.1583 (.178)		-.1547 (.195)		.1161 (.250)	
atouts du père:	.2771 (.051)		.0621 (.359)		-.1735 (.167)		.2773 (.051)	
atouts de la mère:	-.1356 (.215)		.1495 (.192)		.2817 (.056)		-.0172 (.460)	
handicaps de soi:	.0169 (.461)		.1104 (.261)		.0607 (.369)		-.0970 (.287)	
handicaps partenaire:	-.2305 (.088)		.0264 (.439)		.1621 (.184)		-.2409 (.078)	
handicaps du père:	-.1162 (.250)		.0904 (.300)		.2212 (.108)		-.1236 (.236)	
handicaps de mère:	.0970 (.287)		.1571 (.180)		.0614 (.367)		-.0240 (.445)	
potentiel de soi:	.0096 (.478)		.1339 (.218)		.1464 (.208)		.0562 (.372)	
potentiel partenaire:	.1966 (.125)		-.1432 (.202)		-.2099 (.120)		.2208 (.098)	
potentiel du père:	.2129 (.107)		.0063 (.485)		-.1957 (.138)		.1949 (.127)	
potentiel de mère:	-.1706 (.160)		-.0439 (.400)		.1585 (.189)		-.0383 (.412)	
ambiance soi-partenaire:	.2435 (.076)		.1103 (.261)		-.0253 (.444)		.2898 (.043)	
ambiance père-mère:	.0155 (.464)		-.0528 (.380)		.0012 (.497)		.0616 (.361)	
ambiance soi-père:	.1053 (.270)		.0798 (.322)		-.0234 (.448)		.1318 (.222)	
ambiance soi-mère:	-.1072 (.267)		.0740 (.334)		.2095 (.121)		.0318 (.427)	
cohérence du sujet:	.1926 (.130)		-.1778 (.150)		-.3539 (.022)		.2108 (.109)	
ISAT:	-.3830 (.012)		.0016 (.496)		.3149 (.035)		-.3302 (.026)	
ISAP:	-.3947 (.009)		-.0803 (.323)		.1808 (.161)		-.2717 (.057)	
ISANP:	-.2498 (.074)		.1353 (.219)		.4437 (.005)		-.3259 (.028)	

Tableau 35
(suite)

Tableau présentant les corrélations obtenues entre les indices du Terci et du ISA,
à l'arrivée au centre, et les variables socio-économiques continues

	N. années viol.		N. départs précédents		N. jours T1		N. jours total		
	r	p	r	p	r	p	r	p	
affiliation de soi:	.0370	(.415)	-	.0615	(.361)	-	.0658	(.352)	
affiliation partenaire:	.1340	(.218)	-	.0188	(.457)	.0384	(.412)	-	
affiliation du père:	-	.2750	(.052)	-	.0361	(.417)	-	.0933	(.294)
affiliation de mère:	.2689	(.056)		.0059	(.486)	.1682	(.163)	.0640	(.355)
dominance de soi:	.0905	(.300)	-	.1306	(.224)	-	.0672	(.348)	
dominance partenaire:	-	.1895	(.134)	.0586	(.367)	-	.1701	(.161)	
dominance du père:	.2320	(.087)	-	.1055	(.270)	.2127	(.106)	-	
dominance de mère:	-	.1508	(.190)	.0330	(.424)	-	.0568	(.371)	
rigidité de soi:	-	.1704	(.160)	.0484	(.390)	-	.0129	(.470)	
rigidité partenaire:	-	.1893	(.134)	-	.1098	(.262)	-	.0385	(.412)
rigidité du père:	.1991	(.122)	-	.1441	(.201)	.0547	(.376)	.1900	(.134)
rigidité mère:	.0163	(.462)		.0992	(.282)	.3183	(.029)	.2054	(.115)
atouts de soi:	.1090	(.263)	-	.3227	(.027)	.0649	(.354)	-	
atouts partenaire:	.0402	(.408)		.1286	(.227)	-	.1879	(.136)	
atouts du père:	.0060	(.486)		.0458	(.395)	-	.0645	(.354)	
atouts de mère:	.1499	(.191)	-	.0319	(.427)	.0463	(.394)	-	
handicaps de soi:	-	.1193	(.244)	-	.0518	(.382)	.0988	(.283)	
handicaps partenaire:	-	.0646	(.354)	-	.0310	(.429)	.0254	(.442)	
handicaps du père:	.1962	(.126)		.0108	(.475)	.0619	(.360)	.2264	(.092)
handicaps de mère:	.1453	(.199)		.0246	(.443)	.0804	(.321)	.1304	(.224)
potentiel de soi:	.0594	(.365)	-	.1726	(.157)	-	.0318	(.427)	
potentiel partenaire:	.0729	(.336)		.1093	(.263)	-	.1451	(.199)	
potentiel du père:	-	.0966	(.287)	-	.0113	(.474)	-	.0732	(.336)
potentiel de mère:	-	.0971	(.287)	-	.1083	(.265)	-	.0056	(.487)
ambiance soi-partie.:	.1569	(.180)	-	.0367	(.416)	-	.1500	(.191)	
ambiance père-mère:	-	.0951	(.290)	.0907	(.299)	-	.0135	(.469)	
ambiance soi-père:	-	.0106	(.475)	-	.0085	(.480)	.0020	(.495)	
ambiance soi-mère:	.0236	(.446)	-	.1564	(.181)	-	.0738	(.334)	
cohérence du sujet:	-	.1049	(.271)	.0122	(.472)	.0322	(.426)	-	
ISAT:	.0782	(.328)		.1556	(.186)	-	.2144	(.108)	
ISAP:	.0166	(.462)		.2090	(.114)	-	.2995	(.040)	
ISANP:	.1552	(.187)		.0215	(.451)	-	.0135	(.469)	
							.2181	(.104)	

Tableau 36

Tableau présentant les corrélations obtenues entre les indices du Terci et du ISA, au départ du centre, et les variables socio-économiques continues

	Age		N. d'enfants		N. d'enfants avec elle		N. années d'union	
	r	p	r	p	r	p	r	p
affiliation soi:	-.4565 (.006)		-.1480 (.218)		.0983 (.309)		-.3858 (.018)	
affiliation partenaire:	.0528 (.391)		.0781 (.341)		-.0344 (.431)		.2669 (.077)	
affiliation du père:	.2079 (.135)		.2402 (.100)		.1202 (.271)		.2619 (.081)	
affiliation de mère:	-.1327 (.242)		.0792 (.339)		.2500 (.100)		-.1981 (.147)	
dominance soi:	-.0653 (.366)		.5134 (.002)		.2596 (.091)		.0407 (.416)	
dominance partenaire:	-.0299 (.438)		-.4345 (.008)		-.2405 (.109)		-.2262 (.115)	
dominance du père:	.0215 (.455)		-.0340 (.429)		-.1043 (.299)		.0206 (.457)	
dominance de mère:	.0424 (.412)		-.0952 (.308)		-.0510 (.398)		.0271 (.443)	
rigidité soi:	-.1571 (.204)		-.4784 (.004)		-.2142 (.137)		-.0657 (.365)	
rigidité partenaire:	-.2066 (.137)		-.0071 (.485)		.1930 (.163)		.3373 (.034)	
rigidité du père:	-.0284 (.441)		-.1475 (.218)		.0257 (.448)		-.0133 (.472)	
rigidité mère:	-.2127 (.129)		-.1150 (.272)		.0442 (.412)		.3926 (.016)	
atouts soi:	.2300 (.111)		.4877 (.003)		.0952 (.315)		.2448 (.096)	
atouts partenaire:	.2407 (.100)		.0042 (.491)		.0186 (.463)		.3051 (.050)	
atouts père:	.3351 (.035)		.0268 (.444)		.0078 (.484)		.2615 (.081)	
atouts mère:	-.0125 (.474)		.3031 (.052)		.3163 (.050)		.1533 (.209)	
handicaps soi:	.0503 (.396)		-.3355 (.035)		-.1821 (.177)		-.1074 (.286)	
handicaps partenaire:	-.1375 (.234)		-.0318 (.434)		.0952 (.315)		.1691 (.186)	
handicaps du père:	-.0096 (.480)		.0138 (.471)		.1274 (.259)		-.0059 (.488)	
handicaps de mère:	.1887 (.159)		.0573 (.382)		-.0023 (.495)		.0302 (.437)	
potentiel soi:	.1172 (.269)		.4468 (.007)		.1268 (.260)		.2208 (.120)	
potentiel partenaire:	.2076 (.135)		-.0281 (.441)		-.0470 (.406)		.2445 (.096)	
potentiel du père:	.2192 (.122)		.1019 (.296)		-.0731 (.356)		.1532 (.209)	
potentiel de mère:	-.1661 (.190)		.1764 (.175)		.2280 (.122)		.0417 (.413)	
ambiance soi-partie.:	.2201 (.121)		.2367 (.104)		.1010 (.304)		.2874 (.062)	
ambiance père-mère:	-.0153 (.468)		.0748 (.347)		.1378 (.242)		.0377 (.422)	
ambiance soi-père:	.1720 (.182)		.2587 (.084)		.0415 (.417)		.1606 (.198)	
ambiance soi-mère:	-.0389 (.419)		.3224 (.041)		.2492 (.100)		.1064 (.288)	
cohérence:	.2419 (.099)		.1459 (.221)		-.1237 (.265)		.3278 (.038)	
ISAT:	-.2431 (.106)		.0261 (.448)		.2782 (.084)		-.3613 (.029)	
ISAP:	-.2489 (.101)		.0046 (.491)		.2931 (.073)		-.3491 (.034)	
ISANP:	-.1863 (.171)		.0512 (.398)		.2520 (.161)		-.3066 (.056)	

Tableau 36
(suite)

Tableau présentant les corrélations obtenues entre les indices du Terci et du ISA,
au départ du centre, et les variables socio-économiques continues

	N. années viol.		N. départs précédents		N. jours T1		N. jours total	
	r	p	r	p	r	p	r	p
affiliation de soi:	-.2122 (.130)		.0558 (.385)		.1009 (.298)		.1381 (.233)	
affiliation partenaire:	.1892 (.158)		-.1512 (.212)		-.1468 (.219)		-.2686 (.076)	
affiliation du père:	-.0057 (.488)		-.0846 (.328)		.1194 (.265)		.0744 (.348)	
affiliation de mère:	.0477 (.401)		.1125 (.277)		.1047 (.291)		.0135 (.472)	
dominance soi:	-.0344 (.428)		-.4248 (.010)		-.1147 (.273)		-.2208 (.120)	
dominance partenaire:	-.1346 (.239)		.2492 (.092)		-.0137 (.471)		-.0201 (.458)	
dominance du père:	-.0314 (.434)		.0238 (.450)		.0838 (.330)		-.0616 (.373)	
dominance de mère:	-.0964 (.306)		-.1400 (.230)		-.2182 (.123)		.1364 (.236)	
rigidité soi:	-.1349 (.239)		.3265 (.039)		-.0372 (.423)		.1404 (.230)	
rigidité partenaire:	-.4552 (.006)		.0701 (.356)		.3397 (.033)		.1310 (.245)	
rigidité du père:	.2253 (.116)		.1024 (.295)		-.0816 (.334)		.1612 (.197)	
rigidité mère:	-.3206 (.042)		.1200 (.264)		.2339 (.107)		.4604 (.005)	
atouts de soi:	.2525 (.089)		-.2954 (.056)		-.1701 (.184)		-.2610 (.082)	
atouts partenaire:	.4111 (.012)		.1348 (.239)		-.1812 (.169)		-.2331 (.107)	
atouts du père:	.1615 (.197)		.1708 (.183)		-.0597 (.377)		-.0926 (.313)	
atouts mère:	.2123 (.130)		-.2274 (.113)		.0300 (.437)		-.3531 (.028)	
handicaps soi:	-.0250 (.448)		.3962 (.015)		.2017 (.143)		.3125 (.046)	
handicaps partenaire:	-.3082 (.049)		-.0009 (.498)		.0491 (.398)		.3354 (.035)	
handicaps du père:	.1293 (.248)		-.0696 (.357)		-.1334 (.241)		.1946 (.151)	
handicaps de mère:	.2375 (.103)		.1728 (.180)		.0900 (.318)		.2138 (.128)	
potentiel soi:	.1520 (.211)		-.3814 (.019)		-.1576 (.203)		-.3702 (.022)	
potentiel partenaire:	.3572 (.026)		.0805 (.336)		-.0970 (.305)		-.3157 (.045)	
potentiel du père:	-.0592 (.378)		.1869 (.161)		.1360 (.237)		-.0651 (.366)	
potentiel de mère:	-.0882 (.321)		-.2360 (.105)		-.0554 (.386)		-.3690 (.022)	
amb. soi-partenaire:	.3691 (.022)		-.0893 (.319)		-.2702 (.074)		-.3883 (.017)	
ambiance père-mère:	-.1080 (.285)		.0666 (.363)		.0675 (.361)		-.2797 (.067)	
ambiance soi-père:	-.0080 (.483)		-.0267 (.444)		.0492 (.398)		.3588 (.026)	
ambiance soi-mère:	.0035 (.493)		-.2899 (.060)		-.1482 (.217)		.4349 (.008)	
cohérence du sujet:	.0518 (.393)		-.2769 (.069)		(.500)		-.4964 (.003)	
ISAT:	.1316 (.252)		.1200 (.271)		-.1703 (.193)		.3629 (.029)	
ISAP:	.1042 (.299)		.1972 (.157)		-.2608 (.090)		.2803 (.074)	
ISANP:	.1445 (.232)		-.0110 (.478)		-.0093 (.481)		.4073 (.016)	

Tableau 37

Corrélations entre les écarts sur les variables du Terci
et ceux sur les indices du ISA en valeurs réelles

	<u>ISAT</u>		<u>ISAP</u>		<u>ISANP</u>	
	<u>r</u>	<u>p</u>	<u>r</u>	<u>p</u>	<u>r</u>	<u>p</u>
affiliation de soi:	.3327	(.042)	.2263	(.123)	.4057	(.016)
affiliation du partenaire:	-.6759	(.000)	-.5855	(.001)	-.6462	(.000)
affiliation du père:	.0452	(.410)	-.0227	(.454)	.1297	(.255)
affiliation de la mère:	.2925	(.065)	.4082	(.015)	.0609	(.379)
dominance de soi:	-.3726	(.025)	-.2739	(.079)	-.4274	(.012)
dominance du partenaire:	.2458	(.104)	.2101	(.142)	.2412	(.108)
dominance du père:	.2780	(.076)	.2390	(.110)	.2692	(.083)
dominance de la mère:	.1331	(.250)	.0308	(.438)	.2461	(.103)
rigidité de soi:	.3796	(.023)	.2849	(.071)	.4265	(.012)
rigidité du partenaire:	.7393	(.000)	.6400	(.000)	.7067	(.000)
rigidité du père:	-.0818	(.339)	-.1306	(.254)	.0065	(.487)
rigidité de la mère:	.1644	(.201)	.0548	(.391)	.2796	(.075)
atouts de soi:	-.2551	(.095)	-.2130	(.138)	-.2551	(.095)
atouts du partenaire:	-.4584	(.007)	-.2856	(.070)	-.5948	(.000)
atouts du père:	-.1462	(.229)	-.0621	(.377)	-.2296	(.120)
atouts de la mère:	-.1293	(.256)	-.2292	(.120)	.0435	(.413)
handicaps de soi:	.2460	(.103)	.1284	(.257)	.3569	(.031)
handicaps du partenaire:	.2754	(.078)	.2604	(.090)	.2304	(.119)
handicaps du père:	-.0230	(.454)	-.0556	(.389)	.0261	(.448)
handicaps de la mère:	-.0507	(.399)	-.0170	(.466)	-.0863	(.331)
potentiel de soi:	-.2436	(.106)	-.1365	(.244)	-.3399	(.038)
potentiel du partenaire:	-.4399	(.010)	-.3448	(.036)	-.4701	(.006)
potentiel du père:	.0126	(.475)	.0053	(.489)	.0178	(.464)
potentiel de la mère:	-.1986	(.155)	-.2687	(.083)	-.0523	(.396)
ambiance soi-partenaire:	-.4572	(.007)	-.2811	(.074)	-.5998	(.000)
ambiance père-mère:	-.1004	(.306)	-.1562	(.214)	.0031	(.494)
ambiance soi-père:	-.2264	(.123)	-.0731	(.356)	-.3895	(.020)
ambiance soi-mère:	-.2998	(.060)	-.1574	(.212)	-.4311	(.011)
cohérence du sujet:	-.2202	(.130)	-.2494	(.100)	-.1274	(.259)

Remerciements

L'auteur désire exprimer toute sa reconnaissance à son directeur de mémoire, M. Richard Hould, D.Ps., professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour son assistance, à la fois, soutenue, respectueuse et judicieuse, et pour sa disponibilité.

Références

- BAGAROZZI, D.A., GIDDINGS, C.W. (1983). Conjugal violence: a critical review of current research and clinical practices. The american journal of family therapy, 11, (No. 1), 3-15.
- BERK, R.A., NEWTON, P.J., BERK, S.F. (1986). What a difference a day makes: an empirical study of the impact of shelter for battered women. Journal of marriage and the family, 48, (No. 3), 481-490.
- BERNARD, M.L., BERNARD, J.L. (1983). Violent intimacy: The family as a model for love relationships. Family relations, 32, 283-286.
- BOWKER, L.H., MAURER, L. (1985). The importance of sheltering in the lives of battered women. Response to the victimization of women and children, 8, (No. 1), 2-8.
- COOK, D.R., COOK, A.F. (1984). A systemic treatment approach to wife battering. Journal of marital and family therapy, 10, (No. 1), 83-93.
- DALTON, D.A., KANTNER, J.E. (1983). Aggression in battered and non-battered women as reflected in the Hand Test. Psychological reports, 53, 703-709.
- DOBASH, R.E., DOBASH, R.P. (1977-78). Wives: The 'appropriate' victims of marital violence. Victimology: An international journal, 2, (No. 3-4), 426-442.
- FERRARO, K.J., JOHNSON, J.M. (1983). How women experience battering: the process of victimization. Social problems, 39, (No. 3), 325-339.
- GAGNON, M. (1987). Validation concourante de l'ambiance conjugale du TERCI. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- GELLEN, M.I., HOFFMAN, R.A., JONES, M., STONE, M. (1984). Abused and nonabused women: MMPI profile differences. Personnal and guidance journal, 601-603.
- GELLES, R.J. (1976). Abused women: why do they stay. Journal of marriage and the family, 38, (No. 4), 659-668.
- GELLES, R.J. (1980). Violence in the family: a review of research in the seventies. Journal of marriage and the family, 873-885.
- GELLES, R.J., MAYNARD, P.E. (1987). A structural family systems approach to intervention in cases of family violence. Family relations, 36, (No. 3), 270-275.
- GILES-SIM, J. (1984). Wife battering: a system theory approach. New York: The Guilford Press.

- GOUVERNEMENT DU QUEBEC (1987). Une politique d'aide aux femmes violentées (éd. rev.). Québec: Ministère de la santé et des services sociaux.
- GUILFORD, J.P., FRUCHTER, B. (1973). Fundamental statistics in psychology and education (3e éd.). Montréal: McGraw Hill.
- HAVER, B. (1987). Female alcoholics: IV. The relationship between family violence and outcome 3-10 years after treatment. Acta psychiatica Scandinavica, 75, (No. 5), 449-455.
- HENDRICKS-MATTHEWS, M. (1982). The battered woman: is she ready for help?. Social casework: The Journal of contemporary social work, 131-137.
- HILBERMAN, E. (1980). Overview: The "wife-beater's wife" reconsidered. American journal of psychiatry, 137, (No. 11), 1336-1347.
- HILBERT, J.C., HILBERT, H.C. (1984). Battered women leaving shelter: which way do they go? A discriminant function analysis. The journal of applied social sciences, 8, (No. 2), 291-297.
- HOFFMAN, P. (1984). Psychological abuse of women by spouses and live-in lovers. Women and therapy, 3, (No. 1), 37-47.
- HOULD, R. (1979). Perception interpersonnelle et entente conjugale: Simulation d'un système. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- HOULD, R., GAUTHIER, L. (1985). Le test d'évaluation du répertoire des construits interpersonnels: une application de l'approche systémique. Système humains, 1, (No. 2), 9-50.
- HUDSON, W.W., McINTOSH, S.R. (1981). The assessment of spouse abuse: Two quantifiable dimensions. Journal of marriage and the family, 43, 873-888.
- KEROUAC, S., TAGGART, M.-E., FORTIN, M.-F. (1986). La femme violentée par son partenaire: Réalités du phénomène et exploration de stratégie d'intervention. L'Union médicale du Canada, 115, 171-174.
- KLINGBEIL, K.S., BOYD, V.D. (1984). Emergency room intervention: detection, assessment, and treatment, in A.R. Roberts, D.S.W. (Ed.): Battered women and their families: Intervention strategies and treatment program (pp. 7-32). New York: Springer publishing company.
- KUHL, A.F. (1984). Personality traits of abused women: masochism myth refuted. Victimology: An international journal, 9, (No. 3-4), 450-483.
- LAROCHE, G. (1985). Guide d'intervention auprès des femmes violentées. Montréal: Vac Offset 1986 Inc..
- LAROCHE, G. (1987). Agir contre la violence. Montréal: Les éditions de la pleine lune.

- LEFEBVRE, N. (1980). Le divorce et la perception interpersonnelle. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- LEWIS, L.A. (1982). Internal-external locus of control in battered women. Unpublished doctoral dissertation, The Fielding Institute.
- LYSTAD, M. (1986). Interdisciplinary perspectives on family violence: an overview, in Mary Lystad, Ph.D. (Ed.): Violence in the home: Interdisciplinary perspectives (pp. XI-XXXV). New York: Brunner/Mazel.
- MacLEOD, L. (1980). La femme battue au Canada: un cercle vicieux. Hull: Centre d'édition du gouvernement du Canada.
- MacLEOD, L. (1987). Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale. Ottawa: Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.
- McCALL, G.J., SHIELDS, N.M. (1986). Social and structural factors in family violence, in Mary Lystad, Ph.D. (Ed.): Violence in the home: Interdisciplinary perspectives (pp. 98-123). New York: Brunner/Mazel.
- MEREDITH, W.H., ABBOTT, D.A., ADAMS, S.L. (1986). Family violence: Its relation to marital and parental satisfaction and family strengths. Journal of family violence, 1 (No. 4), 299-305.
- PROPPER, A. (1984). The invisible reality: patterns and power in family violence, in M. Baker (Ed.): The family: changing trends Canada (pp. 104-128). Toronto: McGraw-Hill.
- REGROUPEMENT PROVINCIAL DES MAISONS D'HEBERGEMENT ET DE TRANSITION POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE (1990). La violence conjugale... c'est quoi au juste?. Montréal: Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.
- ROARK, M.L. VLAHOS, S. (1983). An analysis of the ego states of battered women. Transactional analysis journal, 13. (No. 3), 164-167.
- ROSENBAUM, A., O'LEARY, K.D. (1981). Marital Violence: Characteristics of abusive couples. Journal of consulting and clinical psychology, 49. (No. 1), 63-71.
- ROSENBERG, M.S. (1987). Children of battered women: The effects of witnessing violence on their social problem-solving abilities. The behavior therapist, 10. (No. 4), 85-89.
- SCHLESINGER, B. (1980). Abused wives: Canada's silent screamers. Canada's mental health, 28. (No. 2), 17-21.
- SCHUTTE, N.S., BOULEIGE, L., FIX, J.L., MALOUFF, J.M. (1986). Returning to partner after leaving a crisis shelter: A decision faced by battered women. Journal of social behavior and personality, 1. (No. 2), 295-298.

- SINCLAIR, D. (1985). Pour comprendre le problème des femmes battues. Toronto: Publication du gouvernement.
- SMITH, S. (1984). The battered woman: A consequence of female development. Women and therapy, 1, (No. 2), 3-9.
- SNYDER, D.K., SCHEER, N.S. (1981). Predicting disposition following brief residence at a shelter for battered women. American journal of community psychology, 9, (No. 5), 559-566.
- STAR, B. (1980). Patterns in family violence. Social casework: The journal of contemporary social work, 339-346.
- STEINMETZ, S.K. (1986). The violent family, in Mary Lystad Ph.D. (Ed.): Violence in the home: Interdisciplinary perspectives (pp. 51-67). New York: Brunner/Mazel.
- STRAUS, M.A. (1976). Sexual inequality, cultural norms, and wife-beating. Victimology: An international journal, 1, (No. 1), 54-70.
- STRUPE, M.J., BARBOUR, L.S. (1983). The decision to leave an abusive relationship: economic dependence and psychological commitment. Journal of marriage and the family, 785-793.
- SYMONDS, A. (1979). Violence against women: The myth of masochism. American journal of psychotherapy, 33, (No. 2), 161-173.
- SYMONDS, M. (1978). The psychodynamics of violence-prone marriages. The american journal of psychoanalysis, 38, 213-222.
- WALKER, L.E. (1981). Battered women: Sex roles and clinical issues. Professional psychology, 12, (No. 1), 81-91.
- WALKER, L.E. (1983). Victimology and the psychological perspectives of battered women. Victimology: An international journal, 8, (No. 1-2), 82-104.
- WALKER, L.E.A. (1985). What counselors should know about the battered woman, in D.J. Sonkin, D. Martin, L.E.A. Walker: The male batterer a treatment approach (pp. 150-165). New York: Springer publishing company.
- WALKER, L.E.A. (1986). Psychological causes of family violence, in Mary Lystad Ph.D. (Ed.): Violence in the home: Interdisciplinary perspectives (pp. 71-97). New York: Brunner/Mazel.
- WEINGOURT, R. (1985). Never to be alone. Journal of psychosocial nursing, 23, (No. 3), 24-29.
- WEITZMAN, J., DREEN, K. (1982). Wife beating: A view of the marital dyad. Social casework: The journal of contemporary social work, 259-265.

WODARSKI, J.S. (1987). An examination of spouse abuse: practice issues for the profession.
Clinical social work journal, 15, (No. 2), 172-187.